

EDITORIAL

par Pierre Gabert



Dès que le printemps revient...

La froidure de l'hiver s'estompe et, chaque jour, les odeurs, les fleurs du printemps réapparaissent et les abeilles se réveillent de leur long sommeil, pour recommencer leur travail de butineuse. Notre «Rucher» des fontaines va produire son premier miel, qui sera extrait pour la fête nationale de l'abeille, le 17 juin prochain. Ce polynisateur, aujourd'hui menacé, doit nous rappeler l'extrême prudence que chaque citoyen doit avoir quant à l'usage de produits chimiques dans les jardins ou à plus grande échelle. Ainsi, chaque action, même minime, doit être prise en compte, car c'est tous ensemble que nous sauverons l'abeille et, par voie de conséquence, que nous nous sauverons nous-mêmes.

Afin de participer activement à ce développement que l'on appelle durable, les services techniques sont très vigilants, avec un abandon quasi total des désherbants et une utilisation de produits de traitement biologiques ou respectueuse de la vie de l'abeille, dans le cadre de l'entretien des jardins de la commune.

Outre le souci de qualité de notre environnement, qui va jouer sur la qualité des matières premières alimentaires, depuis le début de l'année, une action importante sur l'alimentation est lancée avec la restauration scolaire, le périscolaire, le centre aéré, le club des jeunes, la ludothèque, la bibliothèque et le service des sports. Nous voulons, par cette action, compléter la qualité des repas servis aux enfants (pas d'OGM, un élément bio par repas, utilisation de 80% de produits frais de saison et au maximum local) par un travail auprès des enfants, pour les sensibiliser à apprécier ces plats et à prendre conscience des bienfaits pour la santé d'une alimentation saine, équilibrée et qui suit les saisons. Pour ce faire, une formation est en cours avec les personnels et des ateliers vont être mis en place. Cette action se renouvellera chaque année et la municipalité y est aidée par la MSA.

Parallèlement à ces actions qui touchent notre alimentation, une réflexion est en cours avec l'association vaclusienne «Roulons à vélos» et des associations pernoises, afin de redonner à la bicyclette toute sa place dans les transports de courte distance sur la commune.

De même, la municipalité, en partenariat avec les associations, combat toutes les agressions, toutes les tentatives de pollution de notre environnement, afin que la terre que nous allons céder à nos enfants soit dans le meilleur état possible.

- Pernes ville sans OGM par sa délibération du 9 mars 2009 - Pernes dans l'action «l'abeille sentinelle de l'environnement» - Pernes avec son orientation plat bio, produits frais de saison, au maximum locaux, dans les restaurants municipaux - Pernes avec son action «un fruit à la récré» pour tous les élèves des écoles de la commune - Pernes avec ses réflexions sur l'usage du vélo et la place qui doit y être faite - Pernes avec sa protection des paysages et des sites, est une commune qui respecte son environnement, qui intègre dans toutes ses actions la qualité de vie et qui, à chaque instant travaille pour un véritable développement durable.



Noël à Pernes



POUR LA 2^e ÉDITION DES CALEDALES, MARCEL PAGNOL ET ANDRÉ CHIRON REMPORTE UN FRANC SUCCÈS!

Telle son homologue, l'an dernier, la 2^e édition des Calendales a rassemblé un nombreux public au Centre Culturel des Augustins. Jacqueline Macou co-organisatrice de l'événement avec la ville de Pernes, avait choisi de mettre à l'honneur cette année un Provençal cher au cœur de tous : Marcel Pagnol, écrivain, dramaturge et cinéaste français !

Né à Aubagne dans les Bouches-du-Rhône, celui-ci devint célèbre avec la pièce de théâtre Marius. Il réalisa de nombreux films (Angèle, Regain, la Femme du boulanger...) avec les grands acteurs, comme Raimu, Fernandel, Pierre Fresnay ou Louis Jouvet... Élu à l'Académie Française en 1946, on doit également à Marcel Pagnol la rédaction de ses souvenirs d'enfance qui vont de « la gloire de mon père » au « temps des amours » puis « l'eau des collines », un roman en deux tomes : Jean de Florette et Manon des Sources. Après cet hommage, les festivités ont continué avec un concert où André Chiron a revisité les traditions provençales pour le plus grand plaisir du public. Vivement l'année prochaine !



BRAVO ET MERCI AUX PARTICIPANTS À « C'EST NOËL, JE DÉCORE MA FENÊTRE »



Le jury durant 2 à 3 soirées glaciales de décembre a arpenté les rues et places de Pernes pour admirer et, tâche difficile, classer les quelque 40 décors qui illuminaient les façades, balcons, fenêtres et places de la Perle du Comtat. Pour les féliciter, les remercier et leur remettre leurs prix, le Maire, l'Adjoint à la Culture, les membres du jury ont invité tous les participants à une petite cérémonie conviviale le lundi 7 février à la salle Marcel Pagnol.

Le 1^{er} prix toutes catégories confondues est attribué à Gérald Gottardo du chemin du Puy ex-aequo avec Claude Guerra du chemin du Peyrard.

- Dans la catégorie « maison de particulier », le 1^{er} prix est décerné à Carmen Bernal, le 2^e à Emile Mottier et le 3^e à Berlangier et André Reynaud ex-aequo.



- Les décorations « Un balcon pour Noël » ont fait remporté le 1^{er} prix à Mélanie Chardon, le 2^e à Maurice Lubac et le 3^e à Ginette Bruna. Quant à la plus belle crèche, le 1^{er} prix a été gagné, une nouvelle fois, par Henriette Martino suivi de Daniel Moulin, tandis que Xavier

Gomez était récompensé dans la catégorie « Noël par un enfant ».

- Le collectif de la Rasboulerie a remporté, une fois de plus, le 1^{er} prix « unissons-nous pour Noël » suivi des habitants du chemin Marcel Pagnol représenté par Claude Canas.

- Côté « décors écologiques », le 1^{er} prix est décerné à Fabienne Hoche-reau de la rue Emile Zola, suivi par Marie Colus de l'avenue de la Gare et d'Isabelle Hoffman de la rue des Récollets. Les participants non primés n'ont bien sûr pas démerité, car tous étaient bons, mais il fallait bien faire un classement. Pour les remercier, il leur a été offert une bouteille d'apéritif provençal (fabriqué à Pernes !). Après la traditionnelle photo souvenir, les participants, le jury et les élus ont trinqué avec le verre de l'amitié.



Marché de Noël tout en douceurs et en traditions...

Les Folklories ont organisé un marché de Noël fidèle aux traditions provençales, pour la plus grande satisfaction du public, avec l'appui des associations pernoises et des nombreux bénévoles.





LES ÉLÈVES COMTADINS RENCONTRENT LES TRADITIONS DE NOËL À LA MAISON FLÉCHIER

En cette période Calendale, la mairie de Pernes ouvre les portes du Musée des Traditions Comtadines aux écoliers de Pernes et des communes voisines. Les élèves des écoles maternelle et élémentaire Jean Moulin sont venues admirer les crèches de la Maison Fléchier, discuter de la composition du repas et des desserts de Noël avec Pierrette Lyon, ainsi qu'écouter les récits et précisions de Jean-Marie Aurard.

Et avant de savourer, avec appétit, la petite brioche de Noël offerte par la municipalité, ils ont chanté le « cambo me faim au » ou écouté le conte « Reviho-te, es Nouvé ! » avec Annette Cottin.

Cette visite scolaire s'inscrit dans un travail suivi, tout au long de l'année, entre les enseignants des deux écoles Jean Moulin et Annette Cottin, chargée du Provençal dans le département.

En allant à la rencontre de ses traditions, de ses racines, l'élève sait d'où il vient et sait mieux qui il est. Il prend ainsi conscience de son identité dans une région où il vit. Il réalise également que le respect des traditions et la modernité ne sont pas incompatibles.

Ces visites commentées, en partenariat avec le personnel de la Mairie, les associations et l'Education Nationale, peuvent offrir un agréable moment éducatif autour de notre langue et notre culture, toute l'année, à tous les élèves du département.



PER'NOËL A APPORTÉ DES CADEAUX AUX ÉCOLES, AUX SENIORS, AUX PERSONNELS COMMUNAUX ET N'A PAS OUBLIÉ CEUX QUI SONT DANS LE BESOIN



Un film avec une jeune chouette « Le Royaume de Ga'Hoole - la légende des gardiens » a comblé les élèves des écoles élémentaires de Pernes, tandis que les maternelles ont découvert la Cie Univers Scène Théâtre à travers le spectacle « Jamais de cadeau ». Les petits, accueillis par la cinquantaine d'assistantes maternelles de Pernes et Velleron, ont rencontré un Père Noël pressé. Au soir de Noël, les cadeaux n'étaient pas prêts « Vite ! vite ! Père Noël » avale ta soupe et lance ton grand traîneau...

Et voici le Père Noël de retour à Pernes, sur la scène du Centre Culturel des Augustins pour livrer les cadeaux aux enfants du personnel communal. Il était, également, présent, mais sous la forme du Maire, Pierre Gabert et de l'adjointe au Centre Communal d'Action Sociale, Nicole Neyron, pour offrir aux personnes âgées, un repas animé par Laurent Comtat, à tous les seniors de plus de 67 ans vivant à Pernes et au hameau des Valayans.

Avec sa hotte sans fond, c'est aussi lui qui a régalé les employés communaux lors d'un buffet de Noël à l'école Marie Mauron, les seniors de la résidence Crillon et les plus démunis avec un colis de Noël en partenariat avec le Secours Catholique et les Restaurants du Cœur. L'homme en rouge avec sa barbe blanche et ses bottes noires a sillonné les rues de Pernes sur sa charette et comblé le public au marché de Noël avec un âne chargé de friandises, décidément, il est partout à la fois ! La magie de Noël s'est éteinte, le Père Noël est retourné au Pôle Nord et la nouvelle année a commencé. Janvier 2011 a apporté les vœux de Pierre Gabert, le maire, et de ses adjoints à l'ensemble des associations pernoises, aux institutions et au personnel communal, sincères et chaleureux, ils représentent de l'espoir pour les douze mois de l'année.



LA TUBER MELANOSPORUM, REINE DE « TRUFFOLIO »

Pour la 2^e édition de Truffolio, les Rabassiers du Comtat avaient organisé un marché aux truffes et aux produits du terroir ainsi que des démonstrations de cavage et conférence par les trufficulteurs pernois, Jean et Joël Gravier.



Le public nombreux a apprécié ces animations autant que la dégustation d'omelettes aux truffes proposées par notre maître pernois Maurice Autard, ou le dîner gastronomique préparé par Jean-Jacques Prévôt.

La fête du diamant noir n'aurait pas été complète sans la bénédiction du marché et le défilé des confréries.

Vivement l'année prochaine pour la troisième édition !

9^e GALETTE DES ROIS DU BANC DES MADURS

Selon leur tradition annuelle, les fidèles du « Banc des Madurs » se sont réunis pour partager le gâteau des rois, confectionné affectueusement par Michel Sac, ancien pâtissier Pernois. C'est dans les Jardins de l'Office de Tourisme qu'une vingtaine de personnes se sont retrouvées en compagnie des élus dont Pierre Gabert et François Pantagène. Les sujets de discussion ne manquant pas, les langues allaient bon train, elles se sont arrêtées le temps de déguster un morceau de galettes et de boire le verre de l'amitié.



UN PERNOIS COMPAGNON DU DEVOIR FAIT SON TOUR DE FRANCE : EN ROUTE POUR RÉUSSIR!

L'apprentissage est aujourd'hui la voie la plus sûre vers l'emploi. Grâce à lui, l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, fondée voilà bientôt 70 ans, forme chaque année, 6000 jeunes aux métiers de la métallurgie, du bâtiment, du cuir et de la boulangerie-pâtisserie. Selon le principe de l'alternance, les apprentis partagent leur temps de formation entre le CFA et l'entreprise d'accueil où, immergés, ils deviennent opérationnels, très vite. Leur insertion sur le marché du travail est donc immédiate, leur offrant un début d'autonomie financière!

Outre l'apprentissage, les Compagnons du Devoir, c'est aussi et surtout le célèbre Tour de France. Ce système de formation, plusieurs fois centenaire, est propre au compagnonnage. Il s'agit d'une mobilité professionnelle de plusieurs années, menant de ville en ville, d'entreprise en entreprise, de pays en pays. Destiné aux jeunes ayant un premier diplôme professionnel, c'est aujourd'hui, 3000 jeunes Compagnons qui le vivent. La diversité et la multiplicité des expé-

riences contribuent à une triple formation – professionnelle, culturelle et humaine – faisant du Tour de France, une formation d'exception.

Les entreprises peuvent également bénéficier des méthodes pédagogiques inédites des Compagnons du Devoir. Ceux-ci ont développé à leur intention une offre de formation continue sur mesure, dont l'objectif est le développement de nouvelles compétences pour une concrétisation rapide des projets de l'entreprise.

De l'initiation au métier à son perfectionnement, les Compagnons du Devoir conçoivent la formation comme le moyen de s'épanouir à tous les âges dans sa vie professionnelle!

C'est au travers des Compagnons du Devoir, que le Pernois Samuel Lambert organise son Tour de France. Titulaire d'un CAP de tailleur de pierre, il était à Dijon en 2010 et a rejoint Lyon où il restera jusqu'à fin mai.

Renseignements aux Compagnons du Devoir, sur le site internet: www.compagnons-du-devoir.com



Samuel Lambert

PERNES AVENIR SOLIDAIRE FAIT SA FÊTE LE 7 MAI SOUS LA HALLE COUVERTE

Comme l'an passé l'association pernoise; Pernes Avenir Solidaire va organiser une journée festive le 7 mai sous la halle couverte.

Vers 12h, l'association offre l'apéritif aux Pernoises et Pernois, qui sera suivi d'un repas bio constitué d'une daube provençale et ses pommes de terre bio le tout pour seulement 5 € par convive. Ce repas pourra être accompagné de vin bio, desserts et café.

Musique et théâtre de grande qualité seront au programme de cette journée de fête; attention les places sont limitées et l'inscription au repas nécessite une réservation et un paiement au préalable par chèque.

Une belle journée en perspective avec Pernes Avenir Solidaire!

Inscriptions: tél. au 04 90 61 30 86 ou 04 90 61 37 59

BOUCICAUT REVIENT A PERNES LE 2 AVRIL

Samedi 2 avril, les organisateurs du Carnaval vous donnent rendez-vous, à partir de 14h, sur la place Fléchier. Les gentils elfes se lanceront, au rythme des percussions de la Batucada, à la poursuite de Boucicaud qui sera accompagné par ses méchants dragons. Ce cortège haut en couleurs se dirigera vers les Jardins de la Mairie, où gentils et méchants combattront jusqu'à la capture de Boucicaud. Puis, le vilain sera exhibé aux yeux de tous et emmené vers les berges de la Nesque, où les elfes le condamneront, le jugeront coupable de tous nos maux et le brûleront. Pour fêter cet événement, la Ligue des Amis de l'Ecole Laïque, avec l'aide des parents, offrira aux enfants un goûter. N'hésitez pas à parler autour de vous de l'arrestation imminente de Bouci-



caud! Amenez vos amis et venez nombreux assister à cette capture, en faisant la fête dans les rues de Pernes. **Mais attention tout de même à ce que votre défoulement ne porte atteinte ni aux autres ni à leurs biens, en jetant, par exemple, des œufs et de la farine sur les façades, ou des pétards sur les enfants et les personnes âgées, allant même jusqu'à les blesser. Ces actes sont à proscrire si l'on veut que le carnaval reste une grande et belle fête, appréciée autant du public que des participants et organisateurs.**



LE 5 JUIN, VENEZ NOMBREUX ADMIRER LES « ARTS DANS LA RUE »

Les jours fériés, cette année, s'estompent en mai, vive le mois de juin et son printemps! L'Association des Artistes et Amateurs Pernois en profite, elle a programmé ses « Arts dans la Rue » le dimanche 5 juin. La manifestation se déroulera sur le quai de Verdun, la place Gabriel Moutte et le jardin de l'Office de Tourisme, de 10h à 19h30. L'association, en partenariat avec la ville de Pernes, vous invite à venir admirer peintres et sculpteurs qui vous feront découvrir leurs œuvres. Renseignements: contacter le président, Guy Favier par mail: favier.parent@wanadoo.fr ou au 04 90 61 66 03.



FORUM CARPENSUD : 30 MARS 2011

L'association Carpensud regroupe les entrepreneurs des zones d'activités de Carpentras et Pernes. Mercredi 30 mars, elle organise son 2^e Forum des entreprises, à l'espace Auzon de Carpentras. Une quarantaine d'exposants sont attendus pour présenter leurs activités, se rencontrer et développer leurs relations commerciales. Le président Pierre Vincent et le bureau de l'association Carpensud vous attendent pour la 2^e édition de leur Forum, qui réunit les entrepreneurs de la zone autour d'animations conviviales. « On a tellement la tête dans le guidon qu'on ne prend pas le temps de se connaître », explique Sébastien Camus, trésorier adjoint et directeur du groupe Sécuriforce. Ainsi le Forum permet-il aux chefs d'entreprises de partager leurs expériences, d'aborder des thèmes communs comme les pratiques « durables » dans la zone d'activités et de faire découvrir aux visiteurs les services et les produits qu'ils commercialisent. En 2010, l'événement avait rassemblé plus de 40 exposants de secteurs très diversifiés (automobile, industrie, agro-alimentaire, services, artisanat...). Cette année encore, un nombre tout aussi important de participants est attendu à partir de 9h pour accueillir les visiteurs à l'écoute du développement économique de la zone et/ou en recherche de nouveaux partenaires. Placé sous le signe des forces vives et des richesses du territoire du Comtat Venaissin, le Forum des entreprises 2011 promet d'être enrichissant et dynamique. Rendez-vous le 30 mars à l'Espace Auzon de Carpentras! Contact: Caroline Maritan, mail: contact@carpensud.com, tél.: 04 90 67 27 00.

LE 6 AVRIL : RETOUR DU MARCHÉ DU SOIR DES PRODUCTEURS, LE MERCREDI, DE 18 h À 20 h, PLACE FRÉDÉRIC MISTRAL



A partir du 6 avril, le marché du soir des producteurs du mercredi reprend ses quartiers, place Frédéric Mistral. Le Marché du soir des Producteurs est un label délivré par la Chambre d'Agriculture, les vendeurs ne sont que des agriculteurs en activité, les produits sont récoltés du jour et mûris sur la plante, les prix sont ceux de la vente directe, les produits sont exclusivement de saison, les agriculteurs vous parlent de leur métier et de leurs produits.

Le premier mercredi de chaque mois vous pouvez gagner « Le panier garni du Marché », tirage d'avril à août à 19 h 30 et de septembre à octobre à 18 h 30. Du 6 avril au 31 août, place Frédéric Mistral, le Marché du soir des Producteurs se tiendra de 18 h à 20 h ; du 7 septembre au 12 octobre, le marché aura lieu de 17 h à 19 h.

Chaque dernier mercredi du mois à partir de mai, les dégustation et mise en valeur d'un produit local seront organisées par la commune.

LE CLUB DES SENIORS EN FÊTE

Au centre des fêtes de fin d'année, le club des seniors festoie, des gâteaux faits maison sont confiés à Nadine, l'animatrice, il en va de même des bouteilles apportées par les adhérents, il est temps de fêter... les 77 ans de Mauricette Reynaud et l'installation d'Hélène Pérez à la résidence Crillon ! Clémentines et papillotes complètent ce goûter que chacun attend impatientement, car les seniors, outre le fait de partager des jeux et sorties, adorent fêter leur anniversaire ou crémaillère ou... , peu importe le prétexte, l'essentiel étant d'être ensemble, entre ami(e)s.

Chaque jour, ce sont près d'une vingtaine de personnes qui se retrouvent au club qui compte environ 70 adhérents. L'année 2011 est pleine de promesses pour ces jeunes retraités qui prennent du bon temps. Accompagnés de Nadine Norindr et Nicole Neyron, l'adjointe aux personnes âgées, ils se rendent au bowling, au cinéma, au théâtre d'Avignon, partagent le gâteau des rois, les crêpes, les lotos, les lectures organisées par



la bibliothèque au sein du club. Les seniors participent également les lundis et vendredis après-midi à l'atelier mémoire de Nadine. Grâce au livre confié par le Dr Bertrand, le « Memo Peps » qu'elle suit pas à pas et aux jeux de mémoire de la ludothèque municipale, l'animatrice fait progresser « ses élèves ».

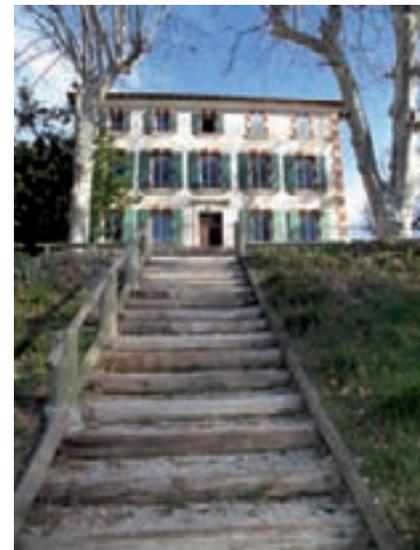
Information : le « MemoPeps » propose des mises en situation qui sont des simulations de situations difficiles dans la vie quotidienne. Ces mises en situation ont pour but d'inciter à repérer les difficultés des personnes et à mettre en application des stratégies spécifiques permettant de les surmonter.

Pour les beaux jours, les responsables préparent une sortie dans les Bouches-du-Rhône, afin d'y déguster une fameuse bouillabaisse, mais, avant cela, c'est avec tous les seniors qu'ils ont posé fièrement devant le panneau d'affichage en fer forgé, nouvellement apposé sur leur bâtiment.



Le Domaine de Coudray à Aurel constitué d'une demeure du 19^e siècle, de bâtiments annexes et de 20 ha de bois et terres agricoles, présente un charme indescriptible dans un paysage des plus beaux au cœur du Ventoux. On y vit un dépaysement complet à seulement 45 minutes de Pernes, dans le calme et dans une nature préservée et des plus agréables.

A compter du 1^{er} juillet prochain, la commune assurera la gestion de ce domaine, dont elle est propriétaire depuis 1957 et qui jusqu'à alors était assurée par la Ligue des Amis de l'École Laïque qui y a réalisé un travail remarquable. La colonie de vacances, usage principal du domaine, va continuer et en juillet, les enfants pernois seront reçus à Aurel dans les mêmes conditions d'animation et financières et avec les mêmes objectifs pédagogiques, proches de la nature. C'est une équipe, dont certains membres ont été colons à Aurel, qui animera les 2 séjours de juillet de deux semaines chacun, avec de nombreuses activités liées à la nature.



LE DOMAINE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS PERNOISES

En dehors des périodes de colonies de vacances et de classes vertes, les associations, dans le cadre de leurs activités, pourront passer entre 1 et 7 jours dans ce domaine pour des stages, des séminaires, des séjours détente entre les membres des associations. L'usage du domaine à des fins privées pour un membre d'association ne sera pas possible. L'hébergement se fera en dortoir, une cuisine permet de préparer les repas qui sont pris dans la salle-à-manger du lieu. Les salles d'activités permettent des travaux d'intérieur, quant aux activités nature ou sportives, elles sont innombrables car l'environnement du domaine est d'une richesse extraordinaire.



- Renseignements pour la colonie (accueil enfance) : Sévera Mathieu au 04 90 61 27 87.
- Renseignements pour les associations souhaitant utiliser Aurel : Georgia Neyron au 04 90 61 45 14

LE 29 MAI : 2^e CONCOURS D'IMITATION DE CHANTS D'OISEAUX

C'est dans les Jardins de la Mairie (ou, en cas de pluie, aux Augustins) que les amateurs d'oiseaux et animaux de basse-cour, interviendront, avec ou sans appeaux, lors d'un concours d'imitation. Dès 15 h, les élèves des écoles de chilet défilent, un à un, pour faire entendre au public leur plus beau chant, qu'il soit imposé ou libre. Petits et grands, hommes et femmes, tous seront attendus et entendus dans le cadre insolite des Jardins de la Mairie. Le Maître de cérémonie ne sera autre que Bernard Raymond, le musicien de la garrigue.

UNE ÉCOLE DU « CHILET » OUVRE À PERNES EN AVRIL

Le dernier vendredi de chaque mois à compter d'avril, de 18 h à 19 h 30, un professeur de l'AICO (Association d'Imitation du Chant des Oiseaux) se propose d'initier les enfants et adultes à l'imitation des chants d'oiseaux.

Cet enseignement s'adresse aussi bien aux personnes qui veulent débiter que celles qui souhaitent se perfectionner ; les cours auront lieu à l'ancienne école maternelle Louis Giraud, salle B2 rebaptisée salle Topaze. Seule l'adhésion à l'AICO sera demandée pour pouvoir participer aux initiations, de plus, un appeau sera offert à toute personne qui s'inscrira à l'école pernoise du chilet.





MANGER TOUJOURS MIEUX DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES



«MIEUX COMMUNIQUER POUR MIEUX MANGER»



Chaque année, la Société Scolarest, partenaire cantine de la commune, anime des ateliers pour veiller sur le « mieux manger » des élèves : intervention de diététicienne, campagne d'affichage et, cette année, la prestation d'une marionnettiste. « Super Harry », le super héros habillé d'une cape et de bottes rouges, a fait découvrir aux enfants les céréales, ainsi que les fruits et légumes de saison, secs et frais. Pour leur santé, la marionnette les a encouragés à manger 5 portions par jour de fruits et de légumes, à bouger et faire du sport, à réduire leur consommation de sel, mais aussi à ne pas oublier de manger des produits laitiers, de la viande ou du poisson ou encore des œufs. Les salsifis sont passés comme une lettre à la poste et petits et grands ont bien ri avec « super Harry ».



Depuis septembre 2009 et dans une démarche de développement durable, la ville renforce sa politique d'amélioration et d'exigence concernant l'alimentation. Après un repas bio par trimestre et un pendant la semaine du goût dans les cantines, un élément bio à chaque repas, 80% de produits frais, locaux et de saison, l'éviction des OGM, la municipalité s'ouvre sur un nouveau projet. La ville, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole, développe le programme où tous les consommateurs sont aussi les acteurs de ce qu'ils mangent, de préférence des aliments du Ventoux, achetés directement aux producteurs, une chaîne qui peut être réalisée par le biais d'une communication constante privée et communale. Un projet éducatif et pédagogique qui concerne l'ensemble des services : périscolaire, restauration scolaire, aides maternelles, ludothèque, bibliothèque, crèche, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Pernes récré » et s'étendra au service des sports et au club des jeunes. De par la volonté municipale, plusieurs objectifs sont concernés :

- travailler pour valoriser les produits locaux de saison.
- Des axes sont à développer :
 - l'environnement, l'agriculture et la reconnaissance des signes de qualité ;
 - les fruits et légumes de saison locaux et d'ailleurs ;
 - d'un point de vue santé : les différents groupes d'aliments, la connaissance en nutrition ;
 - l'éveil des sens, côté saveurs ;
 - l'alimentation des « anciens » ;
 - l'alimentation dans le monde : mal bouffe, faim... ;
 - la publicité et ses pièges au niveau alimentation ;
 - le commerce équitable et le développement durable.

Ainsi, le projet structuré et accompagné par Pascale Bondurand, conseillère à la MSA, a pour objectif de former les animateurs des services municipaux avec des techniques et des outils et de mettre en place des ateliers entre 12h et 14h (arts plastique, contes, ateliers sensoriels, lectures, jardinage, recherches...). Une mallette pédagogique est à disposition de ces acteurs et un lien permanent avec le restaurant scolaire permettra d'accroître et de continuer ce projet à la cantine. Des conférences seront réservées aux parents (intervention par exemple du Pr Joyeux), de petits ambassadeurs du goût pourront être désignés, et des ateliers jardinage pourront être mis en place.

Ce travail de longue haleine sera reconduit, chaque année, auprès des élèves et des enfants afin de les sensibiliser à l'intérêt d'une alimentation diversifiée et de saison pour qu'en grandissant, ils deviennent des « consommateurs » avertis !

- donner des repères aux enfants sur l'alimentation pour mieux la comprendre et l'apprécier ;
- revaloriser auprès du personnel d'animation et de la restauration, leur rôle autour de l'alimentation ;
- informer les familles sur le contenu des assiettes et les ateliers pédagogiques conduits entre midi et deux et la démarche conduite par la mairie liés à l'alimentation ;
- sensibiliser les enfants à l'intérêt d'une alimentation diversifiée et de saison pour les préparer à être des consommateurs avertis ;



À LA DÉCOUVERTE DES FRUITS ET LÉGUMES

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Pernes récré », dont la direction est confiée à Sévera Mathieu, intègre à son projet pédagogique la connaissance des aliments. Des actions ont ainsi été menées, depuis plusieurs années, sous forme de jeux, expériences, énigmes, questionnaire... par Céline, Sandrine et, plus particulièrement, par Chantal. Tout dernièrement, une sortie au « potager des halles » a permis d'approfondir les connaissances alimentaires de deux équipes d'enfants, nommées pour l'occasion, les « litchis » et les « figues ».



particularités des fruits et les légumes : racine, feuille, tige, fruit, graine et ont appris par exemple que les pleurotes ne sont pas... des carottes qui pleurent mais bien des champignons comestibles ! Une façon ludique d'enseigner « le bien manger » et une excellente initiative qui se prolongera avec le programme mis en place par la municipalité.

L'ESPACE JEUNESSE MUNICIPAL PREND SES QUARTIERS DE PRINTEMPS

BREF RETOUR SUR LES ACTIVITÉS PASSÉES...

Activités intergénérationnelles : une galette des rois animée par l'association de hip hop a marqué le club des seniors, il en a été de même avec la crêpe party. Le séjour ski en Savoie organisé pendant les vacances de février à Saint-Jean d'Arves a ravi les adhérents, tout comme l'atelier déco « création d'un comptoir en palettes », le chantier jeunes peinture, le stage d'anglais et le soutien en maths. Vif succès aussi, pour les adeptes du football, avec le challenge futsal en mars à Nyons.

LE POINT INFORMATION

JEUNESSE (contactez Olivier ou Carole)

La 7^e édition de l'opération « **Jobs d'été** » est programmé au 18 avril sous le signe « **CV'raiment bien !!** »

Cette opération consiste à aider les jeunes à trouver un job d'été; elle se déroulera pendant les vacances scolaires, le lundi 18 avril toute la journée, dans les locaux mêmes de l'espace jeunesse. Petite originalité, cette année, avec l'extension du thème à la rencontre de centres de formations ou d'entreprises d'insertion.

Le PIJ à la rencontre des jeunes Pernois du Lycée Victor Hugo.

► Les mardis : rédaction de curriculum vitae et lettres de motivation de 12 h à 14 h, informations sur les aides aux projets, le réseau de baby-sitting, le permis de conduire, le brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur.

► Nouveauté au Point Information Jeunesse : vous pouvez désormais consulter les fiches métiers du centre de documentation et Information Jeunesse directement sur les postes informatiques.

QUELQUES NOUVELLES DU F.I.J.*

Deux projets de jeunes ont été subventionnés récemment : celui de Guillaume et de son association « Les enfants du milieu du monde », qui vient en aide et soutien aux enfants de Sao-Tomé en leur fournissant du matériel scolaire; et le projet d'Anna qui, dans la droite lignée de ses études artistiques, développe actuel-

lement une série de paravents dans le plus pur style Art-Déco.



* **Rappel** : Le F.I.J, fonds d'initiative jeunes, propose aux publics âgés de 12 à 30 ans de bénéficier d'un soutien, technique, logistique et financier pour la réalisation d'un projet. Le ou les jeunes intéressés par ce dispositif doivent se faire accompagner par une structure porteuse, en l'occurrence le PIJ pour la commune de Pernes-les-Fontaines. Pour toute demande, s'adresser à Sébastien Poudevigne, qui se fera un plaisir de vous orienter dans le montage du dossier.

APPEL À PROJETS JEUNES (MSA) « MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL »

Vous êtes au minimum 3, vous avez entre 13 et 22 ans, vous résidez dans une commune rurale ou faites partie d'un groupe composé majoritairement de ressortissants agricoles et vous avez un projet qui porte sur l'un de ces 4 domaines : cultures et arts, solidarité et citoyenneté, santé et activités physiques et sportives ou thématiques inexplorées et démarches innovantes... La MSA peut financer votre projet, venez rencontrer Olivier au Point Information Jeunesse.

QUELQUES DATES À RETENIR POUR LES PROCHAINES ANIMATIONS

- le 9 avril : journée de l'environnement avec « **La Nesque Propre** »
- du 9 au 13 avril 2011 : **accueil des jeunes Bulgares** avec le Comité de Jumelage Pernes-Troyan : découverte des arts appliqués, sorties touristiques
- du 19 au 22 avril : **stage d'anglais**
- le 21 avril : **sortie bowling**
- du 26 au 29 Avril : **stage hip-hop** au château de Coudray à Aurel. Tarif : nous consulter.
- le 29 avril : **jeux de la fête votive** dans les jardins de la mairie et **challenge de futsal** à l'Isle-sur-la-Sorgue. 7 places 3 points.
- Le 21 mai : **grande Fête de la Jeunesse** dans les jardins de la mairie. Venez fêter les 10 ans du club Jeunes.
- Le 25 mai : **sortie jorky ball**. 8 places 3 points.
- Le 27 mai : **la Fête des voisins**. Cette année, l'Espace Jeunesse Municipal se déplace dans un nouveau quartier. Au programme : musique convivialité, et rencontre entre voisins.
- Le 11 juin : **démo de hip-hop** au théâtre antique d'Orange dans le cadre de la journée de soutien aux otages de part le monde.
- Le 18 juin : **sortie canyoning**. 8 places 3 points.

L'ÉTÉ SE PRÉPARE ACTIVEMENT...

Quelques idées fusesnt déjà : la formule « Pack Ado-sport »* sera mise en place, comme l'an dernier, pour cet été. La formule s'articule autour de semaines types de 5 jours ponctués de 4 jours de camps sportifs d'extérieur les mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Cette formule alliera l'opportunité d'un mode de garde avec l'idée d'actions dynamiques en extérieur : équitation, VTT, rafting, trottinette de descente, moto, quad, etc.

* Au total, le Pack Ados sport comportera deux camps avec nuitées et deux stages sans nuitées.

SUR VOS TABLETTES

► Les ateliers permanents du service jeunesse (lieu : Espace Jeunesse, 19 avenue Font de Luna, 84210 Pernes-les-fontaines) Renseignements et inscriptions : 04 90 66 52 44 du lundi au samedi de 14 h à 18 h 30.

► **Le hip-hop** avec Emmanuelle : de 17 h 30 à 20 h (cours le mercredi pour les confirmés et concours et le jeudi pour les débutants et moyens). Tarif : 27 €/trimestre pour les débutants, 32 €/trimestre pour les confirmés ; tarif selon quotient familial.



► **Le soutien en mathématiques** avec Sébastien, les mardis et jeudis de 16 h à 18 h, possibilité d'autres créneaux sur rendez-vous. L'Espace Jeunesse Municipal reçoit de plus en plus de demandes de soutien pour cette matière, tant au niveau des révisions avant contrôle qu'en accompagnement régulier ; les jeunes collégiens et lycéens peuvent contacter l'Espace Jeunesse Municipal, du lundi au vendredi pour un suivi personnalisé, ce soutien est gratuit.

LES ANIMATIONS PERMANENTES AU COLLÈGE

► Soutien en mathématiques avec Sébastien, le mercredi de 9 h à 11 h.

► Gymnastique et détente avec Carole, le mardi de 12 h à 14 h. 20 jeunes en moyenne se retrouvent dans le dojo.

► L'activité sport co' avec Didier, le vendredi de 12 h à 14 h : 25 jeunes en moyenne investissent le plateau sportif.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Le club est ouvert à tous les jeunes de 12 à 17 ans, du lundi au samedi de 14 h à 18 h 30. Une équipe adulte et diplômée accueille les adolescents de la commune, la structure est dotée pour son fonctionnement d'un label délivré par le ministère de la Jeunesse et des Sports (accueil de jeunes).

Adresse : 19 avenue Font de Luna, 84210 Pernes, e-mail : espace-jeunesse-pernes@wanadoo.fr, blog : espacejeunessepernesunblogfr.unblog.fr, tél. : 04 90 66 52 44.

N'hésitez pas à visiter le blog, les infos sont remises à jour régulièrement, vous y trouverez les dossiers d'inscriptions, les photos des activités, les propositions d'actions à venir et tous les comptes-rendus des actions réalisées.

LES COLLÉGIENS SUR LES PISTES DE SKI DU VAL D'ALLOS

Alors que les vacances de Noël se terminaient pour les collégiens de Charles Doche, les cinquièmes sont partis, avant le lever du soleil, expérimenter les pistes de ski du Seignus. A l'initiative d'enseignants du collège, ce séjour s'étalait du 3 au 8 janvier et comptabilisait 133 élèves. Ces derniers ont pu profiter d'une semaine de ski dans la station du Val d'Allos, où ils étaient accompagnés par sept enseignants et trois parents d'élèves. Une occasion unique pour découvrir, à la fois, le milieu montagnard avec son environnement, ses métiers, le travail des pisteurs et la sécurité en montagne... mais aussi la possibilité pour certains de découvrir la neige et le ski et pour les autres de se perfectionner dans cette discipline. Les élèves étaient répartis par groupe de niveaux et ils skiaient 2 heures le matin et 2 heures l'après-midi avec des moniteurs de l'Ecole de Ski Français. La soirée était consacrée aux cours de sciences de la vie et de la terre ou de physique et chimie. Des sorties ont permis de découvrir le village d'Allos et de faire la rencontre des secouristes de la station et d'un apiculteur ; l'organisation d'une boum a régalaé les enfants avant leur retour. Malgré une météo capricieuse, le séjour s'est déroulé pour tous dans une ambiance des plus agréables, et les élèves sont fiers des petits insignes qu'ils ont ramenés de leur séjour au ski. Vivement 2012 pour un nouveau rendez-vous !





DES CHANGEMENTS DANS LE BUREAU DE L'ASSOCIATION TRAIT D'UNION

L'année 2010-2011 est riche en nouveaux projets pour l'association, avec comme toujours en priorité : le bien-être des enfants, tant dans le milieu scolaire qu'extra-scolaire. Trait d'Union s'emploie à maintenir, au plus haut, son niveau d'implication dans la vie de tous les enfants pernois, et ce depuis, maintenant, 15 ans. L'association se veut être un réel « trait d'union » entre les différentes institutions et les parents d'élèves, mais elle peut, aussi, endosser le rôle de médiateur, comme elle l'a fait, lors du « blocus » devant le collège en juin dernier. Nombreux sont les parents qui ont choisi de faire confiance en adhérant à l'association.

Y adhérer n'implique pas forcément un engagement physique de la part des parents, mais ce nombre croissant d'adhérents est un soutien précieux qui permet à Trait d'Union d'être encore plus représentatif auprès des institutions académiques et municipales.

Lors de la dernière assemblée générale, les membres de l'association ont procédé à l'élection d'un nouveau bureau car Patricia Sorbier, secrétaire dynamique, impliqué au sein de l'association depuis sa création a annoncé officiellement son départ. Elle a été félicitée pour son dévouement et le temps passé dans l'association, tout comme Yannick Libourel, personnage tout aussi incontournable de l'association, qui quitte, également le bureau. De nouvelles élections ont permis d'élire Laurent Comtat en tant que président, Elisabeth Martin comme vice-présidente, Valérie Peyrache est trésorière, Patrice Martin est son adjoint, Marlène Laugier est secrétaire et Sophie Gelsomino est son adjointe.



Étant donné le succès des activités passées proposées par l'association, Trait d'Union va les reconduire pour cette nouvelle saison. Ainsi l'incontournable manifestation, tant

attendue par les chérubins, appelée aussi « boum des enfants » vient d'avoir lieu. Comme toujours, la boum, avec ses concours de danses, a été un réel succès, dû tant aux bénévoles, organisateurs et présentateurs qu'aux participants eux-mêmes. Dans cette continuité, un stage est programmé pour les vacances de Pâques, dont le thème reste à déterminer, quant au Père Noël, il viendra faire son petit tour dans les écoles de Pernes à la fin de l'année.

Vous pouvez contacter l'association « Trait d'Union » et son président, Laurent Comtat, par messagerie : trait-union.pernes@wanadoo.fr ou téléphone : 04 90 61 50 84 / 06 07 15 35 96.



OPPOSITION OBYOSILLION

LETTRE OUVERTE A PIERRE GABERT MAIRE DE PERNES LES FONTAINES

Monsieur le Maire,

Vous avez décidé de rompre la collaboration « vieille de 53 ans » entre la Ligue des Amis de l'Ecole Laïque et la commune et de municipaliser les colonies de vacances ! ...

Nous contestons votre façon d'agir irrespectueuse du monde associatif et nous dénonçons votre gouvernance antidémocratique.

Il est inacceptable d'évincer, sans aucune négociation préalable, sans la politesse la plus élémentaire, une association d'utilité publique affiliée au mouvement d'éducation populaire prônant des valeurs de solidarité, de citoyenneté et de laïcité **ayant fait ses preuves depuis plus de 80 ans.**

Il est choquant de traiter avec autant de dédain des bénévoles dont vous avez si souvent vanté l'irréprochable gestion, louant publiquement la qualité de leur travail au service de nos enfants (lors du 50^e anniversaire de la colonie d'Aurel par exemple).

M. le Maire, quand mettrez-vous vos actes en adéquation avec vos discours ?

Lors du dernier conseil municipal du 15 décembre dernier, nous avons voté une subvention en faveur de la Ligue des Amis de l'Ecole Laïque, pour financer une étude technique préalable à des travaux de rénovation du centre de vacances d'Aurel.

Pourquoi avoir laissé la Ligue s'engager dans un projet d'avenir ? ... si vous aviez décidé de lui retirer la gestion du centre ? !

Pourquoi ne pas nous avoir fait part, alors, de votre intention de rompre le bail avec cette association ?

L'association vous a fait par courrier des propositions: tarifs préférentiels, priorité pour les associations pernoises, services municipaux, pour des locations à Aurel, pour toute réponse ils n'ont reçu qu'une notification de fin de bail ! ...

Vous avez décidé de gouverner seul, de laisser tous les élus municipaux, dans l'ignorance de votre politique et d'utiliser le conseil municipal comme chambre d'enregistrement de vos décisions. C'est par voie de presse que la plupart des élus ont appris votre décision ! Bravo !

Certes la loi vous donne la possibilité de diriger ainsi votre commune, mais les citoyens sont en droit d'attendre plus de concertation et de dialogue de la part du **premier magistrat** de la ville.

M. le Maire, ce n'est pas la première fois que nous vous interpellons sur votre gouvernance autoritaire et arbitraire, vous ne rendez pas service à l'ensemble de la population pernoise. **Des décisions unilatérales prises en comité restreint sont des fonctionnements d'un autre âge. Ce n'est pas notre conception du fonctionnement municipal.**

Il est temps, M. le Maire, que vous preniez en considération vos conseillers municipaux, les associations pernoises, les habitants, vos concitoyens.

« Nous sommes tous des obsolètes. »

« Le Maire de Pernes, à l'issue d'une réflexion, a jugé opportun de déclarer obsolète le bail consenti à l'association La Ligue

des Amis de l'Ecole Laïque, à qui était confiée depuis 53 ans la gestion totale du centre de vacances du château de Coudray à Aurel.

L'obsolescence est le fait de tomber en désuétude ou de devenir périmé. Ou encore le vieillissement d'un matériel dû à l'apparition d'un nouveau plus performant et d'un meilleur rendement.

Le maire a jugé que sa future organisation et ses nouvelles équipes seraient plus performantes et moins coûteuses. (À voir...)

Les 53 ans d'expérience et le travail des bénévoles, que tout le monde s'accorde à dire qu'il fut de qualité, furent rayés d'un coup de crayon, sans débat, sans concertation, sans avertissement. Un beau matin, un huissier déposa le fruit d'une réflexion de l'équipe municipale, dans le courrier de la « Ligue ».

« Votre bail est obsolète, vous devez rendre les clefs du château »

Le fonctionnement du centre de vacances ne fut jamais critiqué, le budget rigoureusement tenu, mais un bail de 35 ans c'est obsolète, cirulez, y a rien à comprendre !

C'est seulement l'expression du pouvoir exorbitant que pratique une municipalité dans un pays dit démocratique !

Le Maire, qui se veut cohérent, vient en fait de dévoiler un peu plus son refus systématique du dialogue, comme s'il y avait deux catégories de Pernois: les inconditionnels, qui ne posent pas de problèmes, et les autres, qui s'engagent, s'investissent sans arrière-pensée au service des citoyens et sont brutalement dépossédés de la confiance dont ils bénéficiaient, pour cause d'obsolescence !

Après 53 ans d'un « mariage d'amour » le divorce est brutal, sans préavis, et bien sûr sans dédommagement moral !

La municipalisation de la colonie d'Aurel restera dans le parcours de l'équipe municipale une tache dans l'histoire de la ville de Pernes. Puisse la raison leur revenir. Le tissu associatif est inquiet, la sincérité des décideurs n'est plus crédible. »

Retrouver les dates et les comptes-rendus des séances du conseil municipal, les informations sur la vie pernoise et comtadine sur le blog de l'association Pernes Avenir Solidaire <http://pernesavenirsolidaire.midiblogs.com> et dans son journal « LEVER DE RIDEAU »

Pernes Avenir Solidaire veut instaurer sur Pernes-les-Fontaines plus de transparence et de liberté d'expression et demander des comptes à des élus majoritaires qui considèrent trop souvent la gestion municipale comme leur affaire personnelle.

Son Blog est gratuit face au lourd budget « communication » d'une mairie tournée vers l'autopromotion de sa majorité que d'une véritable information soucieuse d'objectivité.

Pernoises et Pernois, nous vous invitons à participer, à nous soutenir et à user sans modération de ce BLOG pour vous exprimer et faire vivre la démocratie à Pernes.

Annie Rey - Mario Moretti -
Françoise Desjames - Gérard Louchène

RÉPONSE À « LA LETTRE OUVERTE À PIERRE GABERT, MAIRE DE PERNES-LES-FONTAINES »

Mesdames Rey et Desjames, Messieurs Moretti et Louchène, vous avez écrit à mon intention une « lettre ouverte » concernant la colonie de vacances d'Aurel (voir ci-contre).

La lecture de cette lettre m'oblige à une réponse, afin d'apporter aux Pernois et aux Valayannais les éléments objectifs nécessaires à tout jugement impartial.

Le bail qui lie la Ligue à la mairie, sur le centre de vacances d'Aurel, arrive à son terme le 1^{er} juillet 2011. Dans tout bail il y a un propriétaire, un locataire et un temps déterminé. Le locataire, à la fin du contrat, même si celui-ci est très ancien, peut ne pas se le voir renouveler. La règle est ainsi faite et le locataire ne doit jamais s'approprier les lieux.

Nous avons décidé de ne pas renouveler le bail dont la rédaction est vieille (36 ans) ; pour ce faire, il existe des procédures légales, qui doivent être scrupuleusement respectées, ce que l'on a fait par lettre recommandée avec accusé de réception et par pli d'huissier.

Pour ce qui est du Conseil municipal, j'ai pris une décision municipale, en référence à la délégation que m'a donnée le Conseil pour traiter des baux dont la durée étaient inférieure à 12 ans (celui de la Ligue est de 9 ans). Ma gouvernance est toujours respectueuse de la réglementation et de la démocratie.

Contrairement à ce que vous écrivez, je respecte profondément le monde associatif, qui est source de vie dans la commune, puisque l'un des objectifs de notre projet de reprise de la gestion est de mettre à disposition des associations pernoises par priorité et à un tarif très préférentiel le domaine d'Aurel, alors qu'à l'heure actuelle très peu d'associations pernoises (un ou deux, selon les années) utilisent le centre et, de plus, elle payent le même tarif que leurs collègues des autres communes. Je vous demande donc, qui de la Ligue ou de la Mairie est irrespectueuse (comme vous le dites) du monde associatif ?

Pour ce qui concerne les discussions et les rencontres avec la Ligue, j'ai reçu ses représentants le 30 septembre 2010 et leur ai fait part de nos réflexions concernant notre projet de reprise éventuelle de la gestion d'Aurel, avec les motifs d'une telle orientation, à savoir :

— Le centre de vacances avec les enfants (six semaines) fonctionne très bien et je ne l'ai jamais critiqué, bien au contraire. Cependant, la mairie, pour mettre de la cohérence dans ses services proposés à la population, souhaite municipaliser la gestion du Centre, afin de créer un guichet unique, où les parents trouveront toutes les informations et toutes les démarches concernant les différents systèmes d'accueil des enfants sur la commune.

Pourquoi cette orientation aujourd'hui ? Pour deux raisons : • nous sommes à la fin du bail • avant 2007, la commune ne s'occupait que des mercredis ; les petites vacances étaient assurées par alternance entre la Ligue et les Francas ; les grandes vacances, quant à elles, étaient assurées par les Francas et à Aurel par la Ligue. Il y avait une répartition consensuelle des services entre la commune et les associations. En 2007, les Francas ont décidé de cesser leur activité. A ce moment-là, j'ai proposé à la Ligue de reprendre le centre aéré des petites et grandes vacances ; l'association a alors demandé à ce que la mairie lui mette à disposition un directeur ; en réponse, la commune a accepté sous réserve de partager ce poste à raison de 80 % pour la Ligue et 20 % pour la mairie (pour les mercredis). La Ligue a refusé cette proposition. Le centre aéré a donc été municipalisé et la Mairie a constitué une équipe d'animations diplômée, sous la responsabilité d'une directrice et a ainsi acquis de nouvelles compétences. Tout est donc en place pour assurer la gestion du Centre d'Aurel.

— L'utilisation du Centre sur les autres périodes (46 semaines) pose un vrai problème, car, sur le volet des classes vertes, les écoles de Pernes ne fréquentent plus Aurel ; sur le volet associatif, très peu d'associations pernoises utilisent le centre. Elle payent le même tarif que



les associations extérieures et, sur les journées louées aux associations des autres communes, très souvent ce sont pour des fêtes privées (anniversaire, par exemple).

— Lorsque les services municipaux (ALSH, Club des Jeunes) utilisent le Centre, la Ligue facture à la mairie le même tarif que pour les ALSH des autres communes, alors que Pernes, outre sa participation financière importante lors de la rénovation générale de 1990 et aux équipements, a augmenté ces dernières années sa contribution financière au fonctionnement, en rémunérant un agent permanent sur le site, qui assure les missions de surveillance et d'entretien, aussi bien des intérieurs que des extérieurs. De plus, les services techniques montent plusieurs fois dans l'année afin d'assurer les travaux d'entretien plus importants et également des travaux de rénovation (sanitaires, par exemple).

— Le domaine d'Aurel est constitué des bâtiments autour du château et d'environ 20 hectares, dont la moitié est en terre agricole sous louée par la Ligue à un agriculteur local.

— Le bail date de 1975 - soit 36 ans. Il ne précise que l'usage du domaine à des fins de colonie de vacances et non à des fins de location. Il est donc obsolète et tombé en désuétude, car tout le monde comprendra qu'entre 1975 et 2011, beaucoup de choses ont changé.

Face à ces observations la Ligue m'a écrit, le 10 novembre, en répondant à mes différentes constatations et, comme par hasard, en allant dans le sens que je souhaitais sur le volet des locations. J'aurais préféré, et il aurait été plus respectueux des Pernois, que, lorsque la Ligue a décidé de louer le centre, elle n'attende pas des années pour penser et s'occuper des associations pernoises et des services municipaux. Par ailleurs, le dit courrier n'aborde absolument pas l'usage privé du Centre, ni une solution alternative à notre projet, que la Ligue pourrait proposer et qui constituerait un élément de négociation. Après ce courrier, la Ligue ne m'a demandé aucun rendez-vous pour discuter.

Pour ce qui concerne le Conseil municipal du 15 décembre, j'ai fait, en effet, voter une subvention de 400 € au profit de la Ligue, pour une étude thermique sur le Centre, dont je n'ai d'ailleurs pas eu le rapport, car je m'étais engagé au printemps dernier, alors que les réflexions n'étaient pas commencées, à apporter cette aide, et parce que je tiens mes engagements. L'opposition que vous êtes, qui, je pense, devait être informée de ma rencontre du 30 septembre et du courrier du 10 novembre, n'a fait, durant ce conseil, aucune observation, n'a posé aucune question sur le sujet et ce malgré la présence dans le public de membres de la Ligue.

Pour ce qui est de ma gouvernance, je vous précise qu'elle se fait avec l'ensemble des adjoints et des conseillers municipaux, en fonction des rôles de chacun. Pour ce qui est des citoyens, je les reçois, je les réunis en fonction des problèmes et, chaque fois, je m'efforce de leur apporter des solutions.

Fin décembre, j'ai donc informé la Ligue du non-renouvellement du bail. A ma demande, j'ai reçu trois membres de la Ligue, le 6 janvier 2011, pour leur faire part

de l'avancement de nos réflexions (suite à notre réunion du 30 septembre 2010), à savoir qu'il fallait distinguer et étudier séparément deux éléments du dossier :

- la non reconduction du bail vieux de 36 ans qui, quel que soit l'avenir, serait à revoir, donc devait être dénoncé ;
- le projet de reprise, par la commune, de la gestion du Centre, qui est la piste que nous envisagions très sérieusement.

J'ai cependant précisé que la décision sur ce dernier point était bien avancée, mais n'était pas définitivement arrêtée et que ma porte restait entrouverte pour une discussion, une négociation sur d'autres solutions que pourrait me proposer la Ligue pour la gestion du Centre. Je n'ai à ce jour reçu aucune demande d'entrevue ; la Ligue écarte donc le dialogue et la négociation et a préféré, sans la politesse la plus élémentaire dont vous m'accusez, les hurlements lors de la cérémonie des vœux, sans aucun respect pour les nombreux bénévoles d'associations présents à cette manifestation traditionnelle. La Ligue a préféré également des écrits dans les

journaux ou des lettres aux parents, utilisant la fausse information, comme par exemple « la disparition de la colonie d'Aurel en juillet 2011 » (lettre non datée, signée de tout le bureau). En ce qui vous concerne, vous ne m'avez également jamais demandé d'entrevue pour discuter du sujet.

Par son refus de négociation, par les courriers et les tracts divers qu'elle a diffusés depuis le 6 janvier, la Ligue a fermé la porte des discussions et a ainsi amené la décision définitive de la Mairie sur la municipalisation du service. Que veut dire, pour nous, la municipalisation du Centre de vacances d'Aurel ?

— Tout d'abord, la commune reprend le bien qui lui appartient ;

— Ensuite, la colonie continuera comme par le passé et au même coût pour les parents ;

— La gestion municipale assurera la pérennité du service, car moi mieux qu'une mairie, et donc qu'un service public, peut assurer la continuité et la vie d'un tel centre ?

— La gestion municipale, par sa pérennité, apportera une reconnaissance, du travail des générations de bénévoles qui se sont succédé à la tête de la Ligue et de la décision de Gabriel Moutte et de son équipe qui, dans les années 1950, ont acheté le domaine.

— L'histoire de la ville a été marquée par le Centre d'Aurel ; sa municipalisation inscrira dans la continuité et dans la pérennité cette institution, avec les mêmes objectifs que ceux qui l'ont créée et qui l'ont gérée jusqu'à aujourd'hui et avec les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de laïcité qui ne sont pas le privilège d'un groupe, mais qui sont les trois piliers de toute éducation.

Aujourd'hui, par notre décision, nous voulons que les enfants de la commune continuent à passer d'excellentes vacances à Aurel, que les Pernois, les Valayannais et les associations de la commune s'approprient le Centre, que les familles pernoises et valayannaises s'y arrêtent lors de leur balade vers Sault, que les associations locales y viennent pour des stages, des séminaires, des journées de détente et ce prioritairement et avec des tarifs préférentiels forts par rapport aux associations d'autres communes. Nous voulons également renforcer la synergie entre les différents services municipaux qui s'occupent de la jeunesse et enfin nous voulons que les parents aient un guichet unique, où ils trouveront les différents systèmes d'accueil pour leurs enfants, que la commune leur propose. Il faut que le Centre d'Aurel revienne aux Pernois et aux Valayannais.

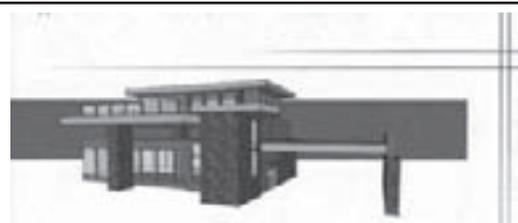
Avec ces objectifs de la Mairie pour le Centre d'Aurel, avec le constat fait sur la Ligue de l'utilisation du Centre (hors les six semaines de colonie) avec des non Pernois en grande majorité et, qui plus est, pour des fêtes privées, avec la non demande de négociation et la non proposition de solution alternative de la part de la Ligue, pas plus que de votre part d'ailleurs, dites-moi, Mesdames Rey et Desjames, Messieurs Moretti et Louchène, quel est celui qui prend le plus en considération les associations, les habitants et les citoyens ? Permettez-moi de penser que c'est le Maire que je suis, entouré de mes adjoints et de mon équipe de conseillers municipaux.

Pierre GABERT, Mairie de Pernes-les-Fontaines

INFO PUB
 CONTACT TARIF
 200€ le pavé 1/8
 50 € pour les artisans et commerçants pernois
 mairie de Pernes : François VACHET
 tél. : 04 90 61 45 12

infos services

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES



Vincent MARC CONSTRUCTION
 Maître d'œuvre indépendant
CRÉER, AGRANDIR, RÉNOVER
 Conception Architecturale - Economie de Construction
 Pilotage et Coordination des travaux
 465 route de Sudre - Tél. : 04 90 40 38 34
 Port. : 06 82 31 05 22 - vincentmarc84@orange.fr

L'Institut
 Emma & Sandrine vous proposent
 Soins du visage - Soins du corps
 Onglerie - Epilations
 Ouvert du lundi au samedi
 de 9 h à 18 h
 62 avenue de la Croix Couverte
 0 950 951 222

Les artisans du végétal.com

plantes fleuries, arbustes, rosiers, vivaces,
 grimpantes, terreaux professionnels, plantes à
 offrir... plants de légumes et aromatiques bio,
 et tout pour cultiver son jardin écologiquement
 conseils de pro personnalisés à chaque jardin

04 90 61 28 05
06 20 03 36 46

372 CHEMIN DE LA CHAPELETTE

Coïn Coupe Véronique
 Styliste - Visagiste
04 90 61 53 97
 Avec ou sans rendez-vous.
 possibilité de rendez-vous entre midi et deux.

Salon Mixte
 Soins détente
 Extensions
 Maquillage
 Sacs et bijoux

Du mardi au samedi
 9h à 12h - 14h à 18h 30
 49, cours de la République
 84210 Pernes-les-Fontaines

Papeterie - Bureautique
 Cartouches imprimantes
 Fournitures scolaires

ACCUEIL - SERVICE PROXIMITÉ
 PROMOTIONS DIVERSES
 TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

11 cours de la République - 84210 Pernes
 Tél. : 04 90 61 22 47 - Fax : 04 90 61 22 48

ROUGE PAPIER

FABRICATION ET POSE DE MENUISERIES ALUMINIUM
 Moustiquaire - Véranda
 Menuiseries PVC - Remplacement de vitrage - Réparation

DEVIS GRATUIT
un artisan à votre service

511 AVENUE CHARLES DE GAULLE
 pascaluminium@wanadoo.fr

tél et fax : 09 62 55 25 90
06 23 75 33 38

BALMAIN

TERRASSEMENTS - FOSSE SEPTIQUE
 DÉBROUSSAILLAGE MÉCANIQUE
 VIABILISATION - ENTRETIEN PARCS & JARDINS
 CRÉATION ET RÉFECTION COURS ET CHEMINS
 FONDATIONS - PISCINES

988, CHEMIN DES BARRADES

06 14 39 83 07
04 90 66 45 48

RESTAURATION DU BÂTI ANCIEN
 CONSTRUCTION TRADITIONNELLE
 MENUISERIES ALUMINIUM
 FER FORGÉ

Certification Qualibat

2053 chemin des Coudoulets • B.P. 76 • 84210 PERNES
 Tél. : 04 90 61 68 28 • Fax : 04 90 61 68 69
 e mail : ba-tech@wanadoo.fr • site : www.batech-provence.com

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES



LES TRAVAUX AU COMPLEXE SPORTIF PROGRESSENT

Les travaux de menuiserie du nouveau bâtiment du complexe sportif Paul de Vivie sont terminés; les vestiaires, hormis le carrelage, le sont aussi, de même que le doublage de cloisonnement et la liaison entre le nouveau et l'ancien bâtiment.



Les peintures sont en cours d'exécution.

Petit à petit, les travaux avancent.

Nous attendons tous avec impatience leur fin.



UN NOUVEAU CHANTIER DE DÉBROUSSAILLEMENT PAR L'ACARE

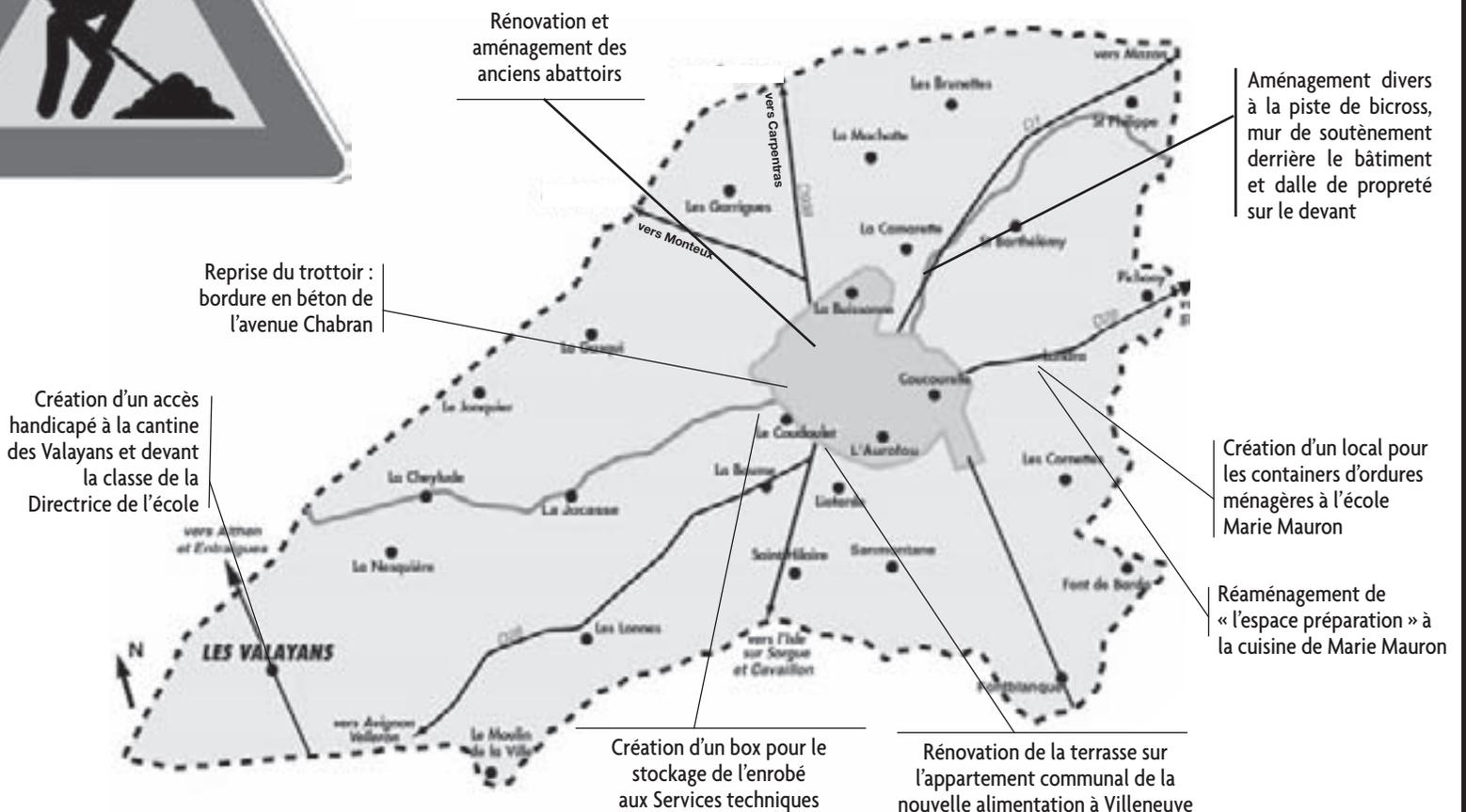
Depuis plusieurs années, afin de prévenir les risques d'incendie, la commune engage des travaux de débroussaillage durant l'hiver sur les chemins communaux de l'Argelouse, Puy de Barque, du Peyrard, des petites Valettes, des Valettes et des Cornettes; ils sont menés par une équipe d'Acare Environnement.

Sous la responsabilité de Julien Russier, cadre technique d'insertion, deux équipes de huit hommes et femmes œuvrent, en alternance, afin de mener au mieux ce chantier. La réception de cette première partie des travaux a eu lieu mi-février, en présence des élus pernois dont Nadia Martinez, adjointe à l'environnement, et les représentants de l'Acare: Julien Russier, Anne Correia et Jean-Luc Kervian.

Au printemps, des équipes de l'Acare viendront terminer le travail de débroussaillage, tandis que d'autres œuvreront au nettoyage des remparts à la porte Notre-Dame.



TRAVAUX COMMUNAUX DU TRIMESTRE RÉALISÉS PAR NOS SERVICES TECHNIQUES



SANS OUBLIER L'ENTRETIEN RÉGULIER DE NOTRE VOIRIE, DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, DE LA PROPRETÉ DE LA VILLE, ETC.

MANIFESTATIONS DE MARS À JUIN 2011

MARS

- 23 : Présence du Musibus devant la bibliothèque de 10 h à 12 h
- A partir du 23 : «Atelier cirque pour les enfants» proposé par le CLC aux Augustins. Rens. : 04 90 61 65 80
- A partir du 24 : Atelier boutis et points comptés proposé par le CLC aux Augustins. Rens. : 04 90 61 65 80
- 24 : 2^e réunion publique d'informations sur le SCOT à 18 h 30 au Centre Culturel des Augustins. Rens. : 04 90 61 45 02
- 25 : « Monsieur Chasse », de Feydeau par la Cie du TRAC de Beaumes de Venise à 20h30 aux Augustins. Entrée : 10 €
- 26 : Nettoyage des Sorgues et Berthet organisé par les Amis de la Nesque
- 26 : Stage de Capoeira de 13 h à 18 h au Complexe Paul de Vivie. Tarif : 15 €/un cours ou stage + soirée dansante : 25 €. Rens. : 06 67 74 27 60
- 26 : Soirée afro latino organisée par la Capoeira de Pernes aux Augustins à 20h30. Tarif : 7 €, gratuit pour les enfants de - de 8 ans. Rens. : 06 67 74 27 60
- 26 jusqu'au 30 : Po'Art expose, à la Chapelle des Pénitents blancs, des travaux d'atelier (dessin, peintures) et divers travaux d'artisans d'art. Vernissage le samedi 26 mars à 11 h 30.
- 27 : Championnat de France Elite de Motocross MX1 et MX2 organisé par le MCP au Val de Guilhaud. Entrée : 20 €. Rens. : 04 90 66 41 73 ou 06 21 25 54 09 ou contact@motoclub-pernes.com
- 27 : Vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 6 h à 19 h. Renseignements : 06 14 81 72 49
- 31 mars et 1^{er} avril : 33^e Concours des Vins AOC Ventoux aux Augustins, réservé aux professionnels de l'appellation

AVRIL

- 1, 2 et 3 : Journée des Métiers d'Art, les Artisans d'Art vous accueillent chez eux. Rens. : 04 90 61 45 14
- 1^{er} au 14 : Les Arts à Soleil présentent leur salon d'aquarelle, Chapelle des Pénitents blancs de 10 h à 19 h, vernissage vendredi 1^{er} avril à 18 h. Entrée libres. Info : www.les-arts-o-soleil.com
- 1^{er} : La bibliothèque organise une lecture spectacle «L'homme semence» de Viollette Ailhaud, par «Base Art Compagnie» à 20 h 30 à l'espace jeunesse municipal
- 1 : Conférence/soirée poético-picturale de Po'Art aux Ateliers Sinople à 18 h au 127 av. de la Gare sur «Vincent Van Gogh» par Chantal Duquéroux-Rozwens. Rens. : 04 90 40 01 71 / 06 64 70 00 47
- 2 : Ouverture des Sorgues et Berthet et lâcher dans les Sorgues organisé par les Amis de la Nesque
- 2 : Carnaval de Pernes à partir de 14 h sur la place Fléchier
- Du 6 avril au 31 août de 18 h à 20 h, le Marché du soir des Producteurs se tiendra, place Frédéric Mistral
- 9 au 13 : accueil des jeunes Bulgares par le Comité de Jumelage Pernes/Troyan
- 9 : 4^e opération collective de nettoyage de la Nesque organisée par La Nesque Propre. RV à 7 h 45 au pont de la République. Rens. : 04 90 66 00 84
- 9 : Concours de pêche enfants organisé par les Amis de la Nesque à 13 h 30 place du Marché. Rens. : 06 25 22 47 27

- 10 : Combats d'Aikido au Complexe Sportif de Vivie organisés au profit de l'association pernoise «l'étoile filante»
- 12 : Assemblée générale de l'ADUEA à 18 h 30 au Centre Culturel des Augustins
- 13 : Collecte de sang à l'Ecole Primaire Jean Moulin de 15 h à 19 h 30.
- 13 : Tournoi officiel d'échecs pour les jeunes, compétition fédérale au niveau départemental organisé par le CLV et l'échiquier Montelais aux Augustins à 14 h
- 15 : La Confrérie des Lanterniers se réunit en assemblée générale à 19 h à l'Espace Jeunesse Municipal
- 15 au 28 avril : L'Association des Artistes et Amateurs organise le Salon de l'Aquarelle et du Pastel, Chapelle des Pénitents blancs de 10 h à 12 h et 14 h 30 à 18 h 30
- 15 : Conférence/soirée poético-picturale organisée par Po'Art aux Ateliers Sinople à 20 h 30 au 127 ave de la Gare sur «René Char ou la poésie partagée» par Pierre Verdet. Rens. : 04 90 40 01 71
- 16 : Initiation pêche gratuite pour les enfants par les Amis de la Nesque à 14 h au pont Notre Dame. Rens. : 06 25 22 47 27
- 16 & 17 : 23^e Rallye de Venasque organisé par l'ASAC Vauclusien et l'Ecurie Insula
- 18 : Opération «CV'raiment bien» au Point Info Jeunesse. Rens. : 04 90 66 66 94
- 18 au 22 : Atelier poterie pour enfants org. par le Comité des Fêtes des Valayans
- 23, 24 et 25 : 2^e édition du Tour de Vaucluse VTT. Programme : prologue à Cavillon le 23 à 13 h, raid Vtt à Beaumes le 24 à 8 h, raid Vtt à Pernes le 25 à 8 h, récompenses à 14 h sur la place de la Mairie. Rens. : www.cvp.org ou smsviau@free.fr ou 04 90 11 71 04
- 29 au 5 mai : Josée Tourrette expose ses peintures à l'huile et à l'acrylique et de céramiques à la Chapelle des Pénitents blancs. Site : www.josee-tourrette.com
- 29, 30 avril et 1^{er} mai : Fête de la St Marc (voir programme page 18)
- 30 avril : Concours de mondioring organisé par le club pernois de chien de défense au 2240 route d'Avignon

MAI

- 1^{er} : Trophée de la ville de Pernes organisé par les Amis de la Nesque à 7 h
- 1^{er} : Concours de mondioring organisé par le club pernois de chien de défense au 2240 route d'Avignon
- 6 : Conférence sur «Le dos, mal du siècle?» par Guy Largier, kinésithérapeute, à 20 h 30 à l'Espace Jeunesse. Rens. : www.lesmainslibres.net
- 6 au 18 : Exposition des peintures et sculptures de Sylvie Boudet à la Chapelle des Pénitents blancs
- 6 : Conférence/soirée poético-picturale organisée par Po'Art aux Ateliers Sinople à 18 h sur «Modigliani» par Chantal Duquéroux-Rozwens. Rens. : 04 90 40 01 71
- 7 : Journée festive organisée par Pernes Avenir Solidaire à 12 h sous la halle couverte : apéritif, repas bio à 5 €, musique, théâtre, places limitées. Renseignements : 04 90 61 30 86 ou 04 90 61 37 59
- 7 : Lâcher dans les Sorgues organisé par les Amis de la Nesque
- 11 : Collecte de sang à l'Ecole Primaire Jean Moulin de 15 h à 19 h 30.
- 13 : Mingafolk prépare son bal folk et présente les associations partenaires.

Rendez-vous à l'Espace Jeunesse, à 20h

- 14 : Nuit des Musées à partir de 20 h, (voir prog. p 18) Rens. : 04 90 61 45 14
- Du 14 au 15 : Exposition de l'atelier porcelaine du Centre de Loisirs et de Culture à la chapelle de la Porte Notre-Dame
- 15 : Spectacle au profit des œuvres du CCAS par Amarilly à 16h aux Augustins (voir page 18) Entrée : 6 €, gratuit jusqu'à 12 ans. Rens. : 06 89 24 30 92
- 20 : Concert de la Chorale de Cavillon «la Cardeline» à 20 h 30 aux Augustins, Salle D. Sorano. Au programme des oeuvres de Mozart, Britten, Saint-Saëns et des chants espagnols. Entrée gratuite
- 20 mai au 3 juin : Mme Harnish, de l'association Peinture Passion de Pujaut, expose ses créations à la Chapelle des Pénitents blancs, tous les jours de 10 h à 18 h.
- 21 : Lâcher dans les Sorgues et concours jeunes jusqu'à 12 h, les Amis de la Nesque
- 21 : Grande Fête de la Jeunesse pour les 10 ans de l'Espace Jeunesse dans les Jardins de la Mairie
- 22 : Provence Sénégal organise un vide grenier, places du Marché et René Cassin
- 22 : Open-Bien-Etre, organisé par Les Mains Libres aux Augustins de 10 h à 19 h. Plus d'infos sur www.lesmainslibres.net
- 26 : Fermeture du Complexe Sportif
- 27 : Immeubles en fête – c'est la Fête des Voisins, l'Espace Jeunesse Municipal se rendra au quartier de La Buissonne
- 27 : Conférence/soirée poético-picturale de Po'Art aux Ateliers Sinople à 18 h 30 «La Cité idéale, l'espace et le prince» par Sophie Roux. Rens. : 04 90 40 01 71
- 28 : Fête Mondiale du Jeu organisée par la Ludothèque Municipale, de 14 h à 19 h, dans les Jardins de la Mairie
- 28 : «La princesse aux toilettes», représentation des Balladins des Garrigues, à 20 h 30 au Centre culturel des Augustins
- 29 : Concours d'imitation de chants d'oiseaux et d'animaux de basse cour (avec ou sans appeaux) à 15 h aux Jardins de la Mairie. Rens. : 04 90 66 13 13
- 30 : Ouverture de la piscine découverte au Complexe Sportif Paul de Vivie

JUIN

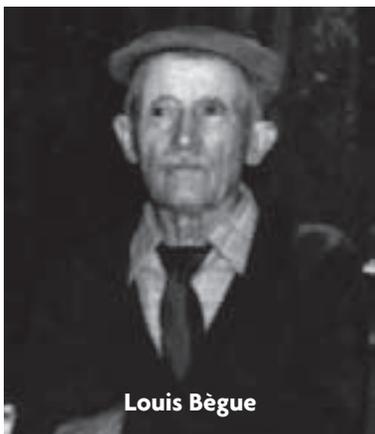
- 2 : Journée du livre ancien et d'occasion organisée par «Livres Ensemble», de 9 h à 18 h, place Gabriel Mouitte et Quai de Verdun. Rens. : 06 72 91 89 75
- 3 : Exposition, des poteries réalisés par les enfants dans le cadre de l'atelier organisé par le Comité des Fêtes des Valayans, à 17 h 30 à la salle des fêtes des Valayans
- 4 au 16 juin : exposition des 62 tableaux de Cantisano, à la Chapelle des Pénitents blancs
- 4 : Concert de Music Revolution organisé par le Comité des Fêtes des Valayans, place de la Mairie. Grillades, frites et buvette à partir de 19 h
- 4 : Initiation à la pêche par les Amis de la Nesque pour la fête de la truite
- 4 et 5 : Fête du Football avec les finales des différentes Coupes Rhône Durance, catégorie jeunes le samedi et seniors le dimanche au stade Gustave Rame
- 5 : Arts dans la Rue, bords de la Nesque de 10 h à 19 h 30. Rens. : 04 90 61 66 03.
- 6 au 27 juin : l'Amicale Valayannaise de Lecture propose une exposition sur le thème « Les instruments de musique et

tout ce qui tourne autour » à la bibliothèque. Entrée libre. Rens. : 04 90 62 07 96

- 10 : Trophées Sportifs dans les Jardins de la Mairie. Rens. : 04 90 66 33 43
- 10 : Gala de l'atelier chant, animé par Nicole Raymond, à 21 h aux Augustins
- 11 : Gala de l'atelier danse classique, animé par Patricia Borel, à 21 h au Centre Culturel des Augustins
- 11 : Lâcher dans les Sorgues organisé par les Amis de la Nesque
- 11 : Course camarguaise à 16h30 dans les arènes avec les manades Fanfonne-Guillierme et Fabre-Mailhan., organisé par Lou Toureou Pernen Tarif : 8 € et 4 € pour les - de 12 ans. Rens. : 06 85 50 66 37
- 13 : 2^e édition de la journée africaine place Gabriel Mouitte. Outre « Provence Sénégal » entre 20 et 30 associations du département présenteront au public les projets qu'ils réalisent en Afrique.
- 17 : Conférence/soirée poético-picturale organisée par Po'Art aux Ateliers Sinople à 20h30 au 127 ave de la Gare sur «René Char et ses alliés substantiels» par Pierre Verdet. Renseignements : 04 90 40 01 71
- 17 : «Journée Apidays» esplanade du Centre culturel des Augustins de 10 h à 19 h (voir programme en dernière page)
- 17 au 30 juin : Expo à la Chapelle des Pénitents blancs des œuvres de l'Association des Artistes et Amateurs Pernois. Ouverture de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- 18 : Gala de l'atelier hip hop animé par Emmanuelle Fert à 21 h aux Augustins
- 18 : Lâcher dans les Sorgues organisé par les Amis de la Nesque
- 18 : Festival de la Bière de Goût de 10 h à 22h tout autour de la place du Cormoran et sous la Halle Couverte (voir page 22) Rens. : 04 90 61 37 24
- 19 : Le Rétro Moto Club de Pernes et le Musée Comtadin du Cycle organisent, de 9 h à 19 h, une expo de motos anciennes et vélos anciens dans la cour de la mairie. Rens. : 04 90 66 17 61
- 21 : Fête de la Musique avec l'Harmonie des Enfants de la Nesque à 21h sous la Halle Couverte, les groupes de Music Revolution sillonneront les rues de Pernes
- 22 : Gala de l'atelier théâtre, animé par Sylvie Guillaume, à 20 h 30 aux Augustins
- 23 : Feux de la St Jean de l'ASV organisés par le Comité des Fêtes des Valayans, place du Marché
- 24 : Gala de l'atelier danse cabaret, animé par Barbara Lernould, à 21 h au Centre Culturel des Augustins
- 25 : Les Prébambules de Font'Arts avec la Cie X, Y et le spectacle « le grand cirque » à 22h dans les Jardins de la Mairie, organisés par l'association Projecteur
- 25 et 26 : Music Revolution fête ses 10 ans aux arènes. Au programme : hip hop, démo de fin d'année, concert des groupes amateurs de l'association, concert d'un groupe de rock professionnel, prestation exceptionnelle du plus grand groupe de rock du monde formé par les élèves de l'association Music Revolution, les Tambours de Pernes, présence de Corine Marienneau, bassiste du groupe Téléphone.
- 25 juin à 16 h : Petit concert musical de l'Amicale Valayannaise de lecture organisé avec les élèves et anciens élèves de l'école pour fêter la clôture de leur expo et la Fête de la Musique, dans la cour de l'école. Rens. : 04 90 62 07 96.

L'UNION: L'HISTOIRE D'UN VOLET DE L'AGRICULTURE PERNOISE!

Remontons à la fin du XIX^e siècle, lorsque naît le Syndicat Agricole de Pernes en 1891; celui-ci est adhérent à l'Union Agricole des Syndicats des Alpes de Provence. Un peu plus tard, en 1902, est fondé le Syndicat des Agriculteurs de Pernes, ayant pour objet général l'étude et la défense des intérêts agricoles. En 1946, les deux syndicats décident de se regrouper et constituent l'Union, une coopérative d'approvisionnement et d'achats en commun. Les fondateurs à l'origine de cette constitution sont: Henri de Soye, Jules Tourette, Louis Bègue, Paul Chiron, Abel Brulat, Raymond Bressy, Alfred Jean, Sylvain Boucard, Félix Marcellin, Henri Autard, Marcel Rimbart, Etienne Coulet, Auguste Dany, Jules Gras et Théophile Allègre, tous agriculteurs à Pernes. Si 122 coopérateurs étaient enregistrés en 1947, ils étaient 314 deux ans après. La coopérative était alors située sur une propriété de M. Alamel, au quai de Verdun, en face du château d'Anselme, le président de l'époque était Louis Bègue et le gérant, Jérôme Gardella.



Louis Bègue



Jérôme Gardella

En 1955, un terrain de 594 m² appartenant à Félix Roux est acheté par l'Union, un premier hangar est construit en 1956 par l'entreprise de maçonnerie Louis Neyron et de menuiserie Roger Carle. En 1956, ce nouveau bâtiment est



inauguré, la coopérative compte 419 membres.

Les années passent et l'activité de l'Union fonctionne bien, l'immeuble Fourmoy, situé avenue de la Gare est acheté aux enchères à Draguignan pour un montant, en anciens francs, de 1 500 000. En 1962, agrandissement du nouveau hangar, en 1966, le président passe la main à Léon Ayme, le nombre de coopérateurs passe, à cette même date, à 349.

En 1969, le gérant Jérôme Gardella, après avoir reçu la médaille



Célestin Reynier

du mérite agricole des mains du directeur départemental des services agricoles, M. Rochette, laisse la place à Célestin Reynier. En 1970, sous la présidence de Gaëtan de Soye, les hangars sont agrandis, la couverture totale de la surface est telle que bon nombre d'entre vous l'avez vue. En 1984, Patrick Bègue, le petit-fils de l'un des fondateurs, est nommé en tant que gérant, la présidence est confiée à André Allègre, la coopérative compte alors 288 membres.

En 1992, l'Union achète le terrain de M. Lambertin qui est situé en face la coopérative et, en 1996, les Jardins de l'Union naissent. Filiale à 100% de l'Union, cette création permet d'effectuer des ventes à tout public: plus besoin d'être coopérateurs (306 à cette époque) pour acheter; en plus de nouveaux produits viennent remplir

les rayons de la coopérative. Marc Rimbart assura la présidence des Jardins de l'Union entre 2001 et 2008, une fonction qu'occupe depuis, Pierre Jean, petit-fils d'Alfred Jean. Aujourd'hui, la coopérative s'agrandit, la surface de vente du magasin est passée de 300 m² à 400 m² et une vitrine est ouverte sur la rue. En tout, les Jardins de l'Union représentent 1 100 m², disposent de 267 coopérateurs et de nombreux particuliers venant des communes limitrophes.

Ainsi, ce magasin professionnel a permis la négociation de prix dont profitent aujourd'hui les particuliers.

Sans compter que la gamme de produits, même le bio, ne cesse de s'agrandir et les produits nocifs sont, peu à peu, remplacés par des produits moins dangereux. Tout un chacun peut y trouver de quoi soigner ses cultures, ses plantes et balconnières et même ses animaux; le principal atout des Jardins de l'Union n'est pas de vendre à tout prix, mais d'offrir les conseils adéquats qui ne nécessitent pas forcément l'achat d'un produit.

L'Union : 67 avenue de la Gare à Pernes, Tél. 04 90 66 45 00



L'équipe actuelle (de gauche à droite): Arnaud Thierry, Pierre Jean, président de l'Union, Martine Blanc, Valérie Cassas et Patrick Bègue, directeur

I N F O P U B
 CONTACT TARIF
 200€ le pavé 1/8
 50€ pour les artisans et commerçants pernois
 mairie de Pernes : François VACHET
 tél. : 04 90 61 45 12

infos services

BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES

LES JARDINS DE L'UNION

Des techniciens conseils
 à votre service, proches de chez vous

- Toute l'alimentation animale
- Alimentation pour chiens et chats
- Phytosanitaire
- Graines pour oiseaux
- Outillage de jardin
- Vêtements de travail
- Engrais culture et jardin
- Semences et graines

67, AVENUE DE LA GARE

Fax : 04 90 61 34 13
04 90 66 45 00

LUBAC-SOLER

- DÉCORATION INTÉRIEURE —
- PEINTURE — PAPIER PEINT —
- REVÊTEMENT SOLS & MURS —
- FAÇADES —

240, IMPASSE TERRADOUR

06 76 47 10 08
04 90 66 47 55

A.F.C.

- Dépannage → Entretien → Installation froid/chaud
- Climatisation réversible → Entretien climatisation
- Pompe à chaleur piscine → Energies renouvelables
- Chauffage solaire → Entretien solaire

1676, PETITE ROUTE DE CARPENTRAS
 arduinimichel@wanadoo.fr
 port. 06 26 57 81 66

04 90 66 55 04

PERNES OPTIQUE

Lentilles de contact
 Lunettes solaires - Jumelles

SURDITÉ par Audioprothésiste diplômé

PLACE VILLENEUVE

04 90 66 45 20

CHARDON Michael



Maçonnerie, Peinture
Tous Petits Travaux
Neuf et Rénovation

51, Chemin des Coudoulets - 84210 PERNES LES FONTAINES
 Tél: 06.23.40.13.84
 (Devis gratuits)

ELAGAGE TOUTES HAUTEURS
ABATTAGE
BOIS DE CHAUFFAGE
ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
DEBROUSSAILLAGE

06 16 98 25 52 - 04 90 36 05 78

Bastidon

Ebénisterie - Menuiserie

Agencement
 Menuiserie intérieure/extérieure bois & PVC
 Mobilier de style et contemporain
 Restauration

ZA PRATO III - bastidon@wanadoo.fr
 Tél. : 04 90 37 67 26 - Fax : 04 90 40 01 36



Jean-Marc TORRONTERAS

JARDINIER PAYSAGISTE

06 22 00 81 39

ENTRETIEN :
 taille, débroussaillage, abattage
 CREATION :
 arrosage automatique, plantations,
 jardin d'agrément, maçonnerie paysagère,
 terrassement, piscine et clôture

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

DE GARDE ...

MÉDECINS

Du samedi matin 8 h au soir 20 h,
de même le dimanche et jours fériés:
de 8 h à 20 h, composer le numéro unique
d'appel : 04 90 66 44 33

- 19-20/03 : Dr BERTRAND, 454 cours Frizet
- 26-27/03 : Dr DONADIEU, 63 place des Maraîchers
- 2-3/04 : Dr MAZZONI, 63 place des Maraîchers
- 9-10/04 : Dr JULLIEN, 123 le cours, SAINT-DIDIER
- 16-17/04 : Dr TAULEIGNE, 63 place des Maraîchers
- 23-24-25/04 : Dr CHAUPIN, 422 le cours, ST-DIDIER
- 30/04 - 1^{er}/05 : Dr DONADIEU, 63 pl. des Maraîchers
- 7-8/05 : Dr TAULEIGNE, 63 place des Maraîchers
- 14-15/05 : Dr PENAUD, 63 place des Maraîchers
- 21-22/05 : Dr BERTRAND, 454 cours Frizet
- 28-29/05 : Dr MAZZONI, 63 place des Maraîchers
- 1^{er}-2/06 : Dr JULLIEN, 123 le cours, SAINT-DIDIER
- 3-4/06 : Dr CHAUPIN, 422 le cours, SAINT-DIDIER
- 11-12-13/06 : Dr SARRAUTE, 63 place des Maraîchers
- 18-19/06 : Dr MAZZONI, 63 place des Maraîchers
- 25-26/06 : Dr PENAUD, 63 place des Maraîchers

PHARMACIES

les gardes sont réalisées pour la commune de Pernes
le samedi après-midi (14 h 30 à 19 h)
et le dimanche matin (10 h à 12 h);
en dehors de ces horaires, les gardes sont assurées
par une des pharmacies du Comtat Venaissin
dont l'affichage est disponible
sur toutes les pharmacies ou par téléphone au
commissariat de Carpentras au 04 90 67 62 00
ou au service national de gardes 3237.

- Les 23, 24 et 25 avril, les 21 et 22 mai, les 18 et 19 juin
- **PHARMACIE TENON,**
167, place Aristide-Briand 04 90 66 59 17
- Les 19 et 20 mars, les 30 avril et 1^{er} mai, les 28 et 29 mai, le 2 juin, les 25 et 26 juin
- **PHARMACIE RENUCCI,**
Route de Carpentras 04 90 61 30 79
- Les 2 et 3 avril, les 16 et 17 avril, les 14 et 15 mai, les 11, 12 et 13 juin
- **PHARMACIE DES FONTAINES CONSTANT-BRES,**
41, avenue Jean-Jaurès 04 90 61 32 48
- Les 9 et 10 avril, 7 et 8 mai, 4 et 5 juin
- **PHARMACIE DE LA BUISSONNE**
Parking Intermarché 04 90 61 22 01

ETAT CIVIL

NAISSANCES

NOVEMBRE

- Le 11 Noah FATOUX - - KREMSER
- Le 11 Jade BOURDIER de BEAUREGARD
- Le 21 Lorenzo BARTHEYE
- Le 23 Maxence LAMBERT
- Le 25 Clément COMTAT
- Le 26 Noéline BOURGES
- Le 28 Sarah GEORGE

DÉCEMBRE

- Le 02 Léonie BARON
- Le 04 Flavio BREANT
- Le 06 Alexandre MERIC
- Le 11 Timothée BAGNOL
- Le 14 Logan REYNIER
- Le 16 Shana SOLIS - - RENAUD
- Le 28 Coline MARCELLIN

JANVIER

- Le 08 Lou-Anne OUDIN
- Le 08 Laurine MEUNIER
- Le 09 Tom RAPHAEL-AMANRICH
- Le 18 Emmanuel JEAN
- Le 21 Analy FARIA
- Le 21 Jules LUIGI

FÉVRIER

- Le 01 Nassim MEZIANE
- Le 01 Luan BERTET
- Le 02 Aloïs ROUQUET
- Le 08 Jean MERLIN LAIR
- Le 08 Loan HOUDAYER
- Le 16 Valentin FABRE

MARIAGES

DÉCEMBRE

- ♥ Bruno BERARD et Marion MUSSET
- ♥ Jacques GOTTRA et Laurence JALABERT

DÉCÈS

NOVEMBRE

- Le 12 Christiane VASSEUR épouse LEMPEREUR, 61 ans
- Le 13 Raymond FILLEUR, 91 ans
- Le 19 Jacqueline DIOUX Veuve DEULCEUX, 78 ans
- Le 22 Gérard PASBECQ, 57 ans
- Le 29 Lucienne FOSSAT épouse BLANC, 69 ans

DÉCEMBRE

- Le 03 Jeannette RAMELLA Veuve ROSE, 66 ans
- Le 04 Kévin JACOTET, 17 ans
- Le 04 Brice DURBESSON, 23 ans
- Le 04 Jason CARCELLER, 17 ans
- Le 16 Suzanne BRIDONNEAU Veuve BARREAUD, 94 ans
- Le 18 Daniel GUYON, 78 ans
- Le 28 Joseph ALBERTO, 84 ans
- Le 31 Jeannine BOULLE épouse GIRARD, 70 ans

JANVIER

- Le 08 Jérémie VÉDÉ, 21 ans
- Le 13 Jean-Marie NÉGRON, 74 ans
- Le 17 Alain MATHIEU, 66 ans
- Le 24 Jack CHERBONNIER, 78 ans

FÉVRIER

- Le 05 Jean Charles BOYER, 70 ans
- Le 07 JVincent BOURGET, 50 ans
- Le 12 Céline VIAU Veuve ESCOFFIER, 83 ans

DES NOMS PLEINS DE PROVENCE POUR LES SALLES DE L'ANCIENNE MATERNELLE LOUIS GIRAUD

Les salles de l'ancienne école maternelle Louis Giraud, mises à disposition des associations pernoises, ont été rebaptisées. Fini les noms froids avec lettre et chiffre, aujourd'hui des noms qui sentent bon la Provence. Elles s'appellent désormais Topaze, César, Manon, Marius, Angèle et Regain.

25 ET 26 JUIN : « MUSIC REVOLUTION » FÊTE SES 10 ANS AUX ARÈNES

Au programme de cet anniversaire :

- hip hop,
- démonstrations individuelles de fin d'année,
- concert des groupes amateurs de l'association,
- concert d'un groupe de rock professionnel,
- prestation exceptionnelle du « plus grand groupe de rock du monde », formé par les élèves de l'association « Music Revolution »
- et les Tambours de Pernes.
- Présence de Corine Marienneau, bassiste du groupe de rock Téléphone.
- Snacks et boissons.

LE JOURNAL DE PERNES

Mairie 84210 PERNES-LES-FONTAINES
Tél : 04 90 61 45 00
Fax : 04 90 61 32 46
Tél. Service Communication : 04 90 61 45 12
E-mail Service Communication : com@ville-pernes-les-fontaines.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

M. PIERRE GABERT,
MAIRE DE PERNES-LES-FONTAINES

RESPONSABLE DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

FRANÇOIS VACHET

RÉDACTION

SANDRINE CHARVET

PHOTOS

FRANÇOIS VACHET
CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :
SANDRINE CHARVET, JACQUELINE MACOU,
SANDRA PANSIN ET X

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION-INFOGRAPHIE

CORINNE RUBIO

MAQUETTE ET COORDINATION TECHNIQUE

PAUL DANICHERT

RÉGIE MUNICIPALE DE PUBLICITÉ :

FRANÇOIS VACHET

IMPRIMÉ EN FRANCE

MG 84210 PERNES - 04 90 670 670

PUBLICATION TRIMESTRIELLE
DÉPÔT LÉGAL - 1^{er} TRIMESTRE 2011

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS



GRAND SUCCÈS POUR LA COLLECTE ET LA VENTE DE JOUETS ORGANISÉE PAR LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE

Pour la 4^e année consécutive, les AEM ont organisé, en fin d'année, une grande collecte et vente de jouets, livres, jeux et matériel de puériculture. Les responsables locaux des AEM remercient chaleureusement tous les généreux donateurs, acheteurs et bénévoles qui ont permis de réaliser et de réussir la vente de jouets et de matériel de puériculture en faveur des enfants démunis. Ce fut un beau moment de partage et de solidarité, qui a permis de collecter 2400€ pour la plus grande satisfaction des bénévoles pernois qui se dépensent sans compter pour mettre en place cet événement.

Les fonds recueillis sont destinés au financement du fonctionnement de crèches communautaires au Brésil pour aider les femmes qui peuvent garder les enfants de celles qui vont travailler. Cet argent servira également à porter secours aux enfants les plus démunis en soutenant

les initiatives locales entreprises dans les orphelinats, les écoles et les centres d'apprentissage, car, dans ce pays, une grande partie de la population vit avec moins de 1,50€ par jour!

Les AEM entreprennent également des actions humanitaires à travers les parrainages, les dons ponctuels et l'aide à l'adoption. La foire aux jouets est organisée chaque année et le matériel est récolté toute l'année, pour remettre son matériel à un des responsables locaux, il suffit de contacter l'association.

Les jouets restants de la collecte 2010 ont été offerts à l'association caritative pernoise Anatoth.

Pour toutes informations sur les AEM vous pouvez consulter le site: www.amisdesenfantsdumonde.org ou téléphoner au: 04 90 61 59 07, 04 90 20 90 69, 04 90 61 38 13 ou 04 90 61 62 30.



COLLECTE RÉUSSIE POUR ANATOTH ET LA BANQUE ALIMENTAIRE

Grâce à la participation de tous les pernois, l'épicerie solidaire Anatoth a pu collecter, pour La Banque Alimentaire de Vaucluse, 2278 kg de denrées les 26 et 27 novembre derniers. Un bilan plus que satisfaisant puisque ce sont 250 kg de plus que l'année précédente qui ont été collectés. Ces denrées sont ensuite redistribuées aux différentes associations du

département qui fournissent une aide alimentaire à des familles nécessiteuses.

L'association Anatoth remercie tous les habitants de Pernes pour leur mobilisation en faveur des plus démunis et leur donne rendez-vous en novembre prochain pour une collecte encore plus réussie! Pour contacter Anatoth: 09 60 18 12 91.

LES ENFANTS TRANSMETTENT UN PEU D'ESPOIR À TRAVERS LEUR DESSIN

Le 29 décembre, il y a eu un an que les journalistes de France 3, Hervé Ghesquière et Stéphane Taponnier, ont été enlevés en Afghanistan. A cette occasion, une grande opération nationale a été lancée par le comité de soutien officiel parrainé par Florence Aubenas, «otages du monde», «reporters sans frontières», le syndicat national des journalistes et le syndicat des journalistes de la rédaction de France 3. Elle consistait à faire réaliser par les enfants des écoles, centres de loisirs, éco-



les sportives, associations et autres structures, un dessin qui serait collecté au niveau départemental, puis national.

A Pernes, les enfants de la commune (écoles, centre aéré, bibliothèque, espace jeunesse, services municipaux), âgés entre 3 et 17 ans, ont pris leurs crayons. Ce sont 390 dessins qui ont été collectés, à l'école Marie Mauron, par le maire, Pierre Gabert et la représentante d'otages du monde, Jacqueline Macout. Ces croquis et même quelques poèmes où figuraient les inscriptions: «Hervé et Stéphane», «un dessin pour leur liberté», et «Pernes-les-Fontaines» ont été acheminés en Afghanistan, dans l'espoir que l'un d'entre eux, parmi les milliers réalisés, parvienne à Hervé et Stéphane...



LES ENFANTS DU MILIEU DU MONDE CONTINUENT À ŒUVRER POUR SÃO TOMÉ & PRINCIPE

Dans le cadre de ses actions, l'association «Les Enfants du Milieu du Monde» a mis en place le programme kit scolaire pour les enfants les plus démunis.

Il s'agit de financer l'envoi de kits scolaires, composé chacun d'un cartable, deux cahiers, deux crayons gris,



une taille crayon, une gomme, une règle, une palette de crayons de couleurs et un jeu de quatre stylos bille, à raison de 300 élèves par an, de 2011 jusqu'en 2013.

Outre cette action, l'association des enfants du milieu du monde continue à financer la scolarité de neuf jeunes filles du pensionnat de Guadalupe, à récolter du matériel médical, ainsi qu'à rassembler des œuvres littéraires.

Pour pouvoir financer toutes ces actions et projets, l'association organise, samedi 2 juillet, une soirée country et années 80, dans les jardins de la Mairie à Pernes-les-Fontaines.

À cette occasion, l'association «Free Bots Country» de Caromb sera présente; elle proposera au public des démonstrations et une initiation à la country. Vous êtes attendus nombreux!

Enfin, quelques nouvelles du conteneur envoyé en octobre 2010 avec du matériel médical, des fournitures scolaires, livres, médicaments... celui-ci est bien arrivé à São Tomé & Príncipe, il a été réceptionné fin janvier 2011.



TÉLÉTHON

« merci à tous et à l'année prochaine »

Avec une importante participation du collectif pernois et valayannais, plus de 120 partenaires mobilisés pour le Téléthon 2010, la somme récoltée pour l'Association Française contre la Myopathie est proche des 10 000 €. Il reste encore quelques calculs à effectuer avant de connaître le total final. « Bravo à tous et rendez-vous en décembre 2011 avec un grand projet », confiait Christian Sollier, coordinateur pernois du Téléthon.

Les organisateurs du repas, à savoir l'Amicale pernoise pour le don du sang bénévole, l'équipe à Roger et les Caisses à savon des fontaines remercient vivement les établissements partenaires, à savoir : U Express de Pernes, Intermarché de Pernes, DM location vaisselle de Pernes, les faïences Varage de Pernes, Eau Embouteillage Européenne, Florette, Ets Lourdin de Carpentras, Justinesy Frères d'Avignon, La Courtoise de St-Didier, la boucherie Brunet de Pernes, les Ets Weldom de Pernes, les Ets Testud de Pernes, la conserverie Raynaud de Pernes, l'Espace Culturel des Augustins, la Municipalité, toutes les personnes ayant honorées par leur présence la clôture du Téléthon ; toutes les associations ayant participé à la réussite de cette soirée et les deux invités surprises : André Chiron, chanteur et guitariste provençal, et l'un des plus fabuleux sosies de Johnny : « Rock'n'roll Attitude ».



L'AMICALE PERNOISE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE EST EN DEUIL

En ce début d'année, l'Amicale Pernoise pour le Don du Sang Bénévole vient de perdre deux de ses membres.

La première est **Léonce Justinesy** qui, en 1975, avait participé à la création de l'Amicale sous l'initiative de Mme Jassaud. Bien connue des Pernois, Léonce qui travaillait à la quincaillerie de Mimi Farget, à côté des Augustins, avant de reprendre ce commerce, était toujours prête à rendre service. Son époux l'avait rejointe en tant que bénévole à l'Amicale où Léonce est restée jusqu'à ce qu'elle tombe malade, il y a trois ou quatre ans.

Après Léonce, cette association pernoise a perdu son vice-président, en la personne d'**Alain Mathieu**, bénévole à l'amicale depuis 2002. Ce retraité était toujours disponible pour accompagner la présidente, Nicole Neyron, à l'Etablissement Français du



Sang ; il était à l'écoute de son prochain et insufflait réconfort et courage à ceux qui s'épanchaient vers lui... Très impliqué au niveau de la Paroisse, Alain était, aussi, président de l'association « Li Manteneire de San Ro », qui organise le pèlerinage de Saint-Roch, entretient et anime la belle petite chapelle rurale de Saint Roch.

C'est donc un grand vide que ces deux disparitions laissent au sein de l'Amicale Pernoise pour le Don du Sang Bénévole et de la commune.

Tout au long de l'année, l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole organise des collectes de sang, celles-ci se déroulent à l'école primaire Jean Moulin. Les prochaines collectes auront lieu les mercredis : 13 avril (attention ! cette collecte était initialement prévue le 6), 11 mai, 6 juillet, 7 septembre, 12 octobre et 23 novembre de 15 h à 19 h 30.

LES DONNEURS DE SANG CHOUCROUTENT LES SENIORS

Les bénévoles de l'amicale pernoise pour le don du sang bénévole ont investi, en ce début d'année, le club des seniors avec un panier bien rempli, afin d'offrir à la quarantaine de personnes présentes un goûter « royal ». Il faut dire qu'après avoir passé l'après-midi à jouer au loto, les seniors avaient un « petit creux » et ils ont vraiment apprécié les gâteaux des rois et boissons apportés, à leur intention, par l'amicale pernoise pour le don du sang bénévole. Chacun d'eux leur crie : « un grand merci ».





LA FÊTE DE LA SAINT-MARC SE CONSOMME « À CHEVAL » SUR AVRIL ET MAI

Pendant trois jours, les attractions foraines joueront petits et grands.

- Le **vendredi 29 avril**, de 14 h 30 à 16 h, des **jeux gratuits** seront organisés **pour les enfants**, dans les jardins de la mairie, par le service espace jeunesse ; à 20 h 30, **Music Revolution** proposera un **concert gratuit**, dans les jardins de la mairie.

- Samedi 30 avril, les Amis de la Nesque vont **lâcher des truites** dans la Nesque que tous les enfants pourront pêcher, grâce à une initiation gratuite à 14 h au pont Notre-Dame, et au pont de la République pour les adultes. A partir de 11 h, ne ratez pas **l'abrivado** de lou Toureou Pernes, avec la manade Gérard Agu, dans le lit de la Nesque entre les abattoirs et la passerelle St Montant (celle qui va à l'église). A partir de 14 h, au Centre Culturel des Augustins, **les Petits Génies 2011** s'affronteront pour la sélection du grand concours spectacle, réservé aux enfants âgés de 6 à 15 ans. Le **final** à 21 h sera ouvert au public, l'ensemble du concours, des sélections à la finale est gratuit, et le vainqueur de la compétition assurera la 1^{ère} partie du concert de la Saint-Roch, en août. A partir de 16 h aux arènes municipales, Lou Toureou Pernes organise une **foire artisanale** autour des métiers qui ont trait aux taureaux, à la Camargue, aux traditions taurines et provençales, en même temps qu'une **course camarguaise d'initiation** gratuite pour les enfants et les non initiés. La soirée se terminera à partir de 21 h, avec l'intervention de **Génération Cocc's**, dans les jardins de la mairie... tout un programme en musique. Entrée gratuite.

- **Dimanche 1^{er} mai**, de 8 h à 11 h, l'Amicale des Pêcheurs des Gravières organisera un **concours de pêche** adultes et enfants, mixte, à l'étang des gravières. De 15 h à 18 h, la municipalité offre une animation **maquillage pour les enfants**, dans les jardins de la mairie. A 16 h 30, rendez-vous sous la halle couverte pour le **concert de la St Marc** offert par l'Harmonie des Enfants de la Nesque, à partir de 19 h 30, un **grand bal** gratuit avec Christian-Yann vous attendra dans les jardins de la mairie.



PERNES

LES FONTAINES

loisirs & culture

LA NUIT DES MUSÉES VA SE DÉROULER LE 14 MAI

Pour la nuit des Musées, soit le samedi 14 mai, la municipalité organise, en partenariat avec la Confrérie des Lanterniers, un circuit avec visite des Musées. Départ de la place Frédéric Mistral à 20 h 20, les visites sont accompagnées en musique par les Tambourinaires du Comtat, découverte de la Maison du Costume avec animations des bénévoles du Conservatoire du Costume, lectures dans le jardin du Clos de Verdun interprétées par des bénévoles de la société de lecture et de la bibliothèque, visite de la Maison Fléchier, de l'exposition d'Aquadémia et intervention de l'Escolo dou Trelus. Continuation jusqu'au Musée Comtadin du Cycle, Musée de la Résistance et Hôtel de Brancas avec des projections diverses, mini concert de Music Revolution, massages assis proposés par l'association Les Mains Libres dans la cour d'honneur de la mairie et, pour finir, verre de l'amitié offert par la ville de Pernes. Activités gratuites, musées ouverts de 20 h à 22 h 30.



LA BELLE SAISON ARRIVE ET LES MUSÉES PERNOIS PRENNENT LEUR QUARTIER D'ÉTÉ

- **La Maison Fléchier et la Maison du Costume** ouvrent leurs portes :

- du 16 avril au 30 avril, tous les jours de 14 h à 17 h, sauf le mardi

- du 1^{er} mai au 24 juin et du 19 au 30 septembre, tous les jours de 15 h à 18 h 30, sauf le mardi
- le 14 mai pour la Nuit des Musées de 20 h à 22 h 30

- du 25 juin au 18 septembre, tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30

- **Le Musée de la Vieille École aux Valayans** ouvre :

- du 25 juin au 4 septembre, tous les mercredis, samedis et dimanches de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30. Pour les groupes ou les périodes hors-saison, n'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme au : 04 90 61 31 04.



- **Le Musée Comtadin du Cycle** vous accueille :

- du 16 avril au 22 avril, les mercredis et samedis de 14 h à 17 h

- du 23 avril au 30 avril, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le mardi

- du 1^{er} mai au 24 juin, les mercredis et samedis de 15 h à 18 h 30

- du 25 juin au 4 septembre, tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30

- du 5 septembre au 30 septembre, les mercredis et samedis de 14 h à 17 h

- Quant à **la Maison du Souvenir de la Résistance**, située près des Jardins de la Mairie, une permanence y est assurée le 1^{er} samedi du mois de 14 h à 16 h et le 4^e jeudi du mois de 10 h à 12 h.



APRÈS-MIDI ET SOIRÉE DU 26 MARS DÉDIÉES A LA CAPOEIRA

La Capoeira Pernes-les-Fontaines organise un stage de capoeira pour les enfants et adultes, le samedi 26 mars, de 13 h à 18 h, au Complexe Sportif Paul de Vivie. Le tarif est de 15 € pour un cours ou de 25 € pour le stage et l'accès à la soirée dansante. Ce stage de découverte et d'initiation à la capoeira s'adresse à tous les niveaux et comprend aussi des cours d'initiation aux danses latines (batchata, merengue, salsa), et des cours de maculele ; une programmation spéciale est réservée pour les enfants de plus de 7 ans. Pour clôturer cette après-midi, une parade musicale organisée par les adhérents et les stagiaires se déroulera entre le complexe sportif Paul de Vivie et le Centre Culturel des Augustins de 18 h à 19 h.

Ce même jour, à 20 h 30, la Capoeira de Pernes-les-Fontaines propose une soirée afro-latino, au Centre Culturel des Augustins. Cette manifestation comprend la soirée dansante avec animation, initiation aux danses latines (batchata, merengue, salsa) et démonstration de capoeira. Le tarif pour un adulte est de 7 €, l'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 8 ans. Pour tous renseignements concernant ces deux activités, contactez Caroline Ruiz par messagerie : capoeira.pernes@gmail.com ou téléphone : 06 67 74 27 60.

« Capoeira Pernes-les-Fontaines » a mis en place une nouvelle équipe depuis septembre 2010, la présidente est Isabelle Ferrer, le trésorier est Rémi Zham et la secrétaire est Caroline Ruiz. L'association a pour but de promouvoir la manifestation culturelle brésilienne, pratiquée au rythme des instruments, où se mêlent acrobaties, chants et rythmes musicaux traditionnels, la capoeira. A la fois combat, danse et jeu, c'est dans un esprit amical et familial de partage, de tolérance et de respect que se pratique ce sport. Venez découvrir la capoeira pour profiter ensemble de l'énergie et l'esprit de fête propres à la culture brésilienne. Les cours sont assurés le mercredi de 17 h à 19 h pour les enfants, de 20 h à 21 h 30 pour les ados et adultes, au complexe sportif Paul de Vivie. Le professeur Barao est venu du Brésil et il est habilité à enseigner cet art culturel. Des soirées brésiennes, manifestations et rencontres internationales de capoeira sont organisées tout au long de l'année. Cours d'essai gratuit.



PROVENCE SENEGAL : VOYAGE, VIDE GRENIER ET JOURNÉE AFRICAINE EN PRÉVISION

«Provence Sénégal» vient de rentrer d'un voyage de deux semaines au cours duquel six membres de l'association avait pour objectif de valider les projets en faveur de la femme et de l'enfant à Dakar et à Mbour (financement des activités génératrices de revenus, réhabilitation d'une école et soutien à la scolarité), mais aussi la validation du circuit touristique (comprenant l'exploration du Sénégal et les travaux de l'exploitation), qui doit être proposé aux sympathisants pernois de l'association.

Le 22 mai, «Provence Sénégal» organise un vide grenier, places du Marché et René Cassin, afin de développer les ressources de l'association et d'intervenir plus concrètement dans les projets précités.

Le 13 juin, à la place Gabriel Moutte, va se dérouler la 2^e édition de la journée africaine. Outre «Provence Sénégal» une vingtaine, voire une trentaine d'associations du département présenteront au public les projets qu'ils réalisent en Afrique. Cette manifestation avait connu un vif succès l'an dernier, vous êtes attendus encore plus nombreux, cette année !

AMARILLY RÉCIDIVE ET OFFRE SON SPECTACLE AU PROFIT DU CCAS

L'association pernoise «Amarilly» propose, pour la 2^e année, un spectacle au profit des œuvres du Centre Communal d'Action Sociale, dont le programme sera composé de toute une palette de chants allant de la variété française et internationale au lyrique. Cette manifestation se déroulera le dimanche 15 mai, à 16h, au Centre Culturel des Augustins. Les élèves, Nicole Raymond, professeur de chant classique, variétés et artiste lyrique et le président d'Amarilly, Angelo Amato, monteront sur scène où ils seront rejoints par une professionnelle lyrique, Babou Quoirin. Le chant lyrique sera accompagné au piano par Aurélie Nougier, 1^{er} prix en formation musicale au Conservatoire d'Avignon. Titulaire d'une formation très variée, classique, musique actuelle, variétés, jazz..., cette artiste est actuellement professeur de piano de l'école de musique d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Elle accompagne régulièrement des chanteurs professionnels, tant en lyrique qu'en variétés. Pour votre plus grande joie, l'ensemble du spectacle se composera d'interprétations de chansons de Julien Clerc, Florent Pagny, Patrick Fiori, Pascal Obispo, Jean-Louis Aubert, aussi bien que du Mozart, Charles Gounod, Andréa Bocelli, Saint-Preux, Charles Aznavour, Jean Ferrat... Un mélange des genres qui peut surprendre, mais dont l'union se marie en parfaite harmonie, pour le plus grand bonheur des spectateurs. Entrée : 6€ par personne, gratuit jusqu'à 12 ans. Renseignements : 06 89 24 30 92.

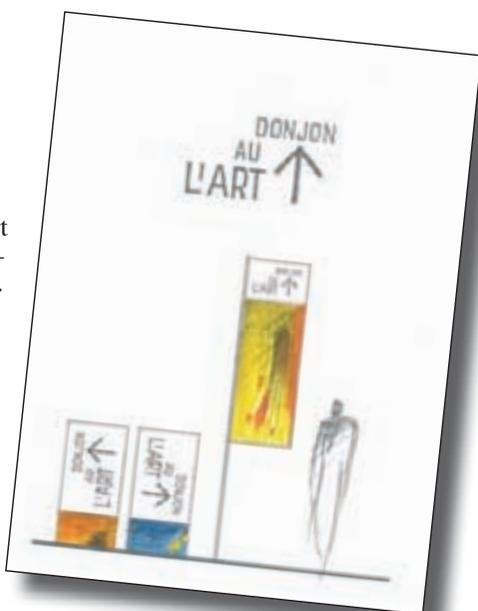


CANDELA PRÉPARE LA 2^e ÉDITION DE L'ART AU DONJON DU 16 AU 25 SEPTEMBRE 2011

Pour la deuxième édition de L'Art au Donjon, l'association Candela a lancé son appel à projet. L'événement, qui sera inauguré le vendredi 16 septembre, veille des Journées Européennes du Patrimoine, veut permettre aux artistes contemporains de s'approprier artistiquement et poétiquement la montée du Donjon en proposant des installations in situ sur le thème du cheminement.

Vous vous souvenez sans doute comment, en juin 2009, la montée du Donjon s'est habillée artistiquement pour recevoir ses visiteurs. Des contre marches peintes en bleues, une échelle rouge à remonter le temps, des fourmis sur des murs centenaires, une installation vidéo dans la prison, une autre sonore dans un coin, des poupées habillées en plastique et autres œuvres ont mis de la couleur pendant deux semaines à ce lieu historique et unique de Pernes.

Vu le succès de cette manifestation, jusqu'alors inédite dans notre ville, Candela a décidé de répéter l'aventure en créant, tous les deux ans, de nouveaux parcours artistiques. Dans une démarche de création in situ faisant intervenir plusieurs artistes dans un lieu unique et histori-



que, cet événement culturel permettra d'offrir non seulement un site exceptionnel de création aux artistes, mais aussi de mettre en complémentarité le patrimoine architectural pernois et la création contemporaine.

Petits et grands pourront ainsi découvrir des installations in situ et dialoguer avec les artistes venus de différents univers. Les élèves pernois, à leur tour, auront l'opportunité, comme il y a deux ans, de bénéficier d'ateliers de création in situ.

L'association a déjà diffusé son appel à projet et certains artistes y ont déjà répondu. Mais, il n'est pas encore trop tard pour ceux qui désirent postuler, s'ils veulent partici-

per à cet événement culturel, ils ont jusqu'au 30 mai 2011 pour envoyer leur candidature au 39 Rue Barbès, 84210 Pernes-les-Fontaines ou par mail à info@candela.asso.fr.

Sous forme de croquis, plan, photomontage, les artistes doivent présenter leur projet et ensuite parler de leur démarche et faire la description de leur œuvre en indiquant les dimensions de celle-ci ainsi que les matériaux utilisés.

Huit à dix artistes seront sélectionnés début juin sur validation par le comité de sélection composé de deux membres administrateurs de l'association Candela, d'un membre de la galerie d'art contemporain L'R du Cormoran, partenaire et d'artistes plasticiens de la région, membres du comité de pilotage de l'événement. Les artistes seront informés, mi-juin, du résultat de la sélection.

Candela et la Municipalité souhaitent transformer cet événement en biennale afin que L'ART au Donjon devienne un rendez-vous incontournable pour amateurs d'art contemporain et admirateurs d'un patrimoine capable d'accueillir des formes d'expressions contemporaines.

Il est possible de visiter le site du Donjon tous les jours de 9h à 17h, pour consulter l'appel à projet 2011 et la première édition de L'Art au Donjon (juin 2009) site internet : <http://candela.asso.fr> et pour plus de renseignements : 06 16 51 29 32 ou info@candela.asso.fr

L'ESCOLO DOU TRELUS A SON SITE INTERNET !

L'Escolo dou Trelus, âgée de 53 printemps, s'est doté d'un site internet depuis la fin de l'année. A travers l'adresse : <http://escolodoutrelus.asso-web.com>, vous trouverez toutes les informations concernant l'association. De sa création à aujourd'hui, en passant par la composition du bureau, les danses traditionnelles, leurs traditions, leurs histoires, chansons et poésies, mais aussi les sorties, tous les événements que l'Escolo dou Trelus organise ou auxquels elle participe. Une galerie rassemble les photos souvenirs des manifestations et voyages de l'association, une touche contact vous permet de lui adresser un message, tandis qu'au livre d'or, vous laisserez un souvenir. Bienvenue au nouveau-né de l'Escolo dou Trelus, une association cinquantenaire et toujours à la page !



LA VIE AU

Centre de loisirs et de culture

Du changement à la danse : après des études au Conservatoire National d'Avignon et un parcours dans des compagnies française et étrangère, où elle a obtenu un diplôme d'état de danse classique, Emilie Tarazona arrive à Pernes. Depuis le début de l'année, elle a repris l'activité danse dispensée par le Centre de Loisirs et de Culture.



Aujourd'hui, Emilie met son expérience au profit de la section « **Modern Jazz** », où, de l'éveil aux adultes, elle donne à chacun envie de « bouger » sur des rythmes actuels, privilégiant la liberté du corps et le travail rythmique. Cette danseuse locale a la passion de la danse et veut la faire partager.



Deux nouvelles activités sont mises en place par le Centre de Loisirs et de Culture depuis début mars :

- Après le succès du **stage de cirque** organisé en février par le Centre de Loisirs et de Culture, un cours, destiné aux enfants et adolescents, et animé par Hecene, a lieu le mercredi, au Centre Culturel

des Augustins.

- **Le point compté et l'initiation au boutsis**, quant à eux, vont donner lieu à l'ouverture d'un atelier qui sera animé, alternativement le lundi par Marie- André et Daniëlle ; toutes deux se feront un plaisir de partager leur savoir. Inscrivez-vous vite...

Du nouveau à **l'informatique** : Pour améliorer le confort des stages d'informatique proposé par le Centre de Loisirs et de Culture, l'association vient d'acheter deux nouveaux ordinateurs. Cette activité, destinée aux personnes de tout âge, est une discipline aujourd'hui très utilisée, l'initiation, tout comme le perfectionnement de son apprentissage, est tout à fait ludique.

Les manifestations du Centre de Loisirs et de Culture :

- Une exposition de **l'atelier «porcelaine»** aura lieu les 14 et 15 mai à la Chapelle du pont Notre Dame ;

- Le 13 avril, à 14 h, au Centre Culturel des Augustins, une **compétition fédérale officielle d'échecs** va être organisée avec « l'échiquier Montilien ». Tous les jeunes sont invités à y participer.



- **Les galas de fin d'année** des ateliers du Centre de Loisirs et de Culture sont programmés, ils auront lieu

à la salle Daniel Sorano, au Centre Culturel des Augustins. Venez encourager tous les participants de l'atelier chant de Nicole Raymond, le 10 juin à 21h, ceux de la danse classique animé par Patricia Borel le 11 juin à 21h, les élèves du hip hop et leur professeur, Emmanuelle Fert, le 18 juin à 21h, l'atelier théâtre animé par Sylvie Guillaume le 22 juin à 20 h 30 et enfin les danseuses cabaret et leur professeur Barbara Lernoold, le 24 juin à 21h.



2 JUIN 2011 : 9^e JOURNÉE DU LIVRE ANCIEN ET D'OCCASION

Comme chaque année pour l'ascension, l'association « Livres Ensemble » présidée par Hervé Heyte organise, avec le soutien de la Mairie, sa journée du livre ancien et d'occasion. Vous y trouverez la pièce rare que vous recherchez depuis des années et vous tomberez peut-être sur le livre « coup de foudre » qui vous comblera de bonheur.

Cette manifestation se déroulera de 9 h à 18 h, les 45 libraires professionnels et les 15 bouquinistes amateurs vous proposeront leurs ouvrages sur les quais de la Nesque et sur la place Gabriel Moutte.

Mais au fait, être libraire avant, c'était comment ?

Chacun connaît les compétences et le savoir-faire que requiert le beau métier de libraire, de ce commerçant qui vend des livres, travaille le plus souvent dans une librairie, conseille et renseigne le client pour qu'il trouve le livre qu'il cherche, mais peut aussi lui faire découvrir de nouveaux auteurs. Libraire, c'est vendre du rêve, partager passion et émotions, effectuer des rencontres.

Avant la Révolution, les libraires devaient tous demeurer dans les quartiers de l'Université, ils ne pouvaient occuper qu'un seul magasin, fermé le dimanche et ne pouvaient éditer qu'après en avoir obtenu la permission du lieutenant général de police, l'approbation des censeurs et les lettres du grand sceau. En 1629, Richelieu charge le chancelier et le garde des Sceaux d'examiner des ouvrages et de leur accorder ou non « le privilège du roi ». En 1742 un corps de censeurs royaux est créé. Il est composé de 79 membres qui se partagent la tâche d'examiner les ouvrages, chacun ayant son domaine : la théologie, la jurisprudence, la médecine, la chirurgie et l'anatomie, les mathématiques, la géographie, les beaux-arts, l'architecture et les belles lettres. Pour détourner cette contrainte « royale » qui était accompagnée de son lot de taxes, les éditeurs « pirates » se sont exilés à Amsterdam où sont nées, aussi bien dans le religieux que dans les romans et relations de voyage, plusieurs éditions dite d'Amsterdam.

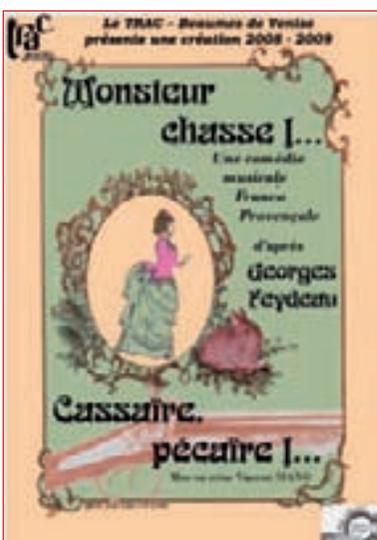
Les libraires étaient également forcés, sous peine d'amende, que partageait l'imprimeur, de mettre sur les ouvrages qu'ils édaient leur nom et leur demeure. Ils devaient en déposer cinq exemplaires : deux à la bibliothèque du roi, un au cabinet du Louvre, un au garde des sceaux et un dernier, au censeur qui lisait l'ouvrage. Les libraires seuls avaient la faculté de décrire les livres et de faire les ventes de bibliothèques, mais sans publicité par voie d'affiche. Il ne pouvait y avoir transmission d'une librairie sans la permission du lieutenant de police. La Révolution établit la liberté entière pour l'exercice de la profession de libraire. Ceux-ci ne furent plus soumis qu'à la condition d'avoir une patente. La Convention, par décret du 19 juillet 1793, maintint les droits des auteurs, mais n'apporta aucune restriction à l'exercice du commerce de la librairie. Le 18 ventôse an II (08/03/1794), elle décréta la prohibition de la sortie des livres précieux et des manuscrits que les étrangers essayaient de s'approprier. La librairie continua de s'exercer librement jusqu'en 1810, époque à laquelle un décret impérial vint la réglementer et imposer à ceux qui l'exerçaient des obligations qui n'étaient guère qu'un renouvellement de celles de l'Ancien Régime.

Jusqu'au début du XIX^e siècle, les libraires étaient également éditeurs, achetant les manuscrits aux auteurs, les faisant imprimer et les débitant dans leur boutique. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que la division des tâches imposera la séparation entre les professions de libraire et d'éditeur.

Renseignements : livresensemblepernes@orange.fr ou 06 72 91 89 75.

LE TRAC ŒUVRE POUR L'ASSOCIATION « PEUPLES SOLIDAIRES »

« Monsieur Chasse ou Cassaire Pécaire ! » raconte l'histoire d'un mari volage, une maîtresse, une épouse tentée par un galant : tous les ingrédients réunis dans un Feydeau classique et surprenant. Ne loupez pas cette représentation du TRAC (Théâtre Rural d'Animation Culturelle), qui se déroulera vendredi 25 mars, à 20h30, au Centre Culturel des Augustins ; elle est donnée au profit des projets menés en Burkina Faso par l'association «Peuples Solidaires». Entrée : 10€. Rens. : 04 90 66 53 67.



NOUVELLES ASSOCIATIONS

AMARILLY REJOINT PERNES

Promouvoir la chanson, tel est le but de l'association Amarilly, qui a choisi d'établir son siège dans la commune. Les membres d'Amarilly et son président, Angelo Amato, y organisent d'ailleurs pour la 2^e année, un spectacle au profit des œuvres du Centre Communal d'Action Sociale. Celui-ci aura, d'ailleurs, lieu au Centre Culturel des Augustins, le dimanche 15 mai à 16h. Le siège social de l'association est situé au 23 avenue de la Gare; Amarilly, tout comme le professeur de chant classique, variétés et artiste lyrique, Nicole Raymond, sont joignables par messagerie : raymondnicole@sfr.fr au par tél. : 06 89 24 30 92 (voir page 23).

MAM : MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES OU LA MAISON DES PETITS PIEDS

La Maison des Petits Pieds est née de l'alliance de trois amies (deux auxiliaires de puériculture et une assistante maternelle), la Maison des Petits Pieds a le désir d'offrir un mode de garde innovant, permettant l'éveil de l'enfant au sein d'une petite collectivité (pouvant accueillir au maximum 12 enfants de 10 semaines à 3 ans) tout en permettant un accueil individualisé et centré sur chacun.

Mmes Nadège Labbé et Véronique Ravautte sont heureuses d'accueillir 8 enfants et prochainement 12, d'ici quelques mois, avec l'extension d'un nouvel agrément d'une assistante maternelle.

Vous souhaitez vous débarrasser de quelques articles d'électroménager : sèche linge, lave-linge, lave-vaisselle ou aspirateur en état de marche? Pensez à la Maison des Petits Pieds, ouverte de 8h à 18h30, du lundi au vendredi, au 306 route d'Althen à Pernes.

Contact : 04 86 71 25 36 ou 06 49 75 96 85 ou lamaisondespetitspieds.mam@sfr.fr

LA TARLATANE DEVIENT LE SEREIN CRÉATIF

L'association «La Tarlatane» change de nom, mais ses coordonnées ne changent pas: Hélène Cerna reste présidente, elle est joignable au 2 Lotissement les Restanques à Pernes, par messagerie à l'adresse: helenecerna@yahoo.fr ou 06 22 56 77 20, la secrétaire est Jeanne Macia et la trésorière, Josiane Macia.

L'ESPACE JEUNESSE FÊTE SES 10 ANS

Le samedi 21 mai, l'Espace Jeunesse Municipal va fêter ses 10 ans. Pour l'occasion, une grande fête de la jeunesse aura lieu dans les Jardins de la Mairie. Des animations seront proposées par les associations pernoises : concerts avec les groupes de Music Revolution, démonstrations de hip hop... Les jeunes ayant été aidés par le FIJ seront mis à l'honneur, les associations et les services municipaux travaillant en liaison avec l'Espace Jeunesse Municipal seront présents... L'objectif de cette journée sera de fêter les 10 ans de la structure municipale mais aussi de mettre en valeur l'engagement des jeunes.



AVEC RÉCRÉAPATCH, PARTAGER L'ACTIVITÉ PATCHWORK EN TOUTE CONVIVIALITÉ

«Récrapatch», une toute nouvelle association, regroupe une trentaine de femmes qui partagent l'activité patchwork, chaque lundi après-midi, au centre culturel des Augustins. Présidée par Marie-Claude Carbonnel, l'animation de cette nouvelle association est confiée à Sylviane Garcia qui œuvre depuis 6 ans dans la commune et depuis 4 ans en tant qu'animatrice, précédemment par l'intermédiaire du Centre de Loisirs et de Culture.

Si chaque rencontre hebdomadaire permet aux adhérentes de pratiquer le patchwork, une rencontre mensuelle, le lundi toute la journée, est consacrée à un atelier sur un thème particulier. Une ambiance conviviale règne au sein de cette association et la fin de journée se termine, habituellement, par un grignotage. Tout au long de l'année, les ouvrages se créent : boule de Noël, bonhomme de neige, broderie aux rubans de soie, stage tissage avec un intervenant extérieur, confection en commun avec le round robin, livre de l'amitié... Cette activité, qui nécessite du temps, est passionnante : recherche des tissus, création de gabarits, assemblage..., le travail peut être effectué à la main ou quelquefois à la machine. L'association a, en février 2011, effectué un voyage à Paris, afin de voir le salon international du loisir textile «L'aiguille en fête», d'autres visites, plus près seront également effectuées, les projets se dessinent et l'association prévoit une exposition à Pernes en 2012 et la visite d'une exposition internationale de patchwork à Sainte Marie aux Mines. Encore de belles journées et du travail en perspective.

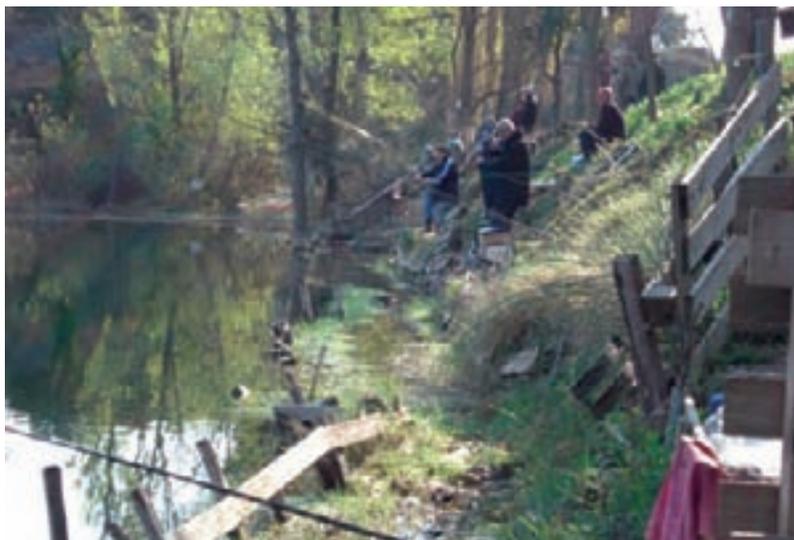
L'AMICALE DES PECHEURS DES GRAVIERES A LA PÊCHE !

Lors de sa dernière assemblée générale, l'Amicale des Pêcheurs des Gravières a modifié son bureau. Benoît Robert en est désormais le président, Claude Guerra le secrétaire et Lucien Aubert, le trésorier. Ensemble, ils continuent les tâches et projets définis, précédemment, par les membres de l'association.

Ainsi vont être organisés en ce début d'année : un safari truites les 13 mars et 10 avril, celui-ci sera ouvert de 8h à 18h non stop et comporte un tarif réduit pour les jeunes pêcheurs.

A l'occasion de Pâques, l'Amicale des Pêcheurs des Gravières a prévu pour les amateurs de salmonidés un double lâcher de truites les 24 et 25 avril ainsi qu'un concours de pêche, ouvert à toutes les catégories, le 1^{er} mai dans le cadre de la Fête de la Saint Marc.

En dehors de toutes ces manifestations, l'association effectue un lâcher de truites hebdomadaire, chaque dimanche matin.



VIDE GRENIER 2011

MARS

• 27 : Vide grenier, place Frédéric Mistral et quai de Verdun de 6h à 19h. Rens. : 06 14 81 72 49

AVRIL

• 10 : Brocante et vide grenier, places de la Mairie et du Marché aux Valayans de 7h à 19h. Rens. : 06 14 81 72 49

• 24 et 25 : Vide grenier, place F. Mistral et quai de Verdun de 6h à 19h. Rens. : 06 14 81 72 49

MAI

• 8 : Brocante et vide grenier, places de la Mairie et du Marché aux Valayans de 7h à 19h. Rens. : 06 14 81 72 49

• 8 : Vide grenier, places du Marché et René Cassin par les Amis de Tiogou et du Pays Dogon

• 22 : Vide grenier, places du Marché et René Cassin par Provence Sénégal.

• 29 : Vide grenier, place Frédéric Mistral et quai de Verdun de 6h à 19h. Rens. : 06 14 81 72 49

JUIN

• 12 : Brocante et vide grenier, places de la Mairie et du Marché aux Valayans de 7h à 19h. Rens. : 06 14 81 72 49

• 13 : Vide grenier, place Frédéric Mistral et quai de Verdun de 6h à 19h. Rens. : 06 14 81 72 49

• 26 : Vide grenier, place Frédéric Mistral et quai de Verdun de 6h à 19h. Rens. : 06 14 81 72 49

LES BIENFAITS DE LA DANSE ECOSSAISE

Selon un article paru dans le dernier numéro de la revue «Scottish Country Dancer» en octobre 2010, deux études récentes démontrent les effets bénéfiques de la danse écossaise sur la forme physique et psychologique des seniors.

Des chercheurs de l'Université de Strathclyde à Glasgow ont étudié un panel de 70 femmes âgées de 60 à 85 ans et pratiquant différentes activités physiques afin d'évaluer leur force, leur énergie, leur souplesse et leur équilibre. A la fin de l'étude, il s'est avéré que celles qui pratiquent la danse écossaise sont plus alertes et solides que les autres. La conclusion du Dr Paul Dougall est que la danse écossaise n'est pas seulement une activité de groupe récréative, mais qu'elle a clairement une incidence positive sur la forme physique quand on vieillit.

La deuxième étude menée à la Glasgow Caledonian University Division of Physiotherapy concernait l'impact psycho-sociologique de la danse écossaise, ses conclusions sont que le bénéfice physique joint au plaisir et aux liens sociaux maintient une santé mentale positive chez les sujets étudiés.

Donc nous y voilà : la danse écossaise, c'est du plaisir et ça vous fait du bien, physiquement et mentalement, toute votre vie. Alors commencez dès maintenant !

Cette discipline se pratique à Pernes-les-Fontaines, renseignements par messagerie: halak.simon@neuf.fr ou par téléphone à Simon Halak au 04 90 61 62 90.



LA BIÈRE DE GOÛT EN PROVENCE REVIENT POUR SON 2^e FESTIVAL LE 18 JUIN

Un Festival de la Bière de Goût à Pernes, il fallait oser... Pari réussi l'an dernier avec une première édition, qui a répondu bien au delà des espérances, de «Bière passion». La toute jeune association pernoise, présidée par le Pernois de cœur Jan Hak, défend la consommation maîtrisée de bières de Goût et de Qualité, «buvez moins, mais buvez mieux», pourrait-on dire !

Pour cette 2^e édition, le lieu de la manifestation s'agrandit, le Festival de la Bière de Goût en Provence s'étalera tout autour de la place du Cormoran et sous la Halle Couverte. Le programme s'étoffe, on note la présence d'une dizaine de Maîtres Brasseurs, qui feront le voyage depuis la Belgique pour partager avec le public, leur passion et leur savoir-faire par des dégustations «aux tonneaux» ! Pas moins de 30 sortes de bières, de la plus brune à la plus blonde sans oublier les plus ambrées et les plus blanches, toutes artisanales et de grande qualité, seront ainsi proposées le samedi 18 juin de 10h à 22h.

Les brasseurs français présents n'auront pas à rougir, tant les produits qu'ils proposent, ont su faire leur place et fidéliser un public de connaisseurs. Les bières seront servies au verre (15cl) au prix de 1€, seulement, afin de permettre à chacun de déguster plusieurs gammes, avec modération. Des boissons sans alcool seront également disponibles, divers stands de restauration, plus nombreux et avec plus de choix que l'année dernière, proposeront des spécialités belges ou du Nord



de la France : moules-frites, crêpes aux speculos, fricadelles... Pendant ce festival, les plus téméraires d'entre vous pourront tenter les mariages heureux entre la bière, les chocolats de la pâtisserie Battu et les produits de la Maison Lesbros. Un concours de soupe à la bière a même été lancé, il y a quelques mois, et la meilleure recette sera proposée ce 18 juin. «La Mousse gourmande» et «la Centrale des bières», toutes deux distributrices à Pernes et au Thor, proposeront deux stands de vente de bières à emporter.



Dernière nouveauté cette année : une exposition photographique de François Vachet, réalisée spécialement pour le Festival de la Bière de Goût en Provence, celle-ci retrace en image la fabrication traditionnelle de la bière de goût, chez quelques brasseurs en Belgique. L'exposition sera visible dans le tout nouveau lieu culturel de la ville de Pernes «la Galerie des Abattoirs» située au bout de la place du Cormoran. Nul doute que cette 2^e édition du Festival de la Bière de Goût en Provence va ravir un public, attendu encore plus nombreux.

Contact : 04 90 61 37 24 et <http://www.biere-passion.com>

VIF SUCCÈS DE LA 4^e RENCONTRE DE THÉÂTRE EN PROVENÇAL ORGANISÉE PAR LA CHOURMO DIS AFOUGA

Le théâtre amateur en langue provençale organisé le 13 février par la Chourmo dis Afouga, a obtenu un vif succès au Centre Culturel des Augustins. La salle Daniel Sorano était comble, près de 400 spectateurs s'étaient déplacés pour assister au spectacle. Les quatre troupes qui se sont produites ont obtenu la meilleure des récompenses : celle des applaudissements chaleureux et des rires qui ont fusé tout au long des scènes cocasses.



La Provence était vraiment à l'honneur ! Merci aux troupes de «La Belugo» de Puyricard », «Reneissènço» de Vedène, «Lou Pountin Pantaious» de Montoux et «La Bono Font» de Lambesc, avec leur vingtaine d'acteurs et tous leurs accompagnants. N'oublions pas les Tambourinaires du Comtat, qui ont parfaitement comblé les attentes entre les saynètes et comme toute fête provençale, cette 4^e rencontre théâtrale s'est terminée par le chant de la Coupo Santo, reprise en chœur par tout le public. Rendez-vous donc est pris pour l'année prochaine, le 12 février 2012.

L'ASSOCIATION « LES MAINS LIBRES » S'AGRANDIT

«Les Mains Libres», l'association regroupant des praticiens issus d'écoles formatrices en techniques de bien-être attaque sa 3^e année d'existence. La dernière assemblée générale de janvier a validé les futurs investissements de ses adhérents pour 2011. Le président, Jérôme Lambert, se réjouit d'accueillir une nouvelle personne au conseil d'administration et de nouveaux adhérents.

Cette année, l'association continuera de proposer aux Pernois, des conférences, tous les deux mois, avec des thèmes liés au bien-être et à l'hygiène de vie, ainsi qu'une présence de l'association sur des manifestations festives. A noter le grand événement en lien avec la municipalité, «l'Open Bien-Être», qui permettra au public de découvrir une multitude de techniques de bien-être (massage-bien-être, réflexologie plantaire) et des conseils de praticiens issus d'écoles reconnues. Plus d'infos sur le site : www.lesmainslibres.net.

Prochains rendez-vous :

- Conférence sur «l'art du toucher selon la tradition thaï», par Pascal Hurard, formateur, le 18 mars à 21h, aux Augustins ;
- Conférence sur «le dos, mal du siècle?», par Guy Largier, kinésithérapeute, le 6 mai, à 20h30, à l'Espace Jeunesse Municipal,

Après une opération réussie, l'an dernier au hameau des Valayans et en plein air, l'Open-Bien-Être - le rendez-vous bien-être, va avoir lieu le 22 mai au Centre Culturel des Augustins, de 10h à 19h. Cette journée permettra à l'association de présenter différents ateliers, où les visiteurs pourront s'essayer à diverses techniques de détente, selon des pôles installés dans la salle, contre une petite participation. L'occasion pour des praticiens de s'exercer, progresser et faire connaître leur passion ; de leur côté, les visiteurs pourront redécouvrir, autour d'un moment ludique, leur corps, profiter d'un moment de détente et se renseigner sur des cursus d'apprentissage.

GÂTEAUX DES ROIS À LA RASBOULERIE

Les reines étaient de sortie, cette année, à la Rasboulerie. En effet, lorsque les parts de gâteaux des rois ont été distribuées au sein des invités, ce sont les dames (petites et grandes) qui ont trouvé les fèves et ont dû élire leur roi ! Le calendrier de l'année est fixé jusqu'à l'été, les activités vont se succéder au sein des quartiers : Raspail, Reboul, Juiverie pour un concours de soupes, des crêpes à carnaval, le pique-nique du 1^{er} mai et, bien sûr, un rassemblement de toute la Rasboulerie pour la fête des voisins !





• Du 18 au 24 mars, **exposition des tableaux de Séverine Pascal**, tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h. Vernissage le samedi 19 mars à 18h30.

• Du 26 au 30 mars, **exposition des travaux d'atelier (dessin, peintures) et divers travaux d'artisans d'art par Po'Art** le samedi de 10h à 13h et de 15h30 à 18h30, le dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h, les lundi, mardi et mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Vernissage le samedi 26 mars à 11h30.

• Du vendredi 1^{er} au jeudi 14 avril 2011 de 10h à 19h. Vernissage vendredi 1^{er} avril à partir de 18h. Site www.les-arts-o-soleil.com Les Arts ô Soleil présentent un **salon d'aquarelle**. Quinze artistes peintres aquarellistes investissent l'écrin de la chapelle des Pénitents Blancs, fêtent le démarrage d'Aquademia, la toute nouvelle académie d'aquarelle du Vaucluse, et concourent pour les prix 2011 d'aquarelle de Pernes. Venez nombreux découvrir leur univers et voter pour le prix du public, l'œuvre la plus représentative de l'art aquarellé. Entrée libre.

• Du 15 au 28 avril de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30, l'Association des Artistes et Amateurs Pernois organise le **Salon de l'Aquarelle et du Pastel**.

• Du 29 avril au 5 mai, **exposition de peintures à l'huile et à l'acrylique et de céramiques de Josée Tourrette**, tous les jours de 10h à 20h. Vernissage le samedi 30 avril à partir de 18h. Site : www.josee-tourrette.com. Cercles, sphères et œufs sont parfaits, symboles



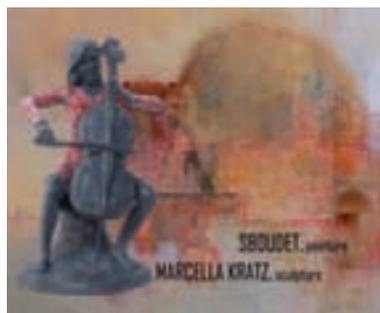
d'équilibre et de plénitude. Son regard a élu une infime portion du visible se résumant à des cocons, des bulles, des œufs, des ballons, des gouttes d'eau, des perles, qui sont devenus le support d'une symbolique particulière. Josée Tourrette peint avec une extrême minutie en se référant aux artisans du Moyen-âge, les enlumineurs. Découvrez, également, l'amour de la terre avec les céramiques d'Annie Legros.

• Du 6 au 18 mai, **exposition de peintures et sculptures de Sylvie Boudet**, du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 11h à 19h.

• Du 20 mai au 3 juin, **Mme Harnish** appartenant à l'association Peinture Passion de Pujaut, expose ses créations, tous les jours de 10h à 18h.

• Du 4 au 16 juin, la municipalité de Pernes propose une exposition des 62 tableaux de **Cantisano**, tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h sauf le mardi.

• Du 17 au 30 juin, l'Association des Artistes et Amateurs Pernois expose leurs œuvres de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30.



CINÉVAL

• **Mardi 22 mars, à 20 h 30, «Discours d'un roi»** (en V.O.), de Tom Hooper, avec Colin Firth, Helena Bonham Carter... Synopsis: D'après l'histoire vraie du père de l'actuelle reine Elisabeth, qui va devenir, contraint et forcé, le roi George VI, suite à l'abdication de son frère Edouard VIII. Il devra vaincre son bégaiement pour assumer pleinement son rôle, et faire de son empire le premier rempart contre l'Allemagne nazie.



• **Mardi 5 avril, à 20 h 30, «Black Swan»**, der Darren Aronofsky, avec Natalie Portman, Mila Kunis, Vincent Cassel... Synopsis: Rivalités dans la troupe du New York City Ballet. Nina est prête à tout pour obtenir le rôle principal du Lac des cygnes que dirige l'ambigu Thomas. Mais elle se trouve confrontée à la belle et sensuelle nouvelle recrue, Lily...

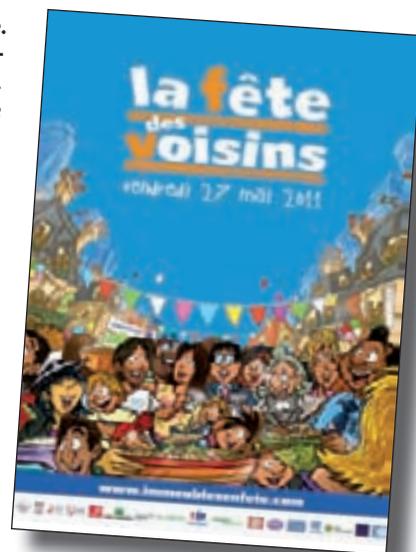


• **Lundi 18 et mardi 19 avril : journées documentaires** (programme non encore défini)

Pour connaître les prochaines programmations de Cinéval, vous pouvez consulter le site : cineval84.free.fr/ ou celui de la Ligue d'enseignement : www.laligue84.org.

LE 27 MAI, LES VOISINS FERONT LA FÊTE À PERNES-LES-FONTAINES

Onze ans déjà que la Fête des Voisins est née. Chaque année son succès est grandissant et dépasse largement les frontières de l'Hexagone. Cet événement qui est, aux côtés de la Fête de la Musique, la plus importante manifestation populaire en France et en Europe, est devenu un rendez-vous citoyen incontournable. Plus de 10 millions d'Européens, dont 6,5 millions de Français, se retrouvent désormais fin mai dans les halls et cours d'immeubles, ruelles, impasses, places... afin de célébrer les bonnes relations de voisinage, découvrir et échanger avec celui ou celle qui habite au-dessus, la maison d'à côté ou à proximité... Rien qu'en France, ce sont plus de 10 000 événements, apéritifs, goûters, repas, qui sont organisés un peu partout regroupant 5, 10, 50 voire 200 personnes et plus. Chacun à son modeste niveau contribue à créer un moment unique, riche et porteur de valeurs fondamentales que sont l'écoute, le dialogue, la réciprocité, l'échange, l'entraide... Alors réservez dès maintenant votre vendredi 27 mai prochain pour rencontrer, échanger et partager dans votre rue, votre quartier, votre lotissement, un bon moment de convivialité avec vos voisins !



L'ESPACE JEUNESSE INVITE LES HABITANTS DU QUARTIER DE LA BUISSONNE À LA FÊTE DES VOISINS

Comme chaque année, les animateurs de l'espace jeunesse avec leur adjointe, Josiane Traniello, se rendent dans un quartier différent de Pernes pour célébrer la Fête des Voisins. Ainsi le 27 mai prochain, ils seront au quartier de la Buissonne et festoieront avec les habitants des lotissements : Jardins de Pasteur, Lis Eminado, route de la Buissonne et tous ceux qui sont proches. Avec l'aide des services techniques, des tables et des chaises seront installées pour faciliter l'organisation de la soirée, l'apéritif sera offert par la municipalité et quelque tee-shirt et autres lots surprises seront distribués. Afin que cette Fête des Voisins soit inoubliable, il y aura aussi de la musique et des animations par les associations pernoises. Vivement le 27 !

MODE D'EMPLOI POUR UNE FÊTE DES VOISINS REUSSIE

L'organisation est simple. Aucune compétence n'est requise, il suffit d'une pincée de générosité et d'un soupçon d'enthousiasme !

- 1 Repérez un lieu, une cour, un jardin, une place, une rue. En un mot, un lieu facile d'accès et idéal pour se regrouper à plusieurs immeubles ou pavillons. Demandez à la Mairie une autorisation et du matériel pour bloquer la rue ou la place à la circulation. La Mairie peut, si besoin, mettre à disposition des tables et des chaises, dans la mesure où celles-ci seront stockées dans un lieu sécurisé (faire une demande écrite à M. le Maire)

- 2 Communiquez ! Pour avertir vos voisins, c'est très simple, il vous suffit de vous procurer l'affiche et les invitations à la mairie. Vous pouvez aussi les télécharger sur le site : www.immeublesenfete.com

3 Placez une affiche en précisant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif, puis pensez à glisser les invitations dans les boîtes aux lettres et sous les paillassons.

4 Sensibilisez et regroupez ainsi vos amis, vos voisins, votre syndic de copropriété... pour n'oublier personne !

Le Service Jeunesse Municipal est à votre disposition pour vous aider dans votre projet. Il invite chaque initiateur de projet à l'informer car il centralise toutes les initiatives prises à l'occasion de cette journée très particulière qu'est « La Fête des Voisins » par mail : espace-jeunesse-pernes@wanadoo.fr ou téléphone : 04 90 66 52 44.

EXPOSITION DE MOTOS ET VÉLOS ANCIENS

Les membres du « Rétro Moto Club de Pernes » et du « Musée Comtadin du Cycle » organisent, dimanche 19 juin de 9h à 19h, une exposition de motos anciennes et vélos anciens dans la cour de la mairie. Pour plus de renseignements, contactez l'association sur son site : <http://retromotoclub.com> ou le président sur mail : ferrand.michel@aliceadsl.fr et tél. : 04 90 66 17 61.

LES PRÉAMBULES DE FONT'ARTS ET LE GRAND CIRQUE

Le samedi 25 juin 2011, dans les jardins de la mairie, à 22 h, l'association pernoise Projecteur propose « Le Grand Cirque », par la Cie XY, dans le cadre des Prébambules de Font'Arts.

Spectacle gratuit.



ZOOM SUR UN SERVICE MUNICIPAL : LA BIBLIOTHÈQUE

Associée à la Ludothèque, la Bibliothèque municipale est située au 250 cours de la République.

Ses **horaires d'ouverture** au public sont : mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Les tarifs d'adhésion pour les Pernois sont de : 12 € un adulte, 5 € un enfant, 7 € deux enfants, 8,50 € trois enfants et plus et pour les non Pernois : 18 € un adulte, 7,50 € un enfant, 10 € deux enfants, 12 € trois enfants et plus.

Sa carte d'identité : Avant tout, la bibliothèque offre une collection de 15 000 documents adaptés aux besoins de la population, aux adultes et aux enfants : romans, documentaires, BD, périodiques, ainsi que des livres audios. Pour animer ces collections, le personnel municipal a été et continue d'être formé en conséquence. Aurélie Balas est la responsable de la Bibliothèque municipale, elle est secondée par Christine Pharel et les animatrices sont Maguy Monchal et Nadine Bailly.



La bibliothèque est en lien avec les associations locales mais plus particulièrement avec la Société de Lecture : les bénévoles de cette dernière association accompagnent le personnel communal dans l'organisation d'animations par leur présence, leur réflexion et leur disponibilité.

Son rôle : Outre l'offre documentaire, la bibliothèque multiplie les animations pour faire vivre ce fonds. Auprès des enfants tout d'abord : Elle réserve deux matinées par semaine pour accueillir les tout-petits de la crèche et ceux gardés par des assistantes maternelles. Elle reçoit les classes de maternelle de la ville et se déplace avec la ludothèque pour celles des Valayans. Elle propose des animations ponctuelles aux

écoles primaires sur des thématiques bien précises et met en place, chaque année, une action en partenariat avec le CDI du collège Charles Doche.

Pendant les vacances, elle anime des ateliers pour « Pernes Récré » de façon ponctuelle. Elle offre également un programme de conte, une fois par mois le samedi matin, pour les petits et les grands.

Pour les adultes, elle propose des ateliers d'écriture une fois par mois, des cafés littéraires, un comité de lecture (voir article ci-dessous) et des lectures à haute-voix. Ces lectures sont animées par les personnes participant à la formation conduite par Catherine Benard, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse pour la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Elles s'adressent à tous lors de manifestations nationales comme La nuit des Musées par exemple, mais aussi de façon plus intime comme lorsque la bibliothèque reçoit le Club des Seniors, une fois par trimestre autour d'un thé et de quelques douceurs.

Offrir ses collections à tous implique parfois des organisations particulières, comme le portage à domicile qui propose une sélection personnalisée de livres, livrée chez vous si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à la bibliothèque pour une raison ou une autre. La bibliothèque tisse aussi, un lien particulier, avec la ludothèque, notamment lors de manifestations comme le Lubitroc, la semaine du goût ou la Fête du Vaucluse durable.

Son fonctionnement : Toute une journée de travail à la Bibliothèque Municipale ne se résume pas à fournir un livre à un adhérent ! Il faut d'abord choisir des livres pour alimenter son fonds et l'enrichir constamment de nouveautés. Pour cela, le personnel communal suit l'actualité, les revues spécialisées, les conseils des libraires... Chacune d'entre elles est formée, soit par des partenaires qui oeuvrent pour la promotion du livre et de la lecture soit par formation professionnelle sur le métier de bibliothécaire. Chaque livre, acheté ou reçu en don, est étiqueté d'un code barre, catalogué selon la classification décimale de Dewey et enregistré informatiquement. La manipulation des livres entraînant leur usure, ils sont entretenus et restaurés par le personnel communal. Devenir adhérent à la bibliothèque vous permet d'emprunter jusqu'à 5 livres et 2 périodiques pendant 3 semaines. Un accès internet est mis à disposition des adhérents. **Contact** de la Bibliothèque Municipale : 04 90 61 53 67.

Les locaux : Un agrandissement de la Bibliothèque et de la Ludothèque Municipales va avoir lieu. Il fera passer la structure de 200 m² de surface à plus de 900 m² sur deux niveaux. La nouvelle structure ou pôle culturel pourra alors proposer à ses adhérents, un choix plus important de livres, créer son fonds et dépôt de musique et films et disposera de salles supplémentaires pour organiser des animations au sein de sa structure tandis que la ludothèque disposera d'une salle d'animation de jeux plus adaptée à la demande et d'un local de stockage attenant. En attendant l'année 2013, le personnel de la bibliothèque municipale continuera d'enrichir le fonds, de l'animer, tout en regardant vers l'avenir pour répondre aux attentes de tous.

ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

MARS : • 12 : «Le roi c'est moi !» par Sylvie Prabel, matinée conte pour les enfants de 0 à 3 ans, à l'école Jean Moulin à 10 h 30 • 19 : Atelier d'écriture pour ados et adultes de 9 h à 12 h à la bibliothèque municipale • 23 : Présence du Musibus devant la bibliothèque de 10 h à 12 h

AVRIL : • 1^{er} : La bibliothèque municipale organise une lecture spec-

taclé «L'homme semence» de Violette Ailhaud, un texte joué par «Base Art Compagnie» à 20 h 30 à l'espace jeunesse municipal.

MAI : • 9-10 mai : participation à l'événement «Ecoutez moi je lis» à l'auditorium du Thor avec une classe de primaire de l'école Marie Mauron. • 14 mai : lectures croisées pour la Nuit des Musées à 21 h au jardin du Clos de Verdun



“LECTURES À LA MAISON” : UNE NOUVEAUTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET DE LA SOCIÉTÉ DE LECTURE



La Société de lecture, partenaire depuis 10 ans de la bibliothèque municipale, présente une nouveauté, cette année : « les lectures à la maison ». L'histoire est simple : les membres du comité de lecture, qui se réunissent une fois par mois, à la bibliothèque, le jeudi soir de 20 h 30 à 22 h, pour échanger sur un choix de romans, nouvelles, ... ont eu envie d'air neuf !

Les bénévoles ont eu l'idée de créer une rencontre supplémentaire, intitulée « lectures à la maison » et se définissant ainsi : une personne nommée « accueillant » invite des amis, des voisins, des collègues à partager un moment convivial chez elle. Dix à vingt personnes se retrouvent ainsi à écouter des extraits de romans lus par deux ou plusieurs lectrices de la société de lecture. Chacune des lectures à la maison se déroule sur ce modèle : la lecture à voix haute proprement dite qui dure environ quarante-cinq minutes à une heure, suivie d'un moment d'échanges entre les participants et les lectrices et un pot de l'amitié littéraire pour terminer la soirée. Trois rencontres se sont déjà déroulées, en fin d'après-midi, chez des accueillants où chacun a pu goûter et fait partager son plaisir de lire.

Familier de la lecture ou pas, seul compte le désir de se retrouver, d'écouter les mots d'un auteur et d'échanger. Si vous aussi, vous souhaitez organiser une rencontre « lectures à la maison », contactez la Bibliothèque Municipale au 04 90 61 53 67.



LA LUDOTHÈQUE MUNICIPALE ACCUEILLE LES ÉLÈVES DES ÉCOLES PERNOISES

En septembre, lors de la rentrée scolaire, les parents des élèves fréquentant les écoles de Marie Mauron, Jean-Moulin et Louis Giraud, ont souhaité que leurs enfants bénéficient, cette année encore, d'une soirée jeux hebdomadaire.

C'est ainsi que les écoliers, encadrés par deux animatrices, quittent Jean Moulin, chaque lundi de 17h à 18h30, pour rejoindre la ludothèque municipale, il en est de même

pour ceux de Marie Mauron et Louis Giraud, chaque jeudi.

Cette organisation s'applique aux élèves, petits et grands. La ludothèque est réservée une fois par semaine aux primaires, et les maternelles y sont accueillis une fois toutes les 7 semaines. A l'intérieur comme à l'extérieur de la ludothèque, tous les jouets sont à la disposition des enfants.



LA LUDOTHÈQUE FAIT SON FESTIVAL ET SA FÊTE DU JEU LE 28 MAI

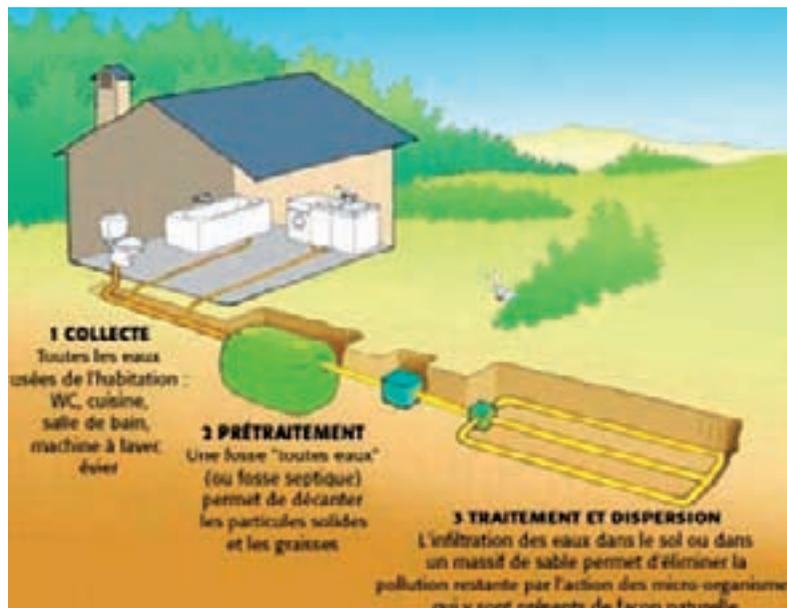


Comme chaque année, l'équipe d'animation de la Ludothèque s'est rendu au Festival de Cannes, plus exactement au Festival du Jeu. Cette manifestation permet aux participants de découvrir de nouveaux jeux et d'en apprendre les règles. Une connaissance que chaque animatrice retransmet aux adhérents de la ludothèque, à l'occasion de la soirée jeux, comme celle qui a eu lieu le 18 mars dernier. Les animations ponctuelles avec les classes maternelles continuent chaque mardi matin, quant à la Fête Mondiale du Jeu, elle

aura lieu

le 28

mai, de 14h à 19h, dans les Jardins de la Mairie. Une occasion annuelle et gratuite pour découvrir le jeu dans toute sa nature. Cet été, et plus particulièrement en juillet, la ludothèque met en place un atelier fabrication et restauration de jeux avec les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement «Pernes Récré». Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Ludothèque Municipale par messagerie: ludothèque.perneslesfontaines@wanadoo.fr ou par téléphone: 04 90 61 53 30.



DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2011, LE SPANC EST UNE COMPÉTENCE COMMUNALE

Pour vos questions, contactez la mairie

La Loi sur l'Eau de 1992 exige des habitants non raccordés et/ou non desservis par un réseau d'assainissement collectif de mettre en place un dispositif d'assainissement individuel de leurs eaux usées. Elle oblige également les collectivités à prendre en charge les différentes vérifications des installations d'assainissement non collectif en créant un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Depuis le 1^{er} janvier 2005 et ce jusqu'au 31 décembre 2010, la commune avait confié les compétences du SPANC au Syndicat Rhône Ventoux qui gère, par ailleurs, pour la Commune, l'eau et l'assainissement collectif. Le fonctionnement de ce service ne correspondant pas aux attentes de la municipalité et des habitants, le Conseil Municipal a retiré cette délégation du Syndicat et a repris à sa charge les compétences de ce service, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Donc depuis le début de cette année, vous devez vous adresser au service urbanisme (04 90 61 45 02) pour tout ce qui concerne votre assainissement individuel : • dossier assainissement non collectif dans le cadre d'un permis de construire • dossier assainissement non collectif dans le cadre d'une réfection de votre installation existante • contrôle de votre installation pour un diagnostic • contrôle de votre installation pour une vente de votre maison.

POUR VOS TRAVAUX D'HABITAT, LE POINT INFORMATION AMÉLIORATION DE L'HABITAT EST LÀ POUR VOUS AIDER!

Chaque 4^e jeudi de chaque mois de 14h à 17h, Christelle Laget, chargée de mission pour Habitat & Développement de Vaucluse tient une permanence à l'hôtel de ville, salle de Cheylus. Ce point information a pour objectif d'aider les habitants à améliorer et à adapter le bâti au travers d'un service de proximité et de renseignements à destination des propriétaires et des locataires sur les aides, en particulier financières, qu'ils peuvent percevoir, sous certaines conditions, lorsqu'ils ont des travaux à réaliser. Un service qui les accompagne dans le montage des dossiers de demande de subvention. Un impératif à respecter : constituer les dossiers de demande de subvention avant le démarrage des travaux !

Le bilan de ce point information vient d'être réalisé pour les années 2009/2010, il en ressort que quelque 70 personnes, soit propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou locataire, sont venues rencontrer Christelle Laget. Le nombre global de dossiers montés, pour ces deux dernières années, est égal à 45 ce qui correspond à 20 logements subventionnés ; soit pour un montant global de travaux prévus égal à 755 613 €, 302 560 € de subventions ont été réservées, tous financeurs confondus (Anah, Conseil Régional, Conseil général, Commune, Caisses de retraite principales et complémentaires, Association pour le Logement des Grands Infirmes). Nul doute que ce point information est un élément stratégique pour tous, propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou locataire, pour l'avenir du patrimoine immobilier pernois.

Les prochaines permanences où Christelle Laget répondra à toutes vos questions sont programmées les jeudis 24 mars, 28 avril, 26 mai, 23 juin, 28 juillet, 25 août, 22 septembre, 27 octobre, 24 novembre, et 22 décembre, de 14h à 17h. Contact: 04 90 23 12 12 (le mardi).

REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

élaboration du plan local d'urbanisme

Depuis la réunion publique du 25 novembre dernier, la commune travaille sur l'élaboration du diagnostic. Le diagnostic du PLU est un trait d'union entre un passé, dont il faut appréhender la consistance historique, et un futur dont il faut proposer une lecture anticipative à 20 ans.

Le Diagnostic: quel rôle, quel contenu ?

Le « diagnostic du territoire » constitue la première étape du PLU. Cette étude permet d'établir un état des lieux du territoire et de mettre en évidence les caractéristiques particulières, atouts et contraintes, ainsi que les perspectives d'évolution de la commune. Le diagnostic définit ainsi les grands enjeux qui permettront de réaliser des choix pour l'aménagement et le développement futur de la commune.

Le diagnostic expose, au regard des prévisions économiques et démographiques, les besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social et évalue l'organisation urbaine à partir de l'analyse des domaines fonctionnels (activités, habitat, transports, réseaux, équipements et services).

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

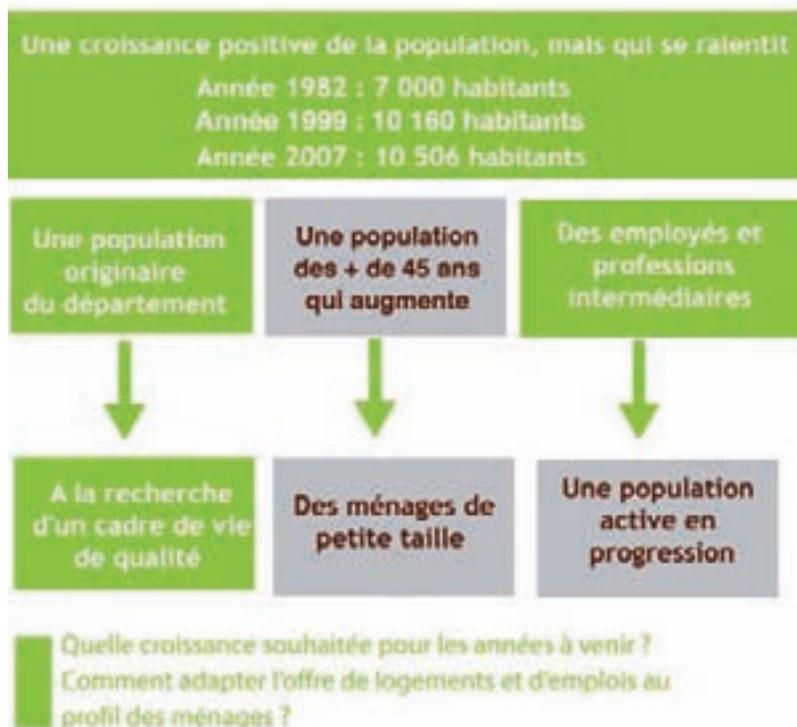
Il s'agit d'un état des lieux en matières constitutionnelle, démographique, d'habitat, de développement économique et d'équipement.

LA DÉMOGRAPHIE

Une croissance positive de la population mais qui se ralentit :

- année 1982 = 7 000 habitants
- année 1999 = 10 160 habitants
- année 2007 = 10 506 habitants

3 500 habitants supplémentaires en 25 ans



1^{ère} étape : le Diagnostic

Quels résultats pour Pernes ?



Une population originaire du département ➡ à la recherche d'un cadre de vie de qualité.

Des employés et professions intermédiaires ➡ une population active en progression.

Des ménages de petite taille.

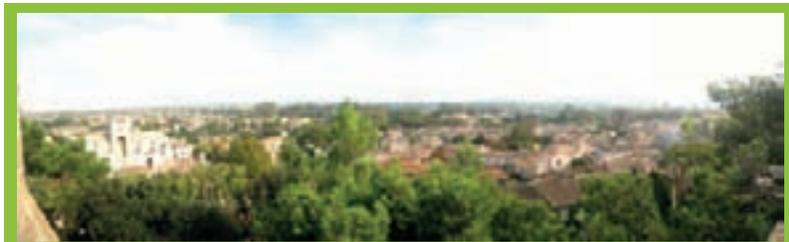
UN TISSU ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ

Plus de 1000 établissements sont présents sur la commune: la moitié est composée de commerces – services et 20 % d'exploitations agricoles.

La première source d'emploi de l'économie de Pernes reste ses commerces - services et son artisanat. On dénombre en 2009, 1 300 emplois salariés soit 35 % des emplois de la Communauté de Commune des Sorgues du Comtat.

L'économie du Centre Ville est

Un parc de logements qui doit se diversifier



Comment maintenir les populations les plus jeunes lorsque l'offre locative est faible et la pression foncière trop forte ?

Comment combler le déséquilibre entre le logement locatif et l'accès à la propriété ?

tournée sur ses commerces et services. Pernes Centre dispose d'un bon niveau de commercialité, avec une bonne diversité de commerces alimentaires et non alimentaires. Le centre des Valayans présente une offre marchande de proximité satisfaisante.

- L'activité touristique progresse: plus de 25 000 touristes ont fréquentés la ville en 2009.

- L'agriculture représente un tiers de la superficie de la commune. 127 exploitations professionnelles en 2000 (Recensement Agricole).

Une diversité de cultures fait sa spécificité: cultures de céréales, vignes, vergers (pommiers et cerisiers), melons, salades, fraises et cultures légumières sous abri.

Un tiers des agriculteurs sont proches de la retraite: un risque de déprise agricole existe.

LE PARC DE LOGEMENT

Augmentation du nombre de résidences principales :

- année 1990 : 3 440 logements,
- année 2007 : 4 727 logements

Les ménages sont principalement propriétaires de leur logement ➡ peu de locatif, peu d'habitat à loyer modéré

Conséquence: des logements de grandes tailles ➡ peu de logement de 2 et 3 pièces

Une offre foncière économique d'une vingtaine d'hectares en dehors du centre ville. L'offre économique se répartit en deux zones d'activités: route d'Avignon (4,5 ha pour 8 entreprises) et route de Carpentras (20 ha en zones d'activités économiques de Prato pour 63 entreprises).

Cette offre est complétée par l'avenue Charles de Gaulle, qui supporte une fonction économique à orientation commerciale en regroupant une quinzaine d'entreprises qui créent une vitrine économique.

Il n'existe quasiment plus de foncier disponible pour répondre à la demande des entreprises.

UN BON NIVEAU D'EQUIPEMENT

Une offre d'équipement satisfaisante, bien concentrée à proximité du Centre et de « proximité » sur les Valayans.

Des équipements scolaires nombreux et une problématique pluviale à prendre en compte dans le développement de la commune.

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

UNE GRANDE DIVERSITÉ ÉCOLOGIQUE

- Un vaste réseau hydrographique, composé de deux cours d'eau (la Nesque et la Sorgue), de ruisseaux (riailles, mayres et pumen) et canaux (Canal de Carpentras, Canal de la Nesquière...), qui offre une richesse naturelle le long des berges

et permet une irrigation des terres agricoles.

- Des continuités végétales, supports de corridors écologiques. Une vaste zone naturelle dominée par les boisements située à l'Est de la commune.

- Sur le secteur des Valayans, des espaces à haute valeur environnementale, classés en Natura 2000.

UN TERRITOIRE COMMUNAL AU PAYSAGE VARIÉ

Une plaine bocagère habitée, des reliefs boisés, des mailles de haies brise vent

• UN RÉSEAU ROUTIER INTER-QUARTIER DÉFICITAIRE

- Un réseau primaire de liaison intercommunale très développé et connecté systématiquement au centre ville

- Un réseau de voies secondaires, dessertes inter quartiers, déficitaire sur la partie la plus urbanisée de la commune

- Un réseau tertiaire de dessertes aux parcelles privatives qui se terminent souvent en impasse et se connectent directement aux réseaux primaires.

• UNE URBANISATION BICÉPHALE ENTRE PERNES CENTRE ET LES VALAYANS

- Un tissu urbain plutôt discontinu, avec des niveaux de densités d'occupation des sols globalement faible.

- Le centre historique: une urbanisation compacte et dense, sans capacité d'extension.

- Les extensions immédiates du centre: un tissu urbain dense et continu.

- Quelques immeubles en collectif ponctuent certains quartiers.

- Les autres quartiers de Pernes: un tissu pavillonnaire récent, depuis

1970, et uniforme assez consommateurs d'espaces.

- Les Valayans: un centre ancien peu étendu, composé de quelques constructions organisées autour d'un espace public. Des anciens bâtiments d'expédition et agro-alimentaire vacants sont présents au sein de ce tissu. Les extensions du noyau central se composent de maisons individuelles.

DES RISQUES NATURELS ET DES NUISANCES

• RISQUE INONDATION

Les deux cours d'eau présents sur la commune engendrent des zones à risques à prendre en compte dans le cadre du projet de développement de la commune.

• RISQUE FEUX DE FORÊTS

Le risque feux de forêts touche les secteurs situés à l'Est et au Sud de la commune. Un PPRIF (Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêts) a été prescrit sur la commune le 16 octobre 2006. Il dictera des prescriptions à prendre en compte dans le cadre du projet de développement de la commune..

• RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

La commune est concernée par un risque de gonflement et retrait des argiles et d'un risque localisé de glissement de terrain.

• RISQUE SISMIQUE

La commune est inscrite en zone de sismicité 1a: une zone de sismicité très faible mais non négligeable.

• NUISANCES SONORES

— Des voies bruyantes: les RD (routes départementales) 28, 31, 49, 938 et 950.

— Un plan d'exposition au bruit; l'aérodrome de Carpentras, situé en partie sur la commune de Pernes, fait l'objet d'un plan d'exposition au bruit.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ET BESOINS DE PERNES

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) fixe un objectif de population, pour 2020, limité à un maximum de 1300 habitants pour la commune de Pernes-les-Fontaines, soit une croissance de 1,3% par an. La conséquence pour le projet du PLU est d'intégrer cet objectif en le mettant en rapport avec le foncier à mobiliser, aussi bien pour les zones d'habitats que les espaces à vocation économique.

La re-concentration de la partie agglomérée du centre de Pernes constitue l'enjeu urbain majeur de la révision du PLU. Les espaces laissés en attente doivent être écartés ou intégrés à l'évolution de la zone urbaine à dessiner. Elle doit tenir compte des enjeux paysagers et écologiques dont profitent la commune et ses habitants au travers d'un cadre de vie de qualité.

LA PROCÉDURE DE RÉVISION GÉNÉRALE DU POS SE POURSUIT ...

PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC

Une 2^e réunion publique d'informations se tiendra **jeudi 24 mars 2011, à 18 h 30**, salle Daniel Sorano, aux Augustins.

Renseignements: service urbanisme (04 90 61 45 02). Bureau ouvert les après-midi du lundi au jeudi de 13h30 à 17h et le vendredi de 13h30 à 16h. Le matin est réservé aux RV (pris au préalable auprès du service) pour le dépôt de dossiers.

Un registre est à la disposition du public à l'accueil de la mairie de Pernes, ainsi qu'à la mairie annexe des Valayans, pour recevoir les observations des habitants et propriétaires fonciers.

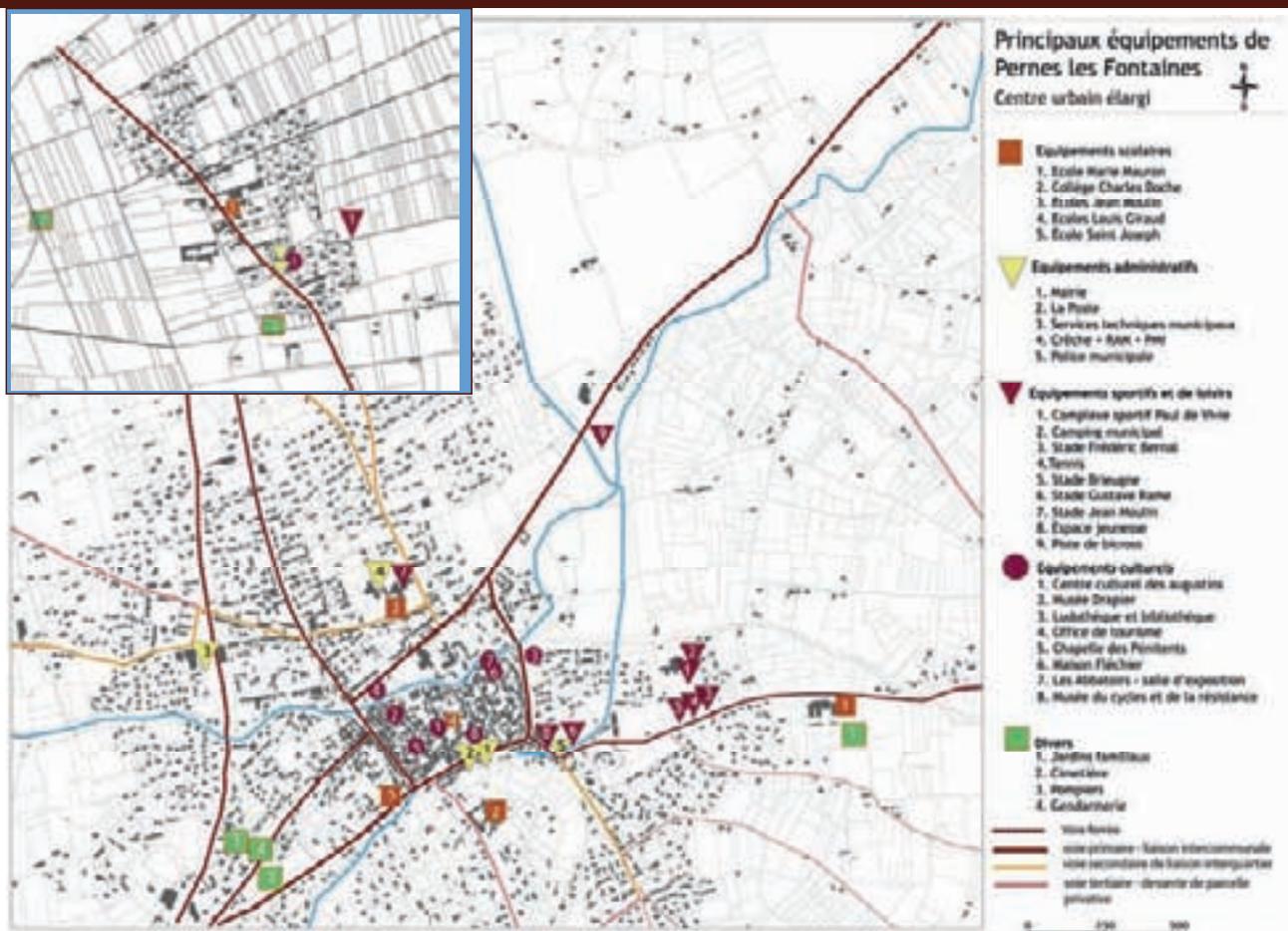
FLASH URBANISME: LA COMMUNE FACE AUX INFRACTIONS

Souvent les habitants s'interrogent sur «que fait la commune face aux infractions d'urbanisme?»: les constructions sans permis restent-elles impunies? Les installations de mobil home ou caravane sont-elles verbalisées? Autant de questions qui se posent. Il faut savoir que la commune ne peut traiter les infractions à l'urbanisme qu'en référence stricte à la loi, qui est le seul garant d'objectivité et de traitement égalitaire de tous les citoyens. Pour ce faire, elle a assermenté en urbanisme ses agents de Police Municipale, depuis l'année 2000, ce qui leur permet de verbaliser toutes les infractions touchant: aux constructions ne respectant pas le permis de construire ou la déclaration préalable de travaux qui a été délivrée, aux constructions sans permis (dont la plupart se situent en zone agricole), aux installations de caravane, mobil-home, aux installations diverses en zone agricole (dépôt matériels, engins...)

Depuis 10 ans, la commune a traité les cas suivants: en **2001**, 2 procès-verbaux. Objets: • transformation d'un garage en pièce d'habitation • implantation d'un abri métallique sans autorisation — **2002**, 7 PV: • changement de destination d'un abri voiture • transformation et changement de destination • extension d'un cabanon et d'un abri • agrandissement d'un cabanon agricole • aménagement en gîte • chalet en bois, mobil home — **2003**, 35 PV: • pièce supplémentaire • mobil home • bâtiment démolit et reconstruction • implantation d'un mobil home • construction à usage d'habitation • extension d'habitation • construction d'un hangar métallique • implantation de caravane — **2004**, 15 PV: • extension d'habitation • changement de destination d'un garage en habitation • caravane ou mobil-home • construction garage et pool-house • construction en bois — **2005**, 11 PV: • implantation d'un mobil home ou d'une caravane • construction d'un logement • extension d'habitation — **2006**, 9 PV: • construction d'une pièce fermée • d'un garage et d'un auvent • implantation de mobil-home ou caravane ou chalet • extension d'habitation • construction d'un abri — **2007**, 8 PV: • construction d'un hangar métallique • implantation abri chevaux • implantation de caravane ou chalet en bois • extension d'habitation — **2008**, 7 PV: • construction d'une habitation • implantation d'une caravane ou d'un mobil-home • construction d'un garage • extension d'une habitation — **2009**, 16 PV: • extension d'une habitation • construction d'un garage • transformation d'un garage en pièce habitable • implantation d'une caravane ou d'un mobil-home ou d'un chalet ou d'un bungalow • construction d'une habitation — **2010**, 12 PV: • extension d'habitation • création d'un logement dans hangar • implantation de caravane ou mobil-home • création d'un garage ou d'une terrasse

Après le procès-verbal, la justice est saisie et le dossier n'est plus de la compétence du Maire. Le juge, en fonction de l'importance de l'infraction, prononce une peine allant de l'amende à la démolition, en passant par la remise en état, l'enlèvement de caravane et une astreinte financière si les délais d'application du jugement ne sont pas respectés. Afin de supprimer ce type de procédure, il est rappelé que **toutes constructions ou installations (abri jardin, piscine...) y compris les clôtures ne peuvent pas se faire sans autorisation.**

Les principaux équipements de la commune



LES VALAYANS



LE PROGRAMME DU COMITÉ DES FÊTES DES VALAYANS

- 19 mars : Carnaval sur le thème « le Cirque » à 15 h 30
- 18 au 22 avril : Atelier poterie pour les enfants organisé par le Comité des Fêtes
- 3 juin : Exposition des poteries réalisées par les enfants dans le cadre de l'atelier organisé par le Comité des Fêtes des Valayans, à 17 h 30, à la salle des fêtes
- 4 juin : Concert de Music Revolution organisé par le Comité des Fêtes des Valayans, place de la Mairie. Grillades, frites et buvette, à partir de 19 h
- 23 juin : Feux de la Saint Jean de l'Association Sportive Valayannaise organisés par le Comité des Fêtes des Valayans, place du Marché
- 25 juin : Fiéro valayannaise, à partir de 15 h, avec challenge Alain Grilli par la « Boule Atomic », démonstrations de vols par l'Aéro Model Club, à 20 h repas et bal avec orchestre du Comité des Fêtes
- 26 juin : Fiéro valayannaise, de 9 h à 19 h avec foire artisanale et commerciale par le CDFV, vide greniers par « les Copains d'abord », exposition d'avions et démonstration de vol d'avions et bateaux par l'Aéro Model Club, danse country avec « les Cavaliers du Soleil » et taureau-piscine.
- 13 juillet : Fête nationale, repas et bal, place de la Mairie
- 3 au 6 septembre : Fête votive des Valayans
- 27 novembre : à 14 h 30, loto à la salle des fêtes
- 3 décembre : Téléthon, repas à 20 h 30
- 15 décembre : Repas de Noël pour les seniors + de 67 ans à 12h, à la salle des fêtes
- 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre à la salle des fêtes, à 21 h

CLUB DE L'AMITIÉ DES VALAYANS

Chaque jeudi après-midi, le Club de l'Amitié organise des jeux, de 14 h à 17 h, à la salle des fêtes du hameau des Valayans. Venez vous détendre et vous amuser !
Contact : 04 90 62 03 01.

L'AMICALE VALAYANNAISE DE LECTURE PRÉPARE LE PRINTEMPS

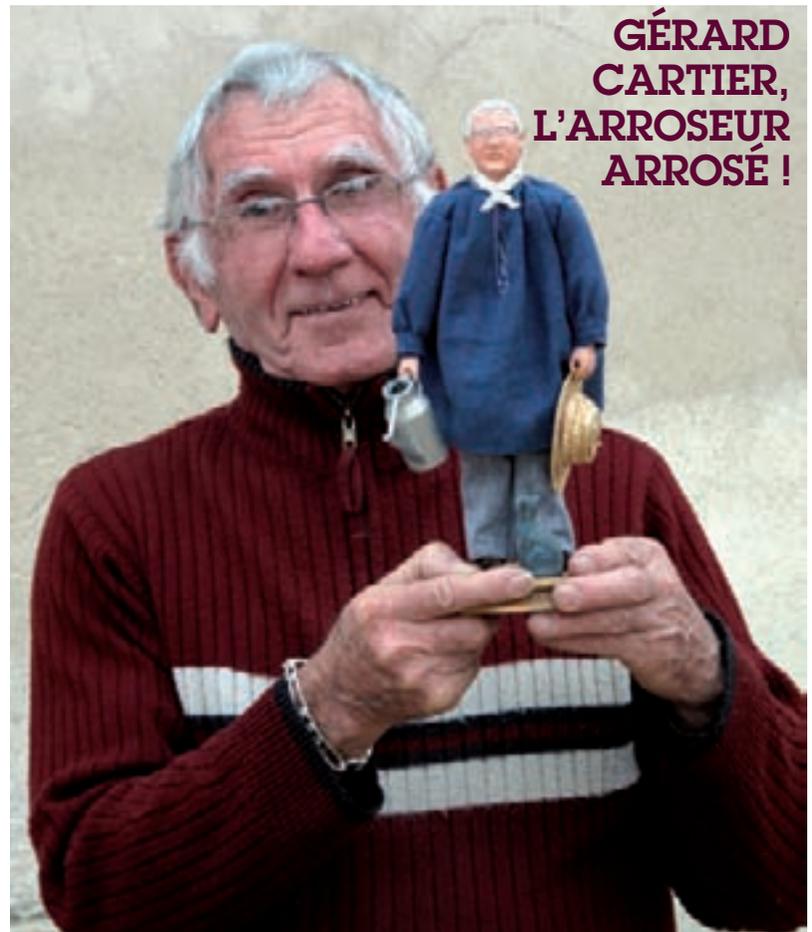
La bibliothèque des Valayans va avoir un mois de juin très chargé, ainsi :

- Du 6 au 27 juin, l'Amicale Valayannaise de Lecture propose une exposition sur le thème « Les instruments de musique et tout ce qui tourne autour », à la bibliothèque du hameau, située dans l'école des Valayans. Entrée libre.
- Le 25 juin à 16 h, c'est un petit concert musical que l'Amicale organise avec les élèves et anciens élèves de l'école, pour fêter la clôture de leur exposition et la Fête de la Musique. Cette aubade gratuite aura lieu dans la cour de l'école du hameau des Valayans.
- Du 25 au 26 juin, les bénévoles tiendront un stand où ils vendront des livres, place du village, à l'occasion de la Fiéro Valayannaise.

Pour plus d'informations concernant ces manifestations, vous pouvez joindre la Présidente de l'Amicale Valayannaise de Lecture, Nicole Gomez au 04 90 62 07 96.

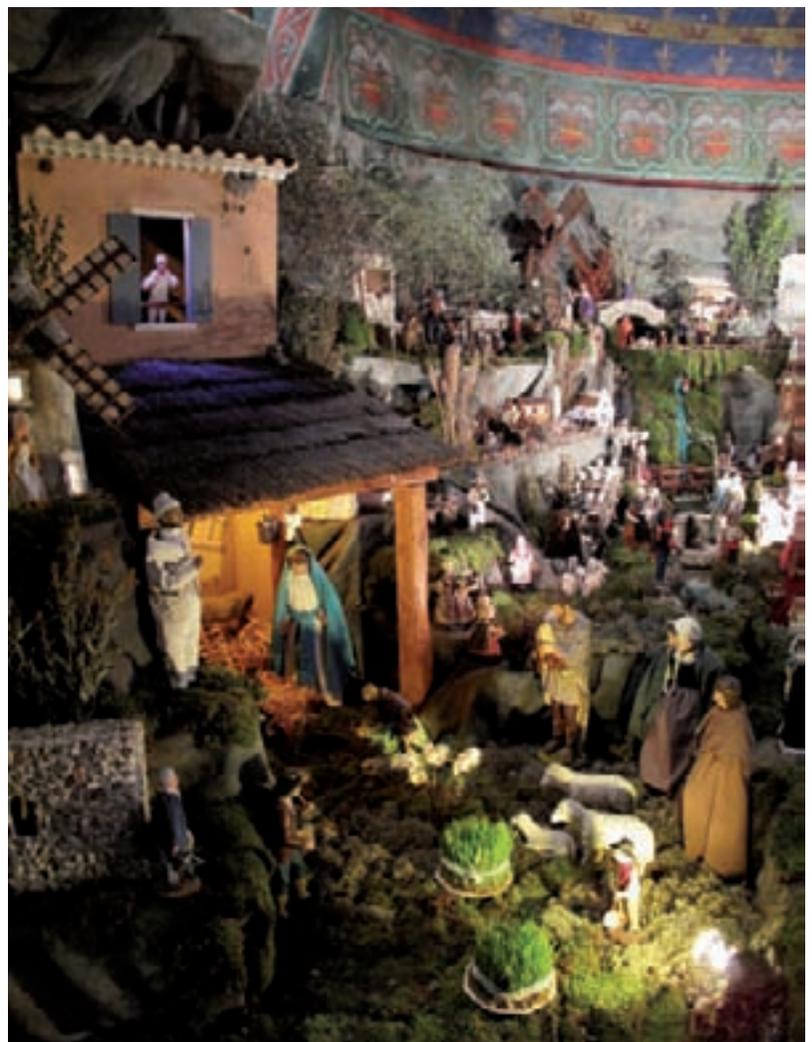
« ÉCOLE DES CANDIDATS » : UNE NOUVELLE ASSOCIATION AUX VALAYANS

L'École des Candidats est une association sans but lucratif, dont l'objectif est de former les candidats aux élections politiques, locales (municipales, cantonales, régionales et territoriales), nationales (présidentielles, législatives et sénatoriales) et européennes en utilisant une méthode intensive et directement opérationnelle (méthode Bergé). Le président de l'association est Philippe Adrian, le secrétaire Charles-Henri Garnier, et le trésorier Patrick Dubois; le siège social d'École des Candidats est basé c/o Marie-Christine Bergé au 105, chemin de la Granette aux Valayans, vous pouvez contacter l'association par messagerie : contact@ecoledescandidats.com, site internet : ecoledescandidats.com ou téléphone au 06 68 73 75 33.



**GÉRARD
CARTIER,
L'ARROSEUR
ARROSÉ !**

Passionné de crèche et de santon, Gérard Cartier décore celle de l'Église des Valayans depuis des années. Véritable institution, cette crèche séduit les visiteurs toujours plus nombreux. Un santon un peu particulier introduisait la crèche cette année : celui de Gérard Cartier dans sa tenue de maître d'école à l'occasion des Fêtes du Patrimoine. Une totale surprise préparée par des amis et confectionnée par le santonnier pernois Hubert Bonillo et habillée par Marie-Paule Bres. Une oeuvre unique et remarquable qui a fait le bonheur de Gérard Cartier et des siens





ACAP est là !



le mot de la présidente

Les commerçants et artisans font partie de la vie de Pernes, par les services qu'ils rendent à la population, l'animation qu'ils développent, les liens sociaux qu'ils favorisent, l'attractivité économique qu'ils génèrent...

C'est pourquoi je suis très heureuse de la confiance et du soutien que m'a apportés l'ensemble du conseil d'administration en me nommant présidente de l'Association des commerçants et artisans pernois.

Mon principal objectif est d'impliquer le plus grand nombre de commerçants et artisans dans les actions à mener pour dynamiser l'activité locale. Vos idées, vos remarques et vos propositions sont donc les bienvenues.

Permanences ACAP : Tous les après-midi, du lundi au jeudi.

Tél. : 04 90 61 45 18

contact@acap84.com

Karine Candale

L'ACAP CHANGE DE PRÉSIDENTE

A la dernière assemblée générale, Françoise Constant, présidente depuis 3 ans de l'ACAP, s'est retirée pour laisser la place à Karine Candale. Je tiens, en cette circonstance, à remercier Mme Constant pour le travail réalisé et pour le partenariat que nous avons toujours eu, et je félicite Mme Candale pour cette prise de responsabilité, en l'assurant de tout notre soutien dans les différentes actions qui seront menées pour le commerce et l'artisanat local, qui sont des piliers indispensables de la qualité de vie de la commune.

*Pierre Gabert,
maire de Pernes-les-Fontaines*

GAGNANTS TOMBOLA DE NOËL 2010

• **Bons d'achats de 300€** attribués à: Mme Christelle Botella (U. express), M. Jean-Louis Cunty (L'ilot fruits), Mme Nadine Lacombe (U. express), M. Jacques Martinez (Pharmacie Constant), M. Lilian Evesque (Cendrillon chaussures)

• **Voyage à Disneyland Paris** pour 4 personnes offert par la Banque Populaire Provençale et Corse, attribué à Mme Bernadette Moutte (U. express)

• **6 diners gastronomiques** préparés le chef Jean-Jacques Prévôt, à l'occasion de la fête de la truffe le 22 janvier 2011: Mme Dorel (Pharmacie Constant), Mme Valérie Granier (Banque Populaire Provençale et Corse), Mme Yvette Morelle (Intermarché)

• **Massage détente** offert par « Taonat »: Mme Céline Petit (Boulangerie Plautre)



DES VÉLOS POUR LES GAGNANTS DE L'OPÉRATION « MON COMMERCE, MON ENVIRONNEMENT »

L'Association des Commerçants et Artisans Pernois, sous l'égide de son ancienne présidente, Françoise Constant, a remis aux gagnants du concours « mon commerce, mon environnement » un vélo urbain issu du magasin d'Althen « Vtt Loisirs ».

Les bonnes réponses à un questionnaire et un heureux tirage au sort ont permis aux Pernois : Nadine Lacombe, Agnès Durin et Olivier Duplan de devenir les précurseurs de l'opération « Faites vos courses autrement... Faites vos courses proprement », organisée par Orésia - la Fédération des commerçants et artisans des Sorgues du Comtat, une opération, elle-même récompensée par la chambre de commerce, qui a attribué à Orésia le deuxième prix.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011

Le Bureau: présidente: Karine Candale; vice-présidentes: Nicole Thimonier et Françoise Constant; secrétaire: Olivier Dorce; secrétaire-adjoint: Didier Morel; trésorière: Laurence Monterde; trésorière-adjointe: Dany Tuchowski

Les membres du Conseil d'Administration: René Testud, Jean-Pierre Nitard, Patrice Tuchowski, Jean-Marie Monterde, John Turpin, Bernadette Turpin, Laurent Brunet, Olivier Félix, Françoise Verrier, François Escher, Véronique Vaffier, Josiane Testud, Patricia Vivares, Jean-Luc Battu. Membre d'honneur: le maire ou son représentant.

MOUVEMENT AU SEIN D'UN LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

Mme Travi du laboratoire d'analyses médicales situé au 57 avenue Font de Luna prend sa retraite et c'est le Pernois, M. Chevalier, qui lui succède.

MOUVEMENTS DANS LES PHARMACIES PERNOISES

Françoise Constant de la pharmacie Constant s'est associée à Marjolaine Bres; tandis qu'à la pharmacie Tenon, c'est maintenant Jean-Charles Tenon, le fils, qui a repris le flambeau depuis le 1^{er} décembre dernier.





ACAP est là !

bienvenue

ALIMENTATION PERNOISE 1

Un magasin de proximité a ouvert en bas du Couchadou où vous trouverez tous les produits de l'alimentation traditionnelle mais aussi des produits locaux et régionaux. Vos commandes peuvent être passées par messagerie ou téléphone ; elles vous seront remises à votre passage. Florence a pour projet d'instaurer un service de livraison à domicile, à suivre...

CONTACT: Alimentation Pernoise – 61, Avenue Jean Jaurès – du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 16h à 19h30 – fermeture le mercredi et le dimanche après-midi. Tél. 04 86 71 21 02. Mail : jaeo.alimentationpernoise@sfr.fr



1

M. G. TRAITEUR 4

Après un tour du monde en cuisine sur les flots, Michel Girard a débarqué à Pernes, où, depuis août, il vous propose un service traiteur. Pour vos réceptions, mariages, communions ou baptêmes ou, tout simplement, si vous avez besoin que l'on vous prépare votre repas et qu'on vous l'apporte à domicile, n'hésitez pas à faire appel à Michel Girard.

CONTACT: Michel Girard – 542, Bd Charles de Gaulle – Tél.: 06 10 77 21 56.

DESIGNER D'ESPACE 2

Architecture d'intérieur, aménagement extérieur, événementiel, création, rénovation... Natacha Leclercq, designer d'espace diplômée d'état, imagine et structure vos espaces en alliant esthétique et fonctionnalité, selon un concept unique, pour un projet singulier, à votre image...

Besoin de conseils, d'une simple étude, ou d'un projet, n'hésitez pas à la contacter ; ensemble, vous étudierez les solutions qui s'offrent à vous.

CONTACT: Natacha Leclercq, Designer d'espace diplômée d'état – Messagerie natacha.leclercq@hotmail.fr - Tél.: 06 88 64 93 98 - site: yourprofilio.com/LECLERCQnatacha



Photo L. Rossi

ENTREPRENEUR EN MAÇONNERIE 5

Fort de ses dix années d'expérience, François Solis vous propose tous travaux de maçonnerie générale. Il propose des prestations de toute sorte dans la construction, rénovation, bâtiment, aménagements intérieur et extérieur, construction de piscine, pool-house...

CONTACT: François SOLIS – 35 Chemin des Coudoulets messagerie: solisfrancois72@neuf.fr - Tél.: 06 26 33 97 27 ou 04 90 30 97 19.

ÉPICERIE FINE AU FIL DU TEMPS 6

Julien et Claire Drouot du restaurant «Au fil du temps» étendent leur quartier gastronomique... Ils ont ouvert une épicerie fine, située à côté de leur adresse gourmande. Cette jolie boutique recèle de produits raffinés venus directement d'Italie: apéritifs, préparations culinaires, pâtes artisanales... Des commandes de spécialités sont même envisageables. Les produits régionaux ne sont pas en reste et les huiles d'olives et autres confitures au chaudron se partagent les étals. Quelques whiskys et digestifs sélectionnés sont aussi proposés pour le plaisir des nombreux connaisseurs.

CONTACT: Épicerie Fine Au Fil du Temps - 73, Place Louis Giraud - ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h - Tél.: 04 90 40 02 36.

Ets VINSON LUC 3

Ferronnerie d'art, serrurerie tous dépannages, fabrication de remorque, réparation hydro et pneumatique

Les Ets Vinson Luc sont spécialisés dans la ferronnerie d'art. Ils mettent à votre disposition leurs compétences de ferronnerie, réparations hydraulique et pneumatique, sans oublier leurs diverses prestations de services.

Prestations de serrurerie: les Ets Vinson Luc s'engagent à vous dépanner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 si vous rencontrez un problème. Sachez que leur champ d'action est vaste en la matière, car ils se déplacent sur le Vaucluse, le Gard, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence.

Les Ets Vinson Luc, ferronnerie d'Art, vous accueillent sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 8h à 12h sur RDV également. Parking gratuit prévu.

Contact: Ets Vinson Luc - 36, Chemin de l'Aurofou, 84210 Pernes-les-Fontaines – tél.: 06 82 12 91 73, messagerie: ferronnerie-vinson-luc@sfr.fr, site internet: http://www.ferronnerie-vinson.fr.



3



4



5



6

Le Restaurant Au Fil du temps, fourchette au Michelin et sélectionné parmi les 117 «Bib Gourmands» référencés en France. Cette sélection nationale parue dans le dernier guide des «Bib Gourmands 2011» s'ajoute à la fourchette déjà acquise au guide Michelin et récompense la rigueur pour la constance des prestations offertes et un menu d'exception à moins de 29€. Ces 117 restaurants français, distingués par un pictogramme spécifique et sélectionnés par les inspecteurs Michelin, offrent donc un excellent rapport qualité/prix. Une reconnaissance bienvenue et un bel encouragement pour ce jeune couple de restaurateur pernois engagé dans une démarche de qualité et de mise en valeur des produits locaux. Félicitations à Claire et Julien Drouot! Tél.: 04 90 30 09 48.



ACAP est là !

bienvenue

NATURE ET BOIS CONSTRUCTION

7

Réalise des maisons à ossature bois écologiques et économiques (maison individuelle – extension – élévation – petit collectif), des maisons bioclimatiques, basse énergie (éligibles aux différents labels BBC Effinergie, Minergie,...) Spécialiste de la maison bois, leur structure est composée de Nature et Bois Construction pour la partie gros œuvre bois, (structure, charpente, couverture, isolation, ...) et de Corregger Entreprise pour les lots techniques (électricité, plomberie, chauffage, ventilation, ...)

Leur atout majeur, c'est un interlocuteur unique de la conception à la réalisation.

Pour chaque client, un dossier complet est élaboré: recherche de terrain, plans, dépôt de permis de construire, devis détaillé, planning des travaux... Ils interviennent principalement sur les départements de Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône, Ardèche. Attachés à la proximité de leurs clients et à leur satisfaction, ils se consacrent entièrement à la qualité, la rapidité d'exécution et le suivi de chaque projet.

Bureau ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (RDV conseillé).

CONTACT : Sarl Nature et Bois Construction - 1021 Route du Thor – Place du marché – Hameau des Valayans - Tél.: 04 90 62 08 89 - mAIL: contact@nature-et-bois.fr, site: www.nature-et-bois.fr

JULIE CHRISTOL, CHEVRIÈRE

8

Installée depuis août 2009 sur la commune, Julie a commencé la production de fromages de chèvre en août 2010. Son troupeau est composé de 31 chèvres et 2 boucs de différentes races, en majorité des races communes provençales, mais aussi des alpines chamoisées, des manchas et des poitevines. Elle produit ainsi des fromages de type lactiques, natures ou aromatisés, aux différents affinages: frais, demi-frais, crémeux, demi sec et sec.

Actuellement, ses fromages sont vendus dans un point de vente collectif «La Banaste», situé à l'Isle-sur-Sorgue, mais cette année, Julie va ouvrir le point de vente sur son exploitation, et participer au marché des producteurs le mercredi soir à Pernes et au marché hebdomadaire pernois du samedi matin. La reprise de la production s'effectue en mars avec les mises bas.

Diplômée d'un BTS Agricole en Gestion et Protection de la Nature option Animation Nature, Julie Christol envisage, d'ici quelques années, de développer l'accueil à la ferme, en particulier avec les écoles et les centres aérés... et elle recherche des parcelles pour faire pâturer son troupeau.

CONTACT : Julie Christol - «La Chèvrerie des Fontaines» - 96 route de Saint-Didier à Pernes – Tél.: 06 14 67 09 69.



7



8



11



9



10

BLANC DE ZINC

9

Vous souhaitez fêter une naissance, un anniversaire, un départ en retraite, un mariage ou même un repas de fin d'année... et vous appréhendez tous les tracas liés à l'organisation de ces événements ?

Alors n'attendez plus et faites appel à Sarah Esposito et Aurélie Peyron Battu, deux créatrices pernoises qui se sont alliées pour devenir les complices de votre événement. En conciliant la richesse du terroir provençal et des produits locaux,

Sarah et Aurélie vous offrent toute une palette de services, des formules clef en main. En coordonnant les préparatifs et le déroulement de votre événement privé ou professionnel, votre réception sera unique et vous, vous resterez zen !

Le Département a récompensé le concept défendu par Sarah et Aurélie à travers le dispositif «j'crée mon job».

CONTACT : Blanc de Zinc – site: www.blancdezinc.fr - messagerie: blancdezinc@live.fr - Tél.: 06 11 86 52 86 ou 06 64 38 92 86.

HAIR'ZEN COIFFURE

10

Depuis le 1^{er} février, Sophie, coiffeuse à domicile, vous propose son savoir-faire pour un service de qualité. Vous bénéficiez des mêmes prestations que dans un salon de coiffure, tout en restant chez vous !

Hair'Zen Coiffure vous offre un massage du cuir chevelu, une musique d'ambiance zen, un moment convivial et de détente.

CONTACT : Hair'Zen Coiffure - du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi matin – Tél.: 06 60 50 71 44.

ORDIM@RCO

11

Un écran noir au démarrage? Plus d'Internet? Des problèmes avec Windows? Besoin d'installer un réseau Wifi? De détecter et supprimer des virus? Un ordinateur trop lent? Des données perdues ou à récupérer? Envie d'un nouvel ordinateur, neuf ou d'occasion avec reprise possible de votre matériel ?

Que vous soyez un particulier, une entreprise, un artisan ou indépendant, Marc Tostao vous propose ses services et prestations de dépannage informatique, vente, devis et diagnostic totalement gratuit; depuis plus de 20 ans, l'assistance et le dépannage informatique sont son métier et sa passion. Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

CONTACT : Ordim@rco - 1097 chemin de Fontblaque à Pernes-les-Fontaines site internet: www.ordimarco.com - messagerie: ordimarco@hotmail.com - Tél.: 04 88 50 34 19.



ACAP est là !

bienvenue

FISH'HERMANN 12

Max (le père) et Tom (le fils et petit-fils de Fernand Bolusset) ont ouvert un magasin d'articles de chasse, pêche et loisirs au 182 avenue de la Gare, avec un grand parking à votre disposition.

Vous y trouverez toutes sortes de cannes, moulinets, leurres, appâts, vêtements et bottes... ainsi que des cartes de pêche! Pour la prochaine ouverture de la chasse, Fish'hermann vous prépare tout un choix de fusils, munitions, vêtements, chaussures, ainsi que du matériel pour le ball trap et des cartes sociétaires.

Les amateurs de pétanque et jeu provençal ne sont pas oubliés: un grand assortiment de boules et autres accessoires leur sont réservés.

Quant aux passionnés de nature, ils trouveront forcément leur bonheur auprès de la famille Hermann, qui ne lésinera pas sur les conseils, tant dans le choix de matériel que des meilleures techniques à adopter.

Les clients se verront délivrer une carte de fidélité, qui leur donnera droit à des réductions.

CONTACT: Le magasin, situé au 182 avenue de la gare, est ouvert du lundi au samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les dirigeants de Fish'Hermann par messagerie: fishhermann.sarl@sfr.fr ou par téléphone 04 90 34 99 84



12



13



14

AUX SAVEURS D'ICI ET D'AILLEURS 13

A l'époque du kebab, de la frite saucisse, du panini ou autre fast food, dans ce royaume de la mal bouffe, siège social des prémices de l'obésité et des estomacs détraqués, il existe un irréductible fief de résistance: «aux Saveurs d'Ici et d'Ailleurs».

Frédéric Lecerf, en bon Gaulois épicien mais voyageur, cuisinier féru («et fou» dit-il) des terroirs, amateur de bœuf carottes, de daube de sanglier, mais aussi de nouvelles saveurs et de plats étrangers colorés, vous fera découvrir la cuisine variée de nos terroirs, de nos territoires ultramarins et de pays étrangers...

Les plats du monde chez vous! Sa particularité, en effet, est de se déplacer: Frédéric cuisine en stand sur les événements, foires, marchés, en plats à emporter, chez vous pour un repas de fête, d'associations, entre amis... la cuisine (poulet basquaise, goulash hongrois, petits farcis aux épices...) est réalisée en direct dans une remorque aménagée à cet effet.

CONTACT: Aux Saveurs d'Ici et d'Ailleurs – messagerie: auxsaveusdicietdailleurs@orange.fr - Tél.: 06 70 28 16 79.



15



16

DÉCOUVRIR LA NATURE 14 AVEC UN PROFESSIONNEL

«Dimitri Marguerat - Activités Naturalistes» est une nouvelle entreprise, basée à Pernes. Elle est spécialisée dans les domaines de la vie sauvage et des milieux naturels. Ses domaines d'actions sont à la fois culturels (connaissance des espèces, de leur biologie, avec spécialisation en ornithologie) et sportifs (pratique de la randonnée de découverte en divers massifs).

Après 20 années d'expérience comme salarié en éducation à l'environnement dans les Pyrénées, Dimitri Marguerat, guide naturaliste, titulaire d'un Brevet d'État, travaille à son compte. Il propose ses services aux individuels et aux groupes de personnes, comme aux collectivités ou institutions diverses. Animé d'une rare passion, il sait partager avec enthousiasme les observations et rencontres imprévues, décrire et interpréter les phénomènes naturels avec simplicité.

Les randonnées naturalistes se déroulent dans le Vaucluse, mais aussi en Camargue et en Drôme provençale. Venez découvrir cette nouvelle façon de voir la nature à travers la marche!

CONTACT: Dimitri Marguerat - site internet: www.dimitrimarguerat.fr - messagerie: dimarguerat@yahoo.fr - Tél.: 06 23 00 72 86.

CELOU CHAUSSURES 15

Depuis le 11 décembre, un nouveau magasin de chaussures s'est installé place Reboul: Céline Recordier vous y propose chaussures pour femmes, accessoires, bijoux fantaisies, sacs, vernis...

Venez vite découvrir cette boutique dans le centre de Pernes. Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 15 h à 19 h.

Contact: «CELOU» - Céline Recordier – 19, place Reboul, 84210 Pernes-les-Fontaines – Tél.: 06 19 33 75 32.

BOULANGERIE «LOU COUCHADOU» 16

La boulangerie Lou Couchadou a rouvert ses portes depuis début novembre. Annick et Jacques Lallement ont repris la boulangerie-pâtisserie, pour le plus plaisir des habitants du quartier de Villeneuve et des Pernois.

La boulangerie est ouverte de 7 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30 et est fermée le mercredi. Souhaitons-leur la bienvenue et beaucoup de réussite dans leur entreprise.

Contact: Lou Couchadou, Boulangerie Lallement, 69 avenue Jean Jaurès, 84210 Pernes-les-Fontaines, Tél.: 04 90 34 81 42.

LES RIVERAINS ET AMIS DU CHEMIN DE SAINT GENS « SENTINELLES DE LEUR TERRITOIRE »



Cette association, créée dans l'urgence le 25 février 2010, a son siège à la Villa Saint Joseph, 513 chemin de Saint-Gens, 84210 à Pernes-les-Fontaines. Elle a pour but d'aider à préserver la qualité des paysages, maintenir la vocation agricole et protéger l'environnement, la faune, la flore, la qualité de l'eau, le cadre de vie et la santé publique de ses habitants en empêchant des déversements et enfouissements de déchets toxiques (amiante ou autre...), ainsi que toutes nuisances sonores. Elle veut être acteur de quelques projets, que ce soit de la zone concernée et en outre, protéger et même valoriser le côté historique de ce chemin.

Concernant le projet pharaonique et juteux du futur enfouissement de 460 000 tonnes de déchets d'amiante par Sita-Méditerranée dans la gravière (anciennement Gabriac) jouxtant l'aérodrome Edgar Soumille, amena très rapidement les adhérents à demander un rendez-vous à M. le Maire (le 16/02/2010). Ce dernier nous fit part de ses craintes... et avec son aval, les 25 personnes présentes s'engagèrent à lancer une vaste pétition, dont CINEA84 (Collectif Indépendant Non à l'Enfouissement d'Amiante) prit le relais quelques semaines plus tard, au moment même où notre association, tout comme de nombreuses autres, entraient dans ce collectif uniquement créé pour lutter contre l'enfouissement de l'amiante « ni à Pernes, ni ailleurs ». Faisant partie du conseil d'administration et du bureau, je suis assurée que les actions menées ont été nombreuses et sont encourageantes pour l'avenir, même si cette épée de Damoclès est toujours présente... Les motions de soutien de nombreux maires (une cinquantaine) et des institutions (le Conseil général, la Chambre d'Agriculture, la Cove - 25 communes) sont autant de preuves que le Département reste très sensibilisé.

Quant au projet photovoltaïque dans la gravière SCV (Sté des Carrières Vauclusiennes) en zone AOC Côte du Ventoux, en bordure d'une zone inondable (chemin de Saint Gens) non seulement, il n'a pas été une idée géniale, mais il me semble que l'utilisation de modules contenant du tellure de cadmium, produit cancérigène, suscite des inquiétudes certaines et fondées de la part des riverains. Pourquoi ne pas avoir suivi à la lettre l'arrêté préfectoral du 11/07/1993 qui demandait, après comblement, le recouvrement avec des terres végétales et la végétalisation du site. Toujours le profit aux dépens de la santé publique !!!

Côté trafic routier, celui-ci est en train d'exploser par des navettes de camions de tous gabarits, alors que la configuration du chemin de Saint-Gens oblige à une circulation modérée, intelligente et rappelons également que c'est un chemin qu'emprunte la Confrérie de Saint-Gens de Montoux et les nombreux pèlerins lors de différents pèlerinages.

Quant aux « chènevrières » qui longent les abords immédiats du chemin de Saint-Gens, elles sont mitées par de nombreuses décharges sauvages que l'on peut percevoir à hauteur immédiate de l'entrée de l'aérodrome. Et que dire des montagnes de gypse qui nuisent à l'environnement de quelques maisons.

Par ailleurs, l'on peut relever des incinérations de plastiques agricoles usagés qui se diffusent par vent du Sud, vent du Nord, parmi les habitations et qui, par voie de conséquence, génèrent une pollution de l'air, et de ce fait provoquent des troubles respiratoires certains, dont on connaît l'issue.

Les Riverains et Amis du chemin de Saint-Gens sont bien décidés à se faire entendre des services de l'administration : Sous-préfet, Préfet, la Cove, les Sorgues du Comtat, en mettant en pratique les lois qui sont censées assurer la protection des citoyens.

Nous faisons en sorte que les dernières gravières (ces énormes béances qui défigurent le paysage de ce quartier défavorisé) en fin d'exploitation ne deviennent les « poubelles » comme celles des Pennes-Mirabeau aux portes de Marseille, Belgarde dans le Gard, Mornas dans le Haut Vaucluse...

Sentinelle de notre territoire, l'association veillera, sans agressivité mais avec pugnacité et persévérance courageuse, pour que leur lieu de vie ne devienne une zone industrielle sans âme, mais retrouve son vrai visage connu, il y a quelques décennies. Ce poumon fait de chênes, d'oliviers et de vignes, légué par les « vieux » Comtadins, renaîtra pour le plus grand bien de tous car jamais ce côté-là de Pernes ne deviendra le cimetière des fonds de poubelle de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

On peut compter sur nous, nous allons nous battre comme précédemment en mai, juin, juillet 2009 pour contrer l'installation d'un concasseur par une entreprise de BPT dans une gravière privée et la protection de la flore et de la faune d'un trou (autre béance) d'eau de 6 000 m² attendant...

En refusant de nous laisser ensevelir sous des tonnes de goudrons et de bétons, nous serons à l'avenir cette force de proposition pour des solutions d'intérêt général.

La présidente de l'association des Riverains et Amis de Saint-Gens,
Mme Josette JOUVE.



Association de Défense des Usagers de l'Eau
et de l'Assainissement du Canton de Pernes
et des Communes Proches

COMMUNIQUÉ DE L'ADUEA

Notre association appelait de nos vœux la création d'un SPANC municipal (Service Public de l'Assainissement Non Collectif). En ce début d'année c'est chose faite. De plus, pour cette création, des engagements ont été pris par M. le Maire pour que les usagers y aient une place effective. Nous ne pouvons que féliciter l'équipe municipale de cette décision.

Pour l'élaboration des bases de ce service, d'ores et déjà des rencontres ont lieu entre les élus et le personnel administratif concernés par ce sujet et des membres de notre association. Nous y exprimons le point de vue des usagers et défendons leurs intérêts. Ce travail sera présenté au conseil municipal avant l'adoption du prochain budget municipal.

Nous demandons à la commune de prendre en charge financièrement au minimum une grande partie du coût des premiers contrôles. La loi le permet sur une période de quatre ans. (Cf article L2224-2 du code des collectivités territoriales)

Notre raisonnement est simple : ce service étant, de par la loi, un service à caractère industriel et commercial, une redevance ne peut-être réclamée qu'en échange d'un service rendu. Nous pensons qu'il est difficile de considérer qu'un service a été rendu à un usager lorsqu'il n'a rien demandé, même si la loi le rend obligatoire.

La question est posée, la réflexion entamée et la faisabilité juridique étudiée.

Ne serait-il pas, par cette démarche, l'occasion pour nos élus de montrer à tous les Pernois leur intérêt pour l'environnement et qu'en la circonstance, leur seul but, est sa protection, relevant de l'intérêt général, et non quelque profit pour qui-conque, ce qui nous a paru être le cas dans tous nos débats préparatoires ? Cela ne semble pas, malheureusement, être le cas dans beaucoup d'autres collectivités territoriales.

Avec son lobbying bien rôdé, la pression des grandes sociétés de l'eau paraît être importante pour tout ce qui touche l'eau, dans tous ses états : production, traitement, transport, assainissement. Force est de constater que les grandes sociétés de l'eau ont pris une grande part dans ce qui est devenu le marché de l'eau.

Pour l'assainissement autonome tout ne fait que commencer. C'est un marché tout neuf et prometteur. Les contrôles ne sont que la partie visible de l'iceberg. Par exemple, un député a fait voter un texte qui permet aux élus de créer ce qu'il a appelé « service d'assainissement unifié ».

La redevance pourra devenir une taxe pérenne comme pour l'assainissement collectif. Rien d'obligatoire pour le moment. Et, si ce n'était qu'un ballon d'essai ? Et que demain... Cette pratique est courante et a déjà fait ses preuves.

Ce sont les usagers qui ont investi et investissent encore, sans subvention (contrairement à l'assainissement collectif) pour construire leurs installations d'assainissement autonome. Dans des temps peut-être pas si lointains que cela, ne verra-t-on pas ces sociétés de l'eau, via leurs filiales, venir chez les usagers pour leur ôter tout souci, prescrire ce qui sera bon pour leur assainissement, le mettre en place, le vérifier ?... Il ne leur restera plus qu'à payer.

Le SPANC municipal pourra, en respectant l'esprit de la loi, rechercher des solutions permettant une amélioration importante de la qualité des eaux rejetées en tenant compte des réalités du terrain et de l'aspect humain du problème.

Venez débattre avec nous à notre assemblée générale, qui se tiendra le 12 avril 2011, à 18h30, salle Sorano au centre culturel des Augustins.

En plus des obligations légales du fonctionnement de notre association, nous y présenterons les diverses solutions de traitement des effluents et eaux ménagères possibles légalement. Cette assemblée se terminera autour du verre de l'amitié.

Notre Nesque n'est pas une poubelle !



SAMEDI 9 AVRIL 2011, 4^e OPÉRATION COLLECTIVE, UNE JOURNÉE POUR LA NESQUE

Après le franc succès de l'édition 2010, où vous aviez répondu massivement (un nombre toujours croissant de participants : plus de 250) à l'appel de l'association "La Nesque Propre", cette dernière lance une nouvelle invitation aux bénévoles et sympathisants des onze communes riveraines de la Nesque pour poursuivre ce grand chantier de nettoyage du périmètre immédiat et rapproché d'un symbole du département du Vaucluse, la Nesque. Rappelons que, depuis le 16 février 2008, "La Nesque Propre" œuvre sans relâche, avec énergie pour nettoyer la rivière, les affluents, les sources ; 171 camions et bennes de déchets divers comptabilisés, plus de 500 pneus extirpés des berges, 2010 a été une année exceptionnelle d'actions successives, 77 au total. Les résultats sont là ! Les randonneurs et les promeneurs sont les premiers à s'en rendre compte. Dans l'espoir de proclamer 2011 comme « l'année européenne du bénévolat », l'association persévère, travaille avec obstination, vigilance, pour que la rivière, la Nesque, puisse enfin être mise définitivement à l'abri des incivilités.

Un nouveau rendez-vous est donc programmé pour samedi 9 avril de 8h à 12h. Ce sera le moment fort de l'année avec une nouvelle et 4^e journée collective de nettoyage printanier de la Nesque sur tout son parcours. Onze villages riverains seront à nouveau engagés à fond pour une opération populaire, exemplaire qui sera encore d'autant plus avec l'appui de la presse quotidienne régionale, FR3 Méditerranée et France Bleu Vaucluse, le Conseil général, les communes, les partenaires, les associations, les sympathisants. Vous trouverez le point de rendez-vous, le programme pour chaque secteur, tous les détails pour chaque village sur le site internet de l'association : <http://la-nesque-propre.asso-web.com>

Pour les Pernoises et Pernois, le rendez-vous est fixé à 7h45 au parking du Pont de la République (emplacement des cirques). Lieu de rendez-vous habituel, où des équipes de huit bénévoles seront formées pour des secteurs bien ciblés. Il sera préférable d'être équipé de pantalons longs, de bonnes chaussures ou de bottes ; si vous avez un petit griffon, apportez-le, il vous sera très utile ; les gants seront fournis. La fin de l'opération est programmée à midi, toutes les équipes depuis Aurel jusqu'à Pernes sont invitées à prendre alors la direction de Venasque, pour un grand moment de détente.

Le village de Venasque, avec tous les atouts qu'on lui connaît, sera de nouveau le point de rassemblement à midi, car la formule expérimentée l'an passé a fait l'unanimité. L'association offrira à nouveau aux bénévoles, toujours plus nombreux, un merveilleux moment de convivialité au bord de la rivière, avec le verre de l'amitié et un repas champêtre pour couronner cette magnifique « Fête de la Nature ». En présence des élus des onze villages, des conseillers généraux et du député de la circonscription, les enfants ne seront pas oubliés et se verront remettre un tee-shirt avec l'inscription « Agir maintenant pour l'environnement avec mon département », offert par le Conseil général du Vaucluse.

Un appel est lancé aux associations pernoises, aux écoles, aux étudiants, aux particuliers, aux riverains, pour participer à cette belle chaîne de solidarité et libérer enfin la nature de tous nos déchets. Merci d'en parler largement autour de vous, avec vos amis, dans vos réseaux.

Pour une organisation et une préparation de qualité, il est impératif de vous inscrire à l'accueil de la mairie de Pernes, des Valayans, auprès de votre association, ainsi qu'à l'office de tourisme de Pernes. Toutes les informations et les détails pour les onze villages au 04 90 66 00 84, coordination pour Pernes : Jean Pierre Saussac.

Le mot du président « La Nesque Propre » : « A très bientôt et merci de venir nous aider ; ensemble on y arrivera mieux ! » **Nous attendons de tous un peu plus de civisme et de respect de la rivière, pour que ce genre d'opération n'ait plus lieu d'être. Les bénévoles s'investiront alors sur d'autres tâches pour la Nesque.**

LES AMIS DE LA NESQUE : PLAISIR DE LA PÊCHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Les Amis de la Nesque comptent maintenant 193 pêcheurs, dont 74 ont moins de 16 ans. Les membres de cette Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) s'engagent à la protection du milieu aquatique, au nettoyage des rivières de la Nesque et des Sorgues, à la surveillance en cas de pollution, mais aussi à de nombreuses animations dont voici celles à venir :

- le 19 mars : trophée du Président de la Nesque à partir de 12h,
- le 26 mars : nettoyage des Sorgues et Berthet
- le 2 avril : ouverture des Sorgues et Berthet, lâcher dans les Sorgues
- Le 9 avril : concours de pêche pour les enfants dans la Nesque à partir de 13h30 place du Marché
- le 9 avril : nettoyage des rivières avec l'association « la Nesque Propre »
- le 30 avril : initiation à la pêche à 14h aux ponts Notre Dame et de la République
- le 1^{er} mai : trophée de la ville de Pernes à partir de 7h
- le 7 mai : lâcher dans les Sorgues
- le 21 mai : lâcher dans les Sorgues

et concours « spécial jeunes » jusqu'à 12h

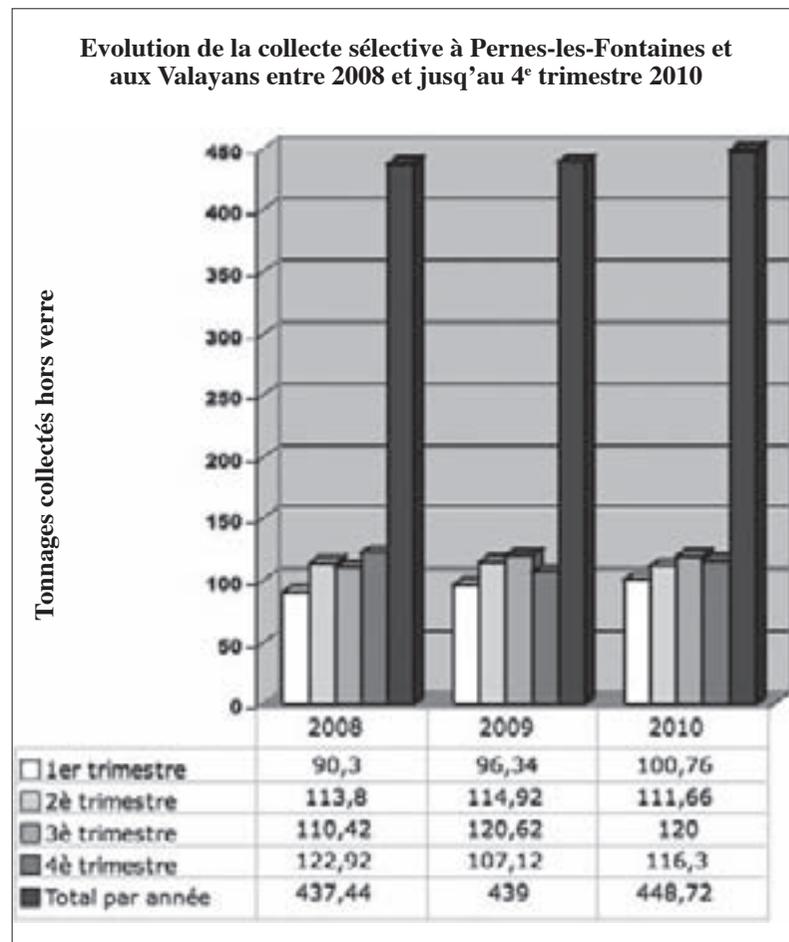
- le 4 juin : initiation à la pêche pour la fête de la truite
- le 11 juin : lâcher dans les Sorgues
- le 18 juin : lâcher dans les Sorgues
- le 9 juillet : lâcher dans les Sorgues
- le 20 août : initiation à la pêche de 10h à 18h au pont Notre Dame
- le 3 septembre : participation à la fête des associations
- le 17 septembre : fermeture de la pêche à la truite
- le 3 décembre : Téléthon

Concernant la vente de permis de pêche, les dépositaires à Pernes sont le magasin Fish'Hermann, avenue de la gare, l'office de tourisme, le café « le Cercle » au hameau des Valayans.

Les derniers changements au sein du bureau : Joseph Hula vient d'être élu secrétaire, Christian Tonnaire, trésorier et Daniel Alonzo reste président. Pour plus de renseignements, contactez le 06 25 22 47 27 ou site internet : lesamisdelanesque.asso-web.com

TRI SÉLECTIF : CONTINUONS !

Evolution de la collecte sélective à Pernes-les-Fontaines et aux Valayans entre 2008 et jusqu'au 4^e trimestre 2010



Pour l'année 2010, 448,72 tonnes ont été traitées, alors que nous étions arrivés à 439 tonnes en 2009, c'est mieux ! Mais ne relâchons pas la pression et gardons le cap : celui de tout faire pour préserver l'environnement et réduire le coût de revient des ordures ménagères !

Il est indispensable que le taux du tri sélectif soit en augmentation permanente : nous comptons sur tous pour y arriver. Pour tous renseignements complémentaires concernant vos déchets, veuillez téléphoner aux Services Techniques (04 90 61 64 91).

I Z F O P U B
 200€ le pavé 1/8
50 € pour les artisans et commerçants pernois
 mairie de Pernes : François VACHET
 tél. : **04 90 61 45 12**

infos services

ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES



Eurl GARAGE CHAUD
 Réparateur Agréé
 CITROËN
 470 les Coudoulets
 84210 Pernes-les-Fontaines
 tél. : 04.90.61.37.28

RÉPARATION MÉCANIQUE TOLERIE
 VENTE VÉHICULE NEUF ET OCCASION



Fabricant de meubles massifs
 et cuisines personnalisées.
 Agencement de meubles sur
 mesures. Copie d'ancien.
 1 100 m² d'exposition de
 meubles de qualité.
 Chaises - Salons - Literie
 Listes de mariages

ROUTE DE CARPENTRAS **04 90 61 32 56**

Patrick GAUTIER & Fils
 ELAGAGE ET ABATTAGE DES ARBRES
 TAILLE DES HAIES - DÉBROUSSAILLAGE
 TRAVAUX MOTOCULTURE
 ENTRETIEN PARC & JARDIN
 NETTOYAGE DE PINÈDE



ENTREPRISE AGRÉÉE POUR L'ABATTAGE DES ARBRES MALADES

33, LES MEYRENNES **04 90 66 43 42**



Jaucourt Jean Luc
 Peinture - Papiers Peints - Vitroerie
 Façades - Revêtements Sols et Murs

27, LOTISSEMENT LES MEYRENNES **04 90 66 42 06**



Artisans, Commerçants, Professions Libérales,
 Particuliers
 Risques privés et professionnels
 Assurances Automobiles, Habitation,
 Épargne, Banque...

80 COURS DE LA RÉPUBLIQUE Fax : 04 90 66 57 96
04 90 66 54 52



CARROSSERIE LIFTING AUTO
 Entretien mécanique - Tôlerie Peinture
 - SABLAGE

ROUTE D'AVIGNON **04 90 66 47 98**

CHARDON Michael
 Maçonnerie, Peinture
 Tous Petits Travaux
 Neuf et Rénovation



51, Chemin des Coudoulets - 84210 PERNES LES FONTAINES
 Tél: 06.23.40.13.84
 (Devis gratuits)

La Boîte à Pizza
 Un choix de 63 pizzas - Lasagnes, boissons...
 Plaques apéritives 60x40 cm pizza ou quiche

Ouvert 6/7 et jours fériés
 de 17 h 30 à 22 h
 Fermé le lundi



04.90.66.44.74

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

Plus belle sera la ville

Agissons ensemble pour notre ville, respectons ensemble quelques règles élémentaires et nous vivrons dans un environnement encore plus propre.

Avec encore un peu plus de civisme et de citoyenneté, améliorons notre environnement pour que demain soit meilleur !

● **Respectons nos rues et nos places publiques, nous améliorerons la propreté de nos lieux de vie.**

● **Responsabilisons les propriétaires de chien sur les conséquences induites par les excréments des animaux de compagnie et diminuons les risques sanitaires liés aux déjections canines en terme d'hygiène et d'esthétique du lieu.**

● **Luttons contre la prolifération des rongeurs nuisibles.**

● **Apportons notre contribution par des gestes simples dans Notre vie de tous les jours, en triant nos ordures ménagères :**

● **Utilisons les sacs noirs ou les poubelles et les sacs jaunes à bon escient et sortons-les toujours les veilles au soir des jours de ramassage.**

● **Remplissons les containers réservés à cet effet avec le verre**

● **Déposons nos textiles au container adéquat ou quand ils sont en bon état, offrons-les aux associations caritatives.**

● **Portons nos déchets verts, ferrailles, encombrants, gravats, appareils électroménagers ou informatiques à la déchetterie.**

● **Apportons nos médicaments dans les pharmacies.**

● **Appelons les services techniques (04 90 61 64 91) pour faire enlever nos encombrants, si nous ne pouvons pas les apporter à la déchetterie.**

Soyons à chaque instant citoyen, pensons à nos gestes de chaque jour. Pernes et les Valayans doivent être respectés.



LA DÉCHETTERIE : Elle recueille les déchets verts (bois de taille, herbes, feuilles, branches, ronces, etc.), les encombrants, les déchets automobiles telles que les huiles de moteur et batteries (les pneus usagés sont récupérés par le garagiste à l'achat de pneus neufs), les gravats et les cartons.

LES ENCOMBRANTS : Si vous ne pouvez pas apporter vos encombrants à la déchetterie, téléphoner aux services techniques (04 90 61 64 91) avant le mercredi midi, ils enverront un camion le jeudi à votre domicile. Attention ! nombre limité d'objets à faire enlever et lieu de stockage à l'extérieur de la propriété privée.



LES COMPOSTEURS : Pour vos déchets organiques, installez au fond du jardin un composteur qui vous fournira l'engrais organique pour vos plantes. Deux modèles disponibles : un en bois de 575 litres (long. 99cm x larg. 80cm x haut. 82cm) et un en plastique de 420 litres (79 cm x 79 cm x 105 cm). Prix : 15 € (le SIDOMRA prend à sa charge 65 €). Pour le réserver, il suffit de s'adresser aux services techniques de la ville (tél. : 04 90 61 64 91)



LES SACS JAUNES : Pour les bouteilles plastique : lait, jus de fruit, eau, lessive, produits ménagers..., boîtes de conserve et canettes alu. cubitainers de vin format bidon, emballages cartons : barils de lessive, briques de jus de fruits, lait ou soupe, suremballages et cartons de pots de yaourt, emballages biscuits, journaux et revues (sans film plastique). Les sacs jaunes sont collectés le mercredi. Les sortir le mardi soir.



LES TOUTOUNETS : sur les berges de la Nesque ou un sac plastique dans votre poche, pour ramasser les crottes de votre chien. A signaler qu'un arrêté municipal permet de sanctionner les propriétaires dont les chiens prennent la rue comme lieu d'aisance..



LES SACS NOIRS ET LES POUBELLES : Pour les boîtes de conserves métalliques, bouteilles plastique d'huile végétale, pots de yaourt, sacs plastique, emballages ou suremballages plastique, polystyrènes, déchets alimentaires et divers. Les sacs noirs et les poubelles sont à sortir la veille de vos jours de ramassage.

LES CONTAINERS POINTS PROPRETÉ : Pour le verre et les textiles inutilisables. Ils se situent Place du Marché, à l'ancienne gare SNCF, et sur le parking en face du cimetière à Pernes, ainsi que sur la place du marché aux Valayans. Pour les vêtements utilisables vous pouvez vous adresser aux associations caritatives : l'Association d'entraide et de secours Marie-Paule (04 90 66 47 04), le Secours Catholique (04 90 66 49 62), Anatoth (04 90 67 06 26) et la Croix-Rouge (04 90 61 67 07)



RAPPEL : la déchetterie intercommunale, située route de Monteux-Velleron, est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, d'avril à octobre et le samedi de 9 h à 18 h sans interruption (fermeture à 17 h en hiver). Munissez-vous d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule lors du dépôt. Tél : 04 90 61 55 91.



Que le geste de chacun ne gêne pas la vie de l'autre, mais la respecte, ET TOUT SERA BIEN MIEUX !

PROTÉGEONS NOTRE VIE !

L'INSTALLATION DE DÉTECTEURS DE FUMÉE EST OBLIGATOIRE À PARTIR DE 2015 : PENSEZ Y !

Après plus de 5 ans de débats juridiques, la loi rendant obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans chaque logement à partir de 2015, vient d'être publiée au Journal Officiel.

* Sauver 400 à 500 vies chaque année

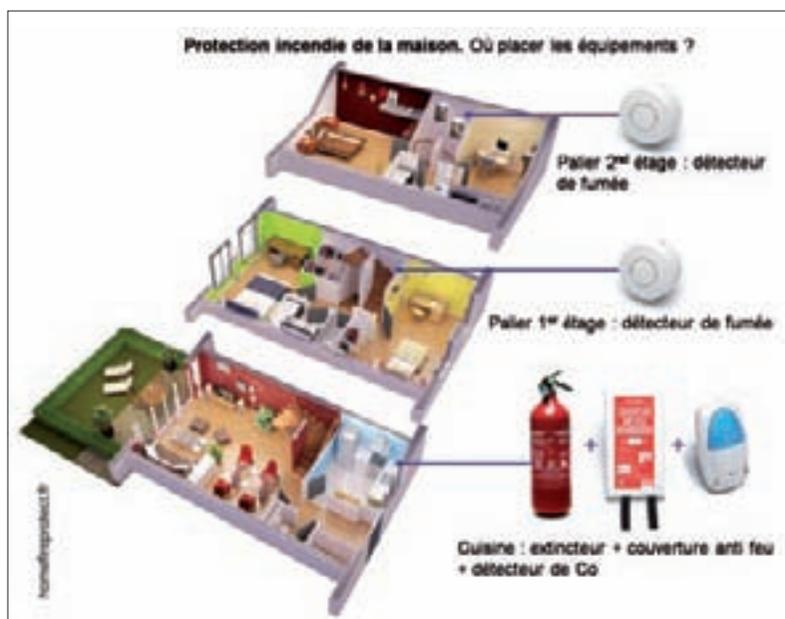
Selon le secrétariat d'État au logement, le nombre d'incendies domestiques - 250 000 par an - a doublé ces vingt dernières années. Ils causent 10 000 blessés et 800 morts par an. Huit de ces décès sur dix sont dus à l'intoxication par la fumée. Pour les pouvoirs publics, l'installation de détecteurs - appareils qui émettent une alarme stridente en cas de fumée - pourrait sauver 400 à 500 vies, chaque année, dans un pays qui compte à l'heure actuelle moins de 2% de logements équipés.

* Quelles obligations pour les occupants du logement ?

La loi rend obligatoire l'installation d'un détecteur avertisseur autonome de fumées (DAAF) à la charge de l'occupant, qu'il soit propriétaire ou locataire. Chaque occupant va disposer d'un délai de cinq ans dans le but de s'équiper de ces appareils, qui ne coûtent que quelques dizaines d'euros.

Pour les locations saisonnières, les meublés, les logements de fonction et les foyers, l'installation et l'entretien des détecteurs incomberont au propriétaire.

Pour en savoir plus sur le décret n° 2011-36 du 10 janvier 2011, consultez le site legifrance.gouv.fr



LA GENDARMERIE RECRUTE EN PERMANENCE

La gendarmerie recrute, plusieurs milliers de postes à pourvoir dès aujourd'hui ! Les épreuves de sélection sont ouvertes aux jeunes (filles et garçons) âgés de 17 à 36 ans, il ne s'agit pas d'un concours et il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un baccalauréat. La carrière de gendarme garantit en métropole, outre-mer ou à l'étranger, un emploi stable, des possibilités de réelles promotions ainsi qu'un très large éventail de métiers. La gendarmerie est un métier qui bouge ; l'action, les responsabilités et les relations humaines représentent le quotidien des gendarmes. C'est un métier qui offre des possibilités d'évolution de carrière très intéressantes, ainsi que la possibilité de se spécialiser.

Exemples : grâce à la gendarmerie, devenez motocycliste ou pilote de véhicule rapide d'intervention de la sécurité routière, technicien en investigations criminelles ou portraitiste ou maître de chien... à la police judiciaire, formateur relais anti-drogue ou en écologie-environnement, spécialiste de la montagne à ski ou alpinisme, spéléologue, transmetteur, informaticien, maître nageur sauveteur, plongeur autonome, moniteur de sport, ou encore pilote d'hélicoptère, pilote de vedette, parachutiste, membre du GIGN, pilote ou tireur d'engin blindé, cavalier ou même musicien...

Rens. contacter Dominique Trompat à la gendarmerie, quartier de l'Audifrette, au 04 90 66 44 44.



DIVAGATION DES ANIMAUX ERRANTS : LES PROPRIÉTAIRES EN SONT RESPONSABLES



Plusieurs fois par semaine, la Police Municipale est amenée à intervenir concernant les animaux errants, tant chien, chat que cheval ou poney... Les animaux possédant une puce électronique ou un tatouage sont identifiables et rendus à leur propriétaire, les autres sont conduits à la Spa du Petit Pigeolet.

Si vous rencontrez des animaux errants, prévenez le garde-chasse, M. Chabran au 04 90 61 61 29 ou la Police Municipale au 04 90 66 55 51.

Pour votre information, les propriétaires d'animaux trouvés en divagation sont passibles d'une amende de 35€, de plus, en cas d'accident, ils sont susceptibles de devoir répondre des dommages occasionnés par leur animal devant les juridictions civiles. Sans parler des problèmes d'hygiène (excréments) posés par ces animaux.

INSPECTION ANNUELLE À LA GENDARMERIE : nouvelle baisse de la délinquance dans le canton de Pernes

Comme chaque année, le bilan de la brigade territoriale de Pernes-les-Fontaines a été dressé.

Les chiffres n'étant pas encore officialisés par le communiqué du Préfet, le capitaine Sfungarellis, commandant en second de la Compagnie de Carpentras, a seulement certifié que la délinquance avait chuté dans toutes les communes du canton de Pernes.

Cependant, le capitaine est inquiet par l'augmentation du nombre de mineurs mis en cause dans les dossiers traités.

Si les militaires pernois ont été félicités pour leur travail, le nombre d'affaires réussies, de cambriolages résolus, d'interpellations de dealers, il reste un hic au tableau : la sécurité routière.

Après les tragiques accidents survenus ces derniers mois de 2010 et tout début 2011 (5 jeunes pernois de moins de 25 ans tués), le major Patrice Bonnet de la BT de Pernes a annoncé que les contrôles d'alcoolémie et de stupéfiants au volant, mais aussi que les contrôles de vitesse avec radars allaient se multiplier. Prudence donc.

Une mission de contrôle routier que le major Bonnet va sûrement déléguée à ses hommes et à son adjoint, l'adjudant Pascal Lallemand, puisqu'il part pour quatre mois au Liban, au commandement de la brigade prévôtale de Der Kifa.

Notre photo : l'équipe de la gendarmerie de Pernes



L'ÉTÉ VA TRÈS VITE ARRIVER ET, AVEC LUI, LES RISQUES D'INCENDIE ! DÈS MAINTENANT PRENONS LES BONNES DISPOSITIONS.

LE DÉBROUSSAILLEMENT DES TERRAINS RESTE LE MEILLEUR MOYEN DE PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE :

Merci aux propriétaires des terrains boisés pour leur implication !

Les efforts que les Pernois ont fournis depuis quelques années pour le débroussaillage de leurs terrains boisés ont été positifs ; il a permis d'éviter des incendies et donc d'assurer la sécurité de tous. Cependant, restons vigilants et reconduisons cette année ces efforts car les risques sont récurrents et l'obligation subsiste. Petit rappel : débroussailler un terrain construit ou non construit et le maintenir en l'état débroussaillé est obligatoire (art. L.322-3 du code forestier). Les modalités d'application du débroussaillage aux abords des habitations, ont été précisées dans l'arrêté préfectoral N°SI2004-03-02-0240-DDAF du 1er mars 2003

QUI EST CONCERNÉ PAR CETTE OBLIGATION ?

Cette obligation concerne tous les terrains situés à moins de 200 mètres de bois, forêt ou plantation. En ce qui concerne une construction, le débroussaillage doit se faire : - sur 50 m. de rayon autour du bâtiment ou de la construction ; - sur 10 m. de part et d'autre des chemins privés y donnant accès. La charge financière doit être supportée par le propriétaire ou ses ayants droit même si le rayon de 50 m. déborde de sa propriété.

Cas de dépassement du périmètre du terrain :

1° Soit votre voisin est lui aussi soumis à une obligation de débroussaillage dans le même périmètre : chacun doit réaliser les travaux jusqu'à mi-distance de l'habitation voisine.

2° Si le voisin n'est pas soumis à débroussailler son terrain : soit le voisin débroussaillera son terrain, soit vous lui demandez l'autorisation de pénétrer dans la propriété pour l'effectuer vous-même.

Cas particuliers : si le voisin n'est pas connu, veuillez consulter le registre du cadastre en mairie. Dans le cas d'un lotissement, les parties privées sont à la charge de l'occupant, les parties communes à la charge de syndic ou aux gestionnaires de l'ensemble collectif.

À QUEL MOMENT CES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE TERMINÉS ?

Le débroussaillage consiste à réduire la quantité de végétaux combustibles. Ces travaux doivent être terminés avant le 31 mai de chaque année. Que peut-on faire avec les restes du débroussaillage ?

Les rémanents doivent être évacués, broyés, compostés ou incinérés :

- BRANCHES ET TRONCS : l'évacuation des branches et troncs peut s'effectuer à la déchetterie intercommunale. Celle-ci est gratuite et ouverte d'avril à octobre du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi sans interruption de 9 h à 18 h (fermeture tous les jours à 17 h en hiver). Il vous suffit de vous munir d'une preuve de domiciliation et de la carte grise du véhicule de transport ; plus besoin de fournir un laissez-passer.

- LES DÉCHETS :

1°) **Le broyage** : Vous pouvez broyer les déchets. Il vous faudra les évacuer dans un périmètre de 10 m. autour de l'habitation

2°) **Le compostage** : Vous pouvez également les composter à domicile : pour vous procurer un composteur, tél. aux services techniques au 04 90 61 64 91 (prix très réduit)

3°) **L'incinération** et les dates d'autorisation pour faire du feu (voir article ci-contre).

Seules des dérogations préfectorales liées à la nécessité expresse de faire du feu seront accordées hors périodes autorisées.



RISQUES NATURELS : LES FEUX DE FORÊTS PRUDENCE, VIGILANCE, PRÉVENTION

Définition : Le feu de forêts est un incendie qui a atteint des forêts, garrigues ou maquis d'une superficie d'au moins 4 ha d'un seul tenant. L'homme est très souvent à l'origine des feux de forêt par imprudence, accident ou malveillance, et la sécheresse et le vent sont des facteurs aggravants. **Un espace boisé est défini comme suit** : • îlots de plus de 4 ha d'un seul tenant et d'une largeur moyenne supérieure à 25 m • zones situées à moins de 200 m autour de ces îlots.

Prévention du risque : Le débroussaillage a pour objectif de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux, en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal, en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupes. (voir article ci-contre) Les voies ouvertes à la circulation publique doivent être maintenues débroussaillées sur une largeur de 20 m de part et d'autre de la voie. De plus, des aménagements spécifiques (pistes d'accès, points d'eau, coupures...) doivent permettre aux services de secours une meilleure lutte en cas de sinistre. Il est rigoureusement interdit de fumer ou d'allumer un feu dans les terrains boisés et jusqu'à une distance de 200 m de ces terrains. Pendant les périodes à risques (mai à septembre), des prévisions météorologiques permettent de mettre en place : • une surveillance aérienne • une surveillance par vigie ou mobile par des équipes terrestres • des moyens préventifs prépositionnés • la fermeture de certaines voies • une sensibilisation du public.

Le risque de la commune : Le territoire communal s'étend sur 5 112 hectares, il convient particulièrement d'être vigilant, notamment pendant les périodes estivales, sur le respect des mesures préventives dans les quartiers à risque : Fontblanque, Les Barrades, Puybricon, Font de Granier, l'Espuol, Puycurmier, Saint-Phi-

lippe, les Molières, les Cornettes, Font de Barda, Puy Redon, Val de Guilhaud et le Puy.

Quelles sont les mesures prises dans la commune ? • En cas de risque fort, le Maire prend un arrêté pour interdire la circulation dans les massifs à risque. • Surveillance des départs de feu : la Police Municipale, le Comité Communal des Feux de Forêt et les sapeurs-pompiers font des rondes régulières lors de ces périodes. • En cas d'incendie, compte tenu du faible nombre d'habitations concernées, la population serait alertée par le téléphone et par le porte à porte. • Si une évacuation se révélait nécessaire, la population serait avertie par les forces de police et de gendarmerie.

Que doit faire la population ?

— **Avant** : • repérer les chemins d'évacuations, les abris • prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels...) • débroussailler autour de la maison • vérifier l'état des fermetures et la toiture • le stockage de gaz est à proscrire, de même que celui de tas de bois à proximité des constructions.

— **Pendant** : • ouvrir le portail de votre terrain (pour faciliter l'accès des pompiers) • fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment ou dans un endroit protégé des flammes • rentrer dans le bâtiment le plus proche (un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur abri) • écoutez la radio locale : France Bleu Vaucluse • fermer volets, portes et fenêtres pour éviter de provoquer des appels d'air (aérations, cheminées, etc) • boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées, etc) • arrêter la ventilation (la fumée arrive avant le feu) • suivre les instructions des pompiers (ils connaissent le danger).

— **Après** : éteindre les foyers résiduels.

Où s'informer ? A la Mairie : 04 90 61 45 00.

Calendrier annuel des périodes d'incinération des végétaux et d'emploi du feu												
Arrêté Préfectoral du 14 mars 2003												
Réglementation applicable à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantation, reboisements, ainsi que des landes, garrigues et maquis												
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Non propriétaires	Emploi du feu											
Il est interdit par tout temps :												
de porter ou d'allumer du feu												
de fumer à l'intérieur des bois ainsi que sur les voies qui les traversent et les bordent.												
de jeter des objets en ignition sur ces mêmes voies et sur leurs abords												
Propriétaires et ayants droit	Emploi du feu sans feu fort > 40 km											
Incinération de végétaux												
si travaux : dérogations par le Préfet												
si nécessite d'entreprendre ou de poursuivre des travaux : des dérogations peuvent être accordées par le Préfet												
Dérogations :	sont possibles si motivées par l'entreprise ou la poursuite de travaux sont accordées par le Préfet (ou sous-préfet) avec avis du Maire, SCIS et DDAF sont demandées 3 semaines auparavant par dépôt d'un imprimé en mairie											
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="width: 15px; height: 15px; background-color: red; margin-right: 5px;"></div> Interdiction </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 5px;"> <div style="width: 15px; height: 15px; background-color: yellow; margin-right: 5px;"></div> Dérogation préfectorale exceptionnelle pour la réalisation de travaux </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 5px;"> <div style="width: 15px; height: 15px; background-color: green; margin-right: 5px;"></div> Période autorisée si abords débroussaillés, surveillance assurée et extinction totale des foyers </div>												
Exception :	Certaines forêts sont prévues pour l'accueil du public et dotées de foyers spécialement aménagés. Utilisable dans le respect des précautions d'usage											
* 400 m pour les végétaux sur pied												



CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE DE MOTOCROSS MX1 ET MX2, LE 27 MARS : Tous à la piste Alfred Gérent du Val de Guilhaud !

Le moto-Club Pernois, l'un des clubs les plus connus sur le plan européen, voire mondial, avec sa célèbre piste internationale du Val de Guilhaud où se sont révélés, puis épanouis, les plus grands pilotes du monde (Pourcel, Musquin, Bolley, Pichon, Vuillemin, Maschio, Demaria, Everts, Alessi...) créée en 1926 par un groupe de passionnés du sport mécanique va recevoir la 31^e édition du Championnat de France Elite de Motocross MX1 et MX2. Après Sommières (30) et Romagné (35) et avant Dardon-Gueugnon (71), Plomion (02) et Gaillac-Toulza (31), Pernes accueillera les pilotes français et étrangers le 27 mars prochain.

Une formule de course spectaculaire, où les bosses et les envolées vont se succéder à un rythme accéléré. Un nouveau schéma de course fera son apparition avec une séance d'essais libres et une séance d'essais chronométrés par catégorie, une course de repêchage Open suivie de deux manches Open. Autre nouveauté : les pilotes non qualifiés disputeront une finale B afin d'effectuer au minimum deux courses dans la journée. N'oubliez pas la traditionnelle séance de dédicaces à 13h, où les pilotes seront à la disposition de leurs fans, et le Trophée de France de KTM, réservé uniquement aux détenteurs d'une moto de cette marque, qui se disputera ce même jour !

Renseignements : www.motoclub-pernes.com

LE MISTRAL KARATÉ TOUJOURS SUR LES PODIUMS

La nouvelle équipe minime du Mistral Karaté vient de se distinguer en remportant le championnat départemental et tout dernièrement celui de la ligue : Félicitations à Marie Martinez, Ludivine Bressy et Léa Salomon. Il est bon de noter la rentrée en équipe de France junior de Marie Hervaz Diaz, qui va disputer son 1^{er} championnat d'Europe, à Novi Sad en Serbie, du 11 au 13 février. Autre catégorie en pleine expansion au club : « les Babies », menées de main de maître par Régine Colinet et Larisa Fons. Ce cours est adapté aux capacités des jeunes enfants, de 4 à 6 ans, dont l'accent est mis sur le développement affectif psychomoteur et social en y intégrant des techniques de karaté, le tout sous une forme ludique. Plus de renseignements sur le site : www.mistralkarate.fr.



CONCOURS DE MONDIORING A PERNES LES 30 AVRIL ET 1^{er} MAI

Sur les sentiers du Mont Ventoux et des Dentelles de Montmirail, des Le club pernois du chien de défense organise les 30 avril et 1^{er} mai prochains, au 2240 route d'Avignon à Pernes, un concours de dressage bien particulier.

En effet, cette association pernoise a l'habitude d'organiser des concours dans la discipline dite « Ring » où le concurrent et son chien évoluent sur un terrain clos (d'où le nom de ring), et y effectuent des exercices d'obéissance, de sauts d'obstacles, de rapports d'objets perdus, de recherche de malfaiteurs et de conduite jusqu'au poste de police, de garde de valise... Ce programme est un concours typiquement français.

Le concours de Mondioring qui va être organisé est une discipline, dérivée du ring français et du ring belge, et il est étudié pour que toutes les nations puissent y participer. Outre le Championnat National organisé dans chacun des pays, un Championnat du Monde se déroule chaque année ; pour chaque concours, un thème différent est proposé.

A Pernes, le thème tournera autour de l'enfant et tout ce qui a trait à l'enfance. Vaste programme où les membres de l'équipe du président, Daniel Saorin, devront, d'ici là, faire preuve d'imagination pour préparer et mettre au point tous les exercices énumérés ci-dessus et en rapport avec l'enfance, mais ils sont suffisamment ingénieux pour créer des situations plutôt cocasses car ce sont, aussi, de grands enfants.



Rendez-vous est donc pris pour ce week-end des 30 avril et 1^{er} mai. Il n'en coûtera rien à votre porte-monnaie puisque l'entrée sera gratuite, comme d'ailleurs pour toutes les manifestations organisées par le club. Le spectacle sera de qualité, grâce à ces chiens parfaitement dressés, obéissants, stables, équilibrés et courageux, qui font l'admiration des profanes que nous sommes. Le juge des épreuves sera M. Dipalo, juge officiel de la Société Centrale Canine à Paris. Sylvain Raclin du club pernois, avec son berger belge malinois Baudouin de Lady Noire, spécialiste dans cette discipline, est d'ores et déjà engagé pour participer en échelon 3 national et viser une sélection pour le Championnat de France. A l'heure où le journal est imprimé, Daniel Saorin, dont la spécialité est le ring français, ne sait pas encore s'il participera à cette compétition avec son chien berger allemand Alpha du Val d'Auzon qui semble prendre plaisir à ce nouveau programme en le découvrant. Outre les concurrents qui viendront des quatre coins de l'hexagone, des compétiteurs espagnols et italiens sont attendus.

Faites confiance au club pernois pour la qualité de l'organisation et la réception des concurrents, afin que ceux-ci emportent avec eux, à l'issue de la compétition, un excellent souvenir de Pernes-les-Fontaines !

Légendes des photos : en haut Daniel et Alpha ; au milieu : Sylvain et Baudouin

DEUX PERNOIS S'ILLUSTRENT À LA 24^e ÉDITION DE LA CHEVAUCHÉE DES BLASONS



Sur les sentiers du Mont Ventoux et des Dentelles de Montmirail, des équipages ont représenté les 151 communes du Vaucluse. Cette année, le Conseil général de notre département, organisateur de cette manifestation a, sur une suggestion du Comité Départemental Olympique et Sportif, ouvert la chevauchée aux Vététistes. Ces 53 participants étaient à l'arrivée, mélangés aux 130 cavaliers. Ensemble, ils ont propulsé la course au rang d'événement unique en Europe. Les épreuves se sont déroulées sur deux jours pour les cavaliers et uniquement le dimanche pour les Vététistes. Pour ne pas perturber les chevaux, les cavaliers ont pris le départ avec leur monture une demi-heure avant les 2 roues. Joie, bonne humeur et soleil ont partagé cette journée. L'épreuve de maniabilité et vitesse chronométrée des VTT a conquis les participants. De Malaucène en passant par Beaumes-de-Venise, Entrechaux, Le Barroux, Suzette, entre Ventoux et Dentelles de Montmirail, l'épreuve de la chevauchée n'est pas non plus des plus faciles. Maniabilité, habilité, régularité, vitesse ont conduit la cavalière Caroline Mela à la 38^e place et le Vététiste Cédric Viau, à la 2^e place. Bravo à ces deux Pernois pour leur performance !

ber les chevaux, les cavaliers ont pris le départ avec leur monture une demi-heure avant les 2 roues. Joie, bonne humeur et soleil ont partagé cette journée. L'épreuve de maniabilité et vitesse chronométrée des VTT a conquis les participants. De Malaucène en passant par Beaumes-de-Venise, Entrechaux, Le Barroux, Suzette, entre Ventoux et Dentelles de Montmirail, l'épreuve de la chevauchée n'est pas non plus des plus faciles. Maniabilité, habilité, régularité, vitesse ont conduit la cavalière Caroline Mela à la 38^e place et le Vététiste Cédric Viau, à la 2^e place. Bravo à ces deux Pernois pour leur performance !

LES ESPOIRS DE L'ESPERANCE ET UNE GRANDE FÊTE DÉPARTEMENTALE DU FOOT, LES 4 ET 5 JUIN

N'y voyez aucun malencontreux sous entendu, « des espoirs » s'écrit bien en deux mots, il s'agit en effet d'une belle aventure que vit actuellement l'équipe des U19 de l'Espérance Pernoise... Après une période de disette voire de galère, cette équipe est en tête de son championnat avec la ferme intention d'accéder en fin de saison en division supérieure c'est-à-dire de retrouver la Ligue Méditerranée. Quant à l'équipe2, elle effectue un honnête parcours en Pré Excellence.

Petit tour d'horizon sur les autres membres de l'association : les équipes seniors, qui sont toutes les trois montées en catégorie supérieure pour cette saison, effectuent une bonne performance et doivent se maintenir à ce niveau pour l'an prochain. Un encouragement particulier pour l'équipe Féminine, dont le Championnat est un peu plus compliqué cette année que l'an passé. La catégorie des U17 est un peu « la vache maigre » du club en ce qui concerne les effectifs ; en effet, une seule équipe seulement est inscrite en Championnat Excellence, malgré ce handicap, la saison est correcte. S'il n'existe qu'une seule équipe dans cette catégorie, la relève semble assurée puisque chez les U15, ce sont trois équipes qui se sont inscrites en compétition et qui se comportent de fort belle manière. Il en est de même pour les trois équipes Benjamins et le nombre record de licenciés chez les Poussins et Débutants montre l'engouement des jeunes pour le football.

Si les résultats à venir font partie de la glorieuse incertitude du sport, la saison 2010-2011 va se terminer pour l'Espérance Pernoise par une magnifique Fête du Football. Le club s'est vu confier par les instances du District, l'organisation de l'ensemble des Finales des différentes Coupes Rhône Durance. Celles-ci auront lieu le samedi 4 juin pour les catégories jeunes et le dimanche 5 juin pour les seniors ; nul doute que le stade Gustave Rame et la ville de Pernes seront en ébullition pendant ces deux journées. Dans l'attente de cet événement tout à fait singulier, vous pouvez consulter le blog du club à l'adresse suivante : <http://esp84.skyblog.com/>

Les prochaines rencontres à Pernes sont programmées les 27 mars contre Martigues, 10 avril rencontre du Cannel Rocheville, 1^{er} mai Pernes-OM, et le 15 mai contre Beaulieu.



LES VETERANS « BON PIED BON ŒIL »

Avant la trêve hivernale, les Vétérans Pernois ont conclu leur série de matchs avec 8 victoires ! Le plaisir de jouer et de rencontrer leurs amis leur permet d'assouvir leur passion du football, d'autant plus qu'en éliminant stress et pression dus à la vie quotidienne et professionnelle, il règne dans le groupe une ambiance à la fois conviviale, festive, solidaire et surtout très amicale.

Il ne s'agit pas seulement pour les joueurs, de fouler les pelouses du département par tous les temps, il y a aussi les retrouvailles entre amis, la troisième mi-temps chez l'ami Claude, et le

résultat n'est acquis qu'après un moment de détente où les liens d'amitié se resserrent.

Après une trêve de deux mois, qui a permis à chacun de se reposer et de se recharger d'envies, les vétérans sont repartis de plus belle, le 18 février, contre leurs confrères de Jonquières et ils clôtureront la saison, le 27 mai, contre leurs voisins de Carpentras.

D'ici là, une série de 20 matchs se sera écoulée, sans oublier les quelques petits moments de pur bonheur passer chez Dédé qui les reçoit, chez lui à bras ouverts, comme toujours...



DES STAGES « DÉCOUVERTE » ORGANISÉS PAR L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Lors de son assemblée générale, la GV de Pernes a présenté un récit de voyage sur l'Indonésie, en particulier sur les îles de la Sonde, grâce à leur dynamique Globe Trotter, Guy Calvet ; un moment convivial, qui s'est achevé par la traditionnelle galette des rois.

Le nombre d'adhérents de l'association progresse d'année en année. La qualité, la variété des activités proposées, le professionnalisme et la disponibilité de l'équipe d'animation sont les composants de l'association. Celle-ci a enregistré une hausse de 12 %, soit 540 adhérents cette année, qui se répartissent sur 30 heures de cours en salle et une après-midi de randonnée. Une belle performance pour la Gymnastique Volontaire, qui travaille dans un esprit associatif de « sport santé pour tous », fidèle à l'engagement de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire.

Cette progression amène les bénévoles et leur présidente, Pascale Pepey, à envisager la formation de nouvelles animatrices pour diversifier les activités sportives en gardant, toujours à l'esprit, que les tarifs proposés doivent être raisonnables et accessibles à tous.

Toujours à l'écoute de ses adhérents et ouvert à de nouvelles expériences, l'association organise des stages découverte avec détente-relaxation, danse latino, danse orientale, fitball..., permettant à tous de découvrir de nouvelles disciplines. Ce programme est accessible sur le site internet <http://sites.google.com/site/gvpernes/> ; si vous souhaitez recevoir ces informations par mail, vous pouvez vous inscrire à l'adresse suivante : agvpernes@gmail.com.

QUELQUES INFORMATIONS DU SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS À NOTER SUR VOS AGENDAS !

Le Service Municipal des Sports vous communique quelques manifestations à noter dans votre agenda. Tout d'abord : le **tournoi inter-associations** qui se déroulera fin mai (date non fixée à ce jour) au complexe sportif Paul de Vivie. Les **trophées sportifs**, quant à eux, regrouperont l'ensemble des sportifs montés sur les podiums, le vendredi 10 juin, dans les jardins de la mairie. La **piscine** vous ouvrira ses portes le lundi 30 mai, le complexe sportif, quant à lui, fermera les siennes, le dimanche 26 juin. L'**été sports** donne rendez-vous à vos enfants du lundi 4 juillet au vendredi 5 août, la **fête des associations** est prévue au complexe Paul de Vivie, le samedi 3 septembre, alors que la piscine fermera le dimanche 4 septembre. L'**ouverture du complexe** sportif pour la saison 2011/2012 est programmée au lundi 5 septembre, les **mercredis sportifs** débuteront le mercredi 14 septembre. Côté **Téléthon** 2011, les manifestations habituelles organisées au profit de l'AFM se dérouleront les vendredi 2 décembre et samedi 3 décembre, tandis que des soirées sont enregistrées pour les vendredi 23 septembre et samedi 26 novembre au Centre Culturel des Augustins.



ENFANTS ET PARENTS JOUENT ENSEMBLE AVEC L'ELAN BASKET PERNOIS

Alors que le complexe sportif Paul de Vivie allait fermer ses portes pour les fêtes de fin d'année, l'Élan Basket Pernois, en partenariat avec la Fédération Française de Basketball a organisé un basket en famille !

Près de 90 personnes se sont retrouvées sur des demi terrains : jeunes licenciés du club, parents, frères et sœurs... Toutes les équipes formaient se sont affrontées dans une ambiance très conviviale. Le président et son bureau directeur ne s'attendaient pas à une mobilisation aussi forte, près de 25 équipes familiales ont joué, sous forme de 3 contre 3, arbitrées par les seniors garçons présents pour l'occasion !

Cet événement avait pour but de rassembler toutes les catégories du club, qui se croisent habituellement uniquement lors des entraînements et des compétitions, mais aussi de sensibiliser les parents à la pratique du basket-ball. Habités à être dans les tribunes le samedi pour suivre leur progéniture, les parents ont dû faire équipe avec eux le temps



d'une soirée. Ce sont les jeunes Pernois qui leur ont rappelé les règles du jeu.

De belles parties se sont déroulées et nul doute que certains d'entre eux ont dû attraper des courbatures !!!

Après tous ces efforts, les participants ont pu déguster un repas froid cuisiné en famille, quant aux jeunes pousses, c'est avec un goûter de Noël et un petit cadeau qu'ils sont repartis.

L'Élan Basket Pernois remercie tous ses licenciés et leurs parents pour leur contribution à cette manifestation singulière.



SORTIE EN ARDÈCHE POUR QUELQUES MEMBRES DU RÉTRO MOTO CLUB

Henriette et Jeannot Martino, les meneurs de la Rasboulerie, sont aussi d'actifs motards. C'est ainsi qu'ils se sont retrouvés, avec quelques membres du Rétro Moto Club de Pernes, du côté de l'Ardèche, où ils ont un pied-à-terre dans le village de Tauriers.

Une dimanchée partagée entre les balades du côté de Balazac, Lanas, une halte à la mairie de Lauriers, où un apéritif les attendait. Ils ont ainsi trinqué avec Brigitte Bauland, maire de Tauriers, son époux mais aussi avec le Dr Duclos et sa femme. Une soupe aux choux, préparée sur le feu de camp a rassasié Annie, Elisabeth, Catherine, Henriette, Francis, Thierry, Yves, Max et, Jeannot. Les participants ont apprécié, ensuite, le feu d'artifice de Max. Une bonne nuit de sommeil leur a permis de chevaucher leur engin, le lendemain matin, et de gravir le col de la croix de Millet et comme l'altitude... cela creuse... un déjeuner cuisiné au feu de camp les attendait. Ils ont « festoyé » une nouvelle fois avant de reprendre la route vers Pernes et ailleurs...



LOU TOUREOU PERNEN: de nouvelles manifestations pour la Saint-Marc

La saison des courses va reprendre, mais les dirigeants du club taurin de Pernes n'ont pas chômé pour autant pendant l'hiver. Après avoir reçu à Pernes, le président de la Fédération Française de la Course Camarguaise, lors de l'assemblée générale du Comité Départemental de Vaucluse, Lou Touréou Pernen propose, avec ce comité, de nouvelles animations. Celles-ci seront gratuites et auront lieu à l'occasion de la fête votive de la Saint-Marc, le 30 avril prochain. Il y aura une abrivado, une foire artisanale et une course d'initiation.

Une abrivado, qu'es a quo ? L'abrivado reprend la tradition qui consistait à conduire les taureaux pour la course, encadrés par les gardians, alors que les jeunes essayaient de les faire échapper. A présent, c'est une forme de spectacle. Ce dernier se déroulera dans

le lit de la Nesque, sous le pont de la porte Notre-Dame, un cadre qui, tout en étant magnifique, offre la sécurité aux spectateurs ! Les plus téméraires pourront descendre près de la rivière pour jouer les « attrapaïres », à leurs risques et périls...

A la **foire artisanale**, vous trouverez sur les stands des objets en relation avec les traditions camarguaises : des selles, vêtements de gardians, devises des manades, bijoux...

Quant à la **course de taureaux emboulés**, elle sera commentée et expliquée pour les non-initiés.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet du club taurin de Pernes à l'adresse : <http://club-taurin-pernes.fr>, adhérer à l'association pour 10€ et recevoir le bulletin trimestriel du club, en contactant le président, André Lauzier au 06 85 50 66 37.



14^e RALLYE HISTORIQUE DE MONTE CARLO: arrêt de 150 belles voitures de rallye des années 60-70 dans la ville grâce au Team Subaru



L'édition 2011 du Rallye Monte-Carlo Historique a célébré à sa façon le centenaire du Rallye Automobile Monte-Carlo en modifiant totalement ses parcours de concentration. C'est avec un immense plaisir, et grâce à Alain Mahé et Louis Priano, que les 144 équipages provenant de Marrakech et Barcelone ont fait une halte à Pernes, à 4h30 du matin. L'équipe du Team Subaru Pernois via le Contrôle Horaire, a montré une nouvelle fois son professionnalisme, la ténacité des bénévoles et leur dévouement à la cause automobile. Le froid glacial n'a pas découragé les passionnés qui sont venus admirer les belles cylindrées et leurs équipages. Une fois encore, le Team Subaru Pernois n'a pas oublié les deux journalistes retenus en otage en Afghanistan depuis plus d'un an. Ils ont accroché leur photo sur le parc de départ, afin que tous les pilotes, à destination de la Principauté de Monaco, puissent avoir une pensée pour eux.



LE TENNIS CLUB FRAPPE FORT ET PROMET DE BELLES RENCONTRES!

Le Tennis Club de Pernes est dans les starting block, l'hiver a été difficile: pluie, mistral et froid ont rendu les conditions de jeu compliquées, voire impossible. Malgré toutes ces difficultés, les jeunes joueurs pernois peuvent s'enorgueillir de magnifiques résultats en championnat par équipe. Sur 12 équipes jeunes engagées (2 de plus que la saison précédente!), 3 terminent 1^{ères} de leur poule et 3 sont encore en course pour l'être:

Les 11/12 Garçons: Maxime Susini, William Balle, Gabriel Blanc et Amaury Lepatre perdent en 1/4 de finale, les 15/16 Garçons: Arthur Llobell et Quentin Bourgue perdent en 1/2 finale et les 17/18 Filles: Clélia Cat, Pauline Bravet et Paloma Clota sont en attente des phases finales, qui débutent en mars, pour le titre de Championne de Vaucluse.

Trois équipes sont toujours en course pour briguer la 1^{ère} place de leur poule:

Les 17/18 Garçons, avec Yoann Grasso (15/4) et Florent Fege-Bourchanin (30), les 17/18 Garçons: Xavier Chambrin (30/3) - capitaine, Alexis Grubain (30/5) et Loïc Argento (30/4) et les 9/10 Garçons: Quentin Fléchaire (30/1), Maxime Brule (30/3) et Romain Sevilla (NC).

Les adultes ne sont pas en reste, l'équipe Réserve Dames avec le capitaine Pauline Bravet et l'équipe Messieurs avec Yoann Grasso comme capitaine, vont attaquer leur championnat dans la plus haute division vauclusienne (pré-régional).

Les équipes 1^{ères}, qui évoluent au niveau régional 1 pour les Dames (soit 2 divisions en dessous le niveau National) avec Claire Fuentes comme capitaine et l'équipe Messieurs dont le capitaine n'est autre qu'Olivier Tunez, est en régional 2 (soit 3 divisions en dessous du niveau national), vont tout mettre en œuvre pour continuer leur progression dans la hiérarchie du tennis régional.

Ces quatre équipes vont devoir défendre les couleurs de Pernes à partir du 6 mars et jusqu'au 3 avril. Venez nombreux et nombreuses pour les encourager!!!

Pour les compétiteurs et les non-compétiteurs, les animations vont se succéder à partir du printemps, en voici la liste:

- samedi 19 février, Tournoi salade de double à la mêlée (convivialité garantie avec apéritif + grillades + ... tennis digestif),

- les 12 et 13 mars, week-end ski,

- le 26 mars: Tournoi «Tennis Famille»

- le 2 avril: Tournoi «Parents/ Enfants»

- Vacances de Pâques (du lundi 21 au vendredi 25 et du mardi 26 au vendredi 29 Avril de 14h à 16h30), le Tennis Club organise deux semaines de stage.

Côté compétition officielle, les rendez-vous à ne pas manquer:

- le Tournoi des Jeunes réservé aux enfants de 9 à 16 ans qui aura lieu du samedi 9 au samedi 23 avril (jour des finales 14h/16h et apéritif + remise des prix à 18h),

- le Tournoi «Format Court» réservé aux joueurs adultes débutants en compétition, est programmé au samedi 21 mai à 13h30

- le Tournoi des Lutins (5 à 8 ans) aura lieu le dimanche 29 mai, de 9h à 16h.

- le Tournoi Adultes qui regroupera, comme chaque année, près de 250 participants venus de toute la région, se disputera entre le 11 juin et le 8 juillet; de superbes matchs en prévision, à apprécier à l'ombre de la tonnelle du club house.

Pour tout renseignement ou complément d'information, n'hésitez pas à contacter le Tennis Club de Pernes par messagerie: tcpernes@wanadoo.fr ou par téléphone au: 0490 61 61 13 et Olivier Tunez, responsable sportif, 0609 77 69 66.

LE BMX PERNOIS SUR LA 1^{ère} MARCHÉ DU PODIUM

Le Club de Pernes compte cette année 163 pilotes, des plus jeunes 4 ans, aux plus âgés au-delà de 40 ans, sans oublier les 8 commissaires, un éducateur Brevet d'Etat, BF1, 2 et 3 qui est secondé par 4 éducateurs BF1 et BF2. De larges créneaux horaires sont mis à la disposition des pilotes, du mardi soir au samedi soir pour s'entraîner. La fréquentation du club est variée, certains viennent pour le plaisir (en groupe loisir), ils œuvrent alors sous l'œil attentif de leur entraîneur, toujours présent pour les aider à perfectionner leur techniques, tant sur la piste que sur la butte de départ. D'autres pilotes fréquentent le club pour la compétition, qu'elle soit régionale, nationale, en coupe de France, voire même internationale.



Anne Caroline Chausson, médaillée d'or aux Jeux Olympiques de Pékin en 2008 en BMX et ancienne de la piste de Pernes, a remis elle-même les récompenses.



Le club a organisé, cette saison, le Trophée d'Automne avec 410 pilotes inscrits, le Championnat de Vaucluse au 15 janvier dernier avec 255 pilotes venus des cinq clubs vauclusiens.

Une possible finale de la Coupe de Provence à Pernes, le 29 mai prochain, et le club avec son nouveau bureau ne pourra qu'être comblé, cette saison, des projets organisés sur la piste de bicross.

Quant aux pilotes pernois, l'année est bonne: 75 pilotes inscrits au Championnat de Vaucluse, des

pilotes en finale et sur le podium, le BMX Pernois se place sur la 1^{ère} marche du podium au Championnat de Vaucluse 2011. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'Anne Caroline Chausson était présente, c'est elle qui a remis les médailles au vainqueur, pour le plus grand plaisir des pilotes vauclusiens.

A noter aussi que quatre pilotes Elites du club (Thomas Zeschan, Thibaut Recordier, Moana Moocaille et Arthur Goarin) font partie de l'UBV (Union BMX Vaucluse) de division nationale de BMX regroupant les 12 meilleurs élites des cinq clubs vauclusiens) et que l'UBV a été Champion de France pour la saison 2010.

LE 23^e RALLYE DE VENASQUE AURA LIEU LES 16 ET 17 AVRIL



L'ASAC Vauclusien et l'écurie Insula organisent leur prochain rallye de Venasque les 16 et 17 avril prochains.

• Samedi 16 avril, le départ de la première étape aura lieu à 13h30, sur la place René Cassin à Pernes, pour les épreuves spéciales Le Beaucet, Venasque, et le col de Murs (sens Venasque-Murs) avec une arrivée de la 1^{ère} étape prévue aux alentours de 21h30,

sur la place René Cassin.

• Dimanche 17 avril, départ de la seconde étape à 8h30, toujours place René Cassin, avec les épreuves spéciales chronométrées du Col de la Ligne (départ sortie Méthamis-arrivée Les Beillons) et du Col de Murs (sens Murs-Venasque). Arrivée finale place René Cassin, à partir de 15h50. La remise des

prix aura lieu au Centre Culturel des Augustins à 18h30.



les animations sont gratuites

**VENDREDI
17 JUIN 2011**

1^{ère} JOURNÉE DE L'ABEILLE

« APIDAYS »

de 10h à 19h
sur l'esplanade du
Centre culturel des Augustins
*l'abeille est menacée !
Rejoignez-nous nombreux à
l'occasion cette journée de
sensibilisation*



Partout
en France où des ruchers
« Abeille, sentinelle de l'environnement » sont installés, les partenaires et apiculteurs de ces opérations proposent une fête dédiée à la sauvegarde de l'abeille, des pollinisateurs sauvages et de la biodiversité. Pernes, ville partenaire, propose des animations gratuites autour de l'abeille et de ses bienfaits, le vendredi 17 juin 2011, de 10h à 19h, sur l'esplanade des Augustins :

- **Concours et exposition de dessin**
- **Extraction publique et dégustation du miel du «Rucher des Fontaines» à 15h**
- **Apimobile (ruche en verre géante)**
- **Exposition pédagogique « la vie de la ruche »**
- **Marché au miel et aux produits de la ruche**
- **Information sur l'utilisation d'alternatives naturelles au traitements des végétaux et conseils sur la biodiversité par les Horticulteurs pernois**
- **Projection du film : «les fascinantes abeilles de montagne» à 17 h 30**
- **Menu «abeille» (pour les enfants) servi dans les cantines de la ville de Pernes-les-Fontaines**

L'abeille au cœur du dispositif de protection de l'environnement! Sensible à la qualité de son environnement, les abeilles qui contribuent à la pollinisation de 80% des espèces de plantes à fleurs et à fruits de notre planète, soit plus de 200000 espèces, ont un rôle essentiel dans le maintien de notre biodiversité. Plus de 35% de la quantité de notre alimentation et 65% de sa diversité dépendent de la pollinisation par les abeilles. Elle est la première victime des insecticides et pesticides, elle est ainsi le «fusible» le plus exposé aux diverses pollutions de notre Terre. Rejoignez nous et venez partager cette journée nationale de l'abeille, sentinelle de l'environnement!

